

**LA PARTICIPATION DES DÉFENSEURS DU TERRITOIRE DANS LE CONTEXTE
POST-AUTORITAIRE ET POST-CONFLIT DU GUATEMALA**

Par Stéphanie Bacher

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures comme exigence partielle en vue de
l'obtention du grade de maîtrise en développement international et mondialisation

Directeur de thèse : Dr. Cédric Jourde

École de développement international et de mondialisation
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Stéphanie Bacher, Ottawa, Canada, 2016

DÉDICACE SPÉCIALE

Je dédie ma thèse à mes grands-parents, Françoise et Rudi, qui m'ont toujours appuyée dans mes études et qui sont pour moi une source d'inspiration et de courage dans les moments les plus difficiles.

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord grandement remercier mon directeur de thèse, Dr. Cédric Jourde pour la richesse de nos discussions qui ont permis de faire de moi une meilleure politologue, pour sa patience lors de mes (quelques) entêtements ainsi que pour tout le soutien et les conseils donnés au courant de cette grande aventure qu'a été la thèse. Je ne me serais pas engagée dans un tel processus sans savoir que j'allais être entre de bonnes mains; ce fût un grand plaisir et un grand apprentissage tant sur le plan académique que sur le plan humain vous avoir en tant que directeur de thèse.

Je remercie également les deux membres de mon comité de thèse, Dr. Stephen Baranyi et Dre. Karine Vanthuyne, pour leur participation active au sein de mon comité de thèse. Je souhaite également remercier mon ancien professeur Stephen Brown, qui a été d'une précieuse aide tout au courant de mon parcours académique.

Je tiens aussi à remercier mon entourage pour leur soutien moral au courant de ces dernières années ainsi que pour avoir été patients avec moi et avoir compris l'investissement de temps et d'énergie lié à cette thèse. Une mention spéciale à Geneviève Lessard, à qui je dois tant : merci de m'avoir partagé ta passion pour la démocratie et les droits humains qui a transformé ma vie et sans laquelle cette thèse n'aurait jamais vu le jour. Je tiens également à adresser un merci particulier à « Tintin algérien », mon partenaire de rédaction et de non-rédaction, ainsi qu'à mes ami.e.s pour tous ces brunchs, soupers, cafés et autres moments à discuter de ma thèse (et d'autres sujets) et qui m'ont permis de garder une certaine santé mentale.

Merci aussi à tous mes participants pour la richesse de vos propos et pour avoir rendu cette expérience de terrain un moment important dans ma vie. J'espère que cette thèse reflète la richesse de votre travail et votre passion pour le respect des droits fondamentaux.

RÉSUMÉ

Plus de deux décennies après la fin de l'autoritarisme et du conflit armé au Guatemala, la participation des citoyens à la prise de décision continue de se heurter à de nombreux obstacles. Alors que l'investissement direct étranger dans le secteur minier a été promu par les différents gouvernements s'étant succédé au pouvoir depuis 1996, cette politique de développement est au cœur de conflits sociaux et de l'émergence de mouvements de défense du territoire dans plusieurs régions du pays. Cette recherche vise à examiner la réponse de l'État face aux revendications des défenseurs du territoire qui sont opposés à la présence de l'activité minière sur leur territoire. À partir d'une perspective historique, il sera émis que la réponse de l'État se caractérise par l'usage de pratiques héritées de l'époque précédente, une époque marquée par un conflit armé interne et la dictature, à l'endroit des défenseurs du territoire. Cette intuition de recherche sera toutefois nuancée par la suite grâce à l'étude de deux cas qui dressent un portrait plus complexe de la situation, où l'héritage de l'époque précédente s'entremêle au nouveau contexte politique dans lequel participent les défenseurs du territoire.

Mots clés : Participation, compagnies minières, autoritarisme, conflit armé, démocratie, Guatemala.

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CALAS	Centro de Acción Legal Ambiental y Social de Guatemala (Centre d'action légale, environnementale et sociale du Guatemala)
COCODE	Consejos Comunitarios de Desarrollo Urbano y Rural (Conseils communautaires de développement urbaine et rural)
CPO	Consejo del Pueblo Maya (Conseil du peuple maya)
EIA	Estudio de impacto ambiental (étude d'impact environnemental)
MARN	Ministerio del Ambiente y de los Recursos Naturales (Ministère de l'environnement et des ressources naturelles)
MP	Ministerio Público (Ministère Public)
OEA	Organisation des États Américains
PDH	Procuraduría de los Derechos Humanos (Bureau du Défenseur des droits de l'homme)
PNC	Policía Nacional Civil (Police nationale civile)
OIT	Organisation internationale du Travail
SEDEM	Seguridad en Democracia (Sécurité en démocratie)
UDEFEGUA	Unidad de Protección a Defensoras y Defensores de Derechos Humanos (Unité de protection aux défenseures et défenseurs de droits humains au Guatemala)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
DÉDICACE SPÉCIALE	ii
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	iv
CARTE DU GUATEMALA	v
LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	vi
INTRODUCTION	1-6
CHAPITRE 1	REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CADRE THÉORIQUE
	7-23
	1.1 Revue de la littérature au Guatemala et en Amérique latine
	1.2 Justification de la recherche
	1.3 La démocratie participative à partir d'un regard historique : présentation du cadre conceptuel
CHAPITRE 2	MÉTHODOLOGIE
	24-39
	2.1 Problématisation
	2.2 Positionnements ontologique et épistémologique
	2.3 Présentation et justification des instruments de recherche
	2.4 Méthodes de collecte et d'analyse des données
	2.5 Comparabilité des cas
CHAPITRE 3	MISE EN CONTEXTE
	40-54
	3.1 L'Amérique latine : de la fin du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui
	3.2 Le Guatemala : une histoire marquée par la violence et l'exclusion politique
CHAPITRE 4	PARTICIPATION ET DÉFENSE DU TERRITOIRE CONTRE LE PROJET MINIER EL ESCOBAL
	55-72
	4.1 La sécurisation du territoire : d'anciennes pratiques déployées par d'anciennes institutions
	4.2 Le Groupe interinstitutionnel des affaires minières : une nouvelle institution sous la gouverne d'acteurs étatiques actifs durant le conflit armé
	4.3 La criminalisation : une nouvelle pratique qui entrave l'espace de participation
CHAPITRE 5	PARTICIPATION ET DÉFENSE DU TERRITOIRE CONTRE LE PROJET MINIER PROGRESO VII DERIVADA
	73-84
	5.1 Les anciennes formes de sécurisation du territoire : état de siège et détachements militaires
	5.2 La présence policière permanente : surveillance et contrôle

	social	
	5.3 De nouvelles pratiques de sécurité : évictions forcées et criminalisation	
CHAPITRE 6	COMPARAISON DES CAS	85-94
	6.1 Les traces du passé de l'autoritarisme et du conflit armé	
	6.2 Le Groupe interinstitutionnel sur les affaires minières et le campement policier : d'anciennes pratiques sous de nouvelles formes	
	6.3 Les nouveaux comportements de l'État : poursuites pénales et évictions forcées	
CHAPITRE 7	CONCLUSION	95-98
BIBLIOGRAPHIE		99-111
ANNEXE		112-124

INTRODUCTION

La présente recherche part d'un questionnement sur l'état de la participation des défenseurs de droits humains au sein de la démocratie guatémaltèque. Ce questionnement est apparu lors de l'observation de la croissante préoccupation de la part d'organisations sociales à propos de la situation des défenseurs de droits humains au Guatemala ; une situation se caractérisant par des défenseurs qui militent, au courant des dernières années, dans un espace de plus en plus restreint et qui sont victimes d'un nombre croissant d'attaques. Le rapport annuel publié par l'organisation UDEFEGUA sur l'année 2012 est venu renforcer cette préoccupation. Dans ce rapport, les attaques subies par les défenseurs de droits humains, et particulièrement ceux qui œuvrent pour la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels, sont comparées à la période du conflit armé et de l'autoritarisme durant laquelle était appliquée la doctrine de sécurité nationale : « Romper el tabú es nuestro tema para el año 2013. ¿Por qué ? Porque el 2012 se ha caracterizado por ser el período durante el cual la dinámica de estigmatización y difamación ha llegado a los mismos niveles del conflicto armado interno ¹» (UDEFEGUA 2013, 4). Ce rapport s'inscrit dans la vague de plusieurs éditoriaux parus dans les journaux et de rapports périodiques d'organisations de défense des droits humains qui font allusion à la situation alarmante dans laquelle évoluent les défenseurs des droits humains au Guatemala, et en particulier en ce qui concerne les défenseurs du territoire qui s'opposent aux mégaprojets de développement. Celle-ci serait notamment liée à la présence de pratiques similaires à celles utilisées par les dictatures militaires dans le contexte du conflit armé interne, cette fois utilisées contre les secteurs de la population qui défendent leurs droits et qui prônent un autre modèle de développement (Echeverría 2012 ; Figueroa Ibarra 2012 ; Frontline 2006 ; HRW 2014 ; Lemus 2014 ; Oxfam 2015).

Cette situation se présente dans un contexte régional au sein duquel plusieurs pays d'Amérique latine semblent s'être détachés de leur passé autoritaire avec la tenue d'élections libres et régulières et un apparent déplacement de la forme de violence de la sphère politique à la sphère civile, où les hauts niveaux de violence sont désormais liés à la montée en puissance du trafic de drogues et de la jeune délinquance (UNDP, 2013). La démocratisation de la région s'est

¹ « Briser le tabou est notre thème pour l'année 2013. Pourquoi ? Parce que 2012 a été caractérisé comme étant la période durant laquelle la dynamique de stigmatisation et de diffamation a atteint les mêmes niveaux que ceux du conflit armé interne ».

cependant développée à un rythme très inégal non seulement entre les pays latino-américains, mais également au sein de ceux-ci. Alors qu'on assiste dans certains pays à une démocratisation de la prise de décision par l'institutionnalisation de mécanismes de participation favorisant le pluralisme politique et l'inclusion de divers secteurs de la population (Machado 2009 ; Montambeault 2009), cette situation est loin d'être le portrait de la région où la crise de légitimité constitue un des déficits démocratiques majeurs. Ce déficit est notamment lié à la scission entre les représentants élus et la population qui est causée par la faible influence de l'opinion des citoyens sur les institutions politiques et le comportement des dirigeants (Beaudry 2008). Dans le cas des pays ayant un double héritage de l'autoritarisme et d'un conflit armé interne, les défis en matière de démocratisation et de participation sont encore plus grands que les pays n'ayant pas d'histoire de conflit armé interne. En effet, dans un ouvrage collectif dédié à ce sujet, Arnson postule que l'histoire récente d'un conflit armé influence le développement démocratique d'un pays en renforçant les dimensions militaires et/ou répressives de l'État et en affaiblissant ses capacités pour les tâches politiques, économiques et sociales (Arnson 2012). Ce double héritage de l'autoritarisme et du conflit armé se traduit notamment par un faible niveau de légitimité de la démocratie auprès de la population et une plus grande exclusion sociale (Azpuru 2012). À la lumière de ces données sur la démocratisation dans les pays en situation de post-conflit, cette thèse se demande donc dans quelle mesure l'autoritarisme et le conflit armé ont été réellement relégués dans le passé, ou si au contraire il en subsiste des traces importantes à l'époque actuelle.

Problématique de recherche

C'est sous l'angle de la participation dans l'espace public que cette recherche vise à examiner la démocratisation dans un pays en situation de double héritage de l'autoritarisme et du conflit armé, le Guatemala. Cette problématique sera analysée à partir du cas de la défense du territoire en relation avec l'activité minière, une question qui a surgit comme un enjeu de développement majeur après la transition vers une démocratie formelle au Guatemala. L'étude de cette problématique contribuera à répondre à la question suivante :

- Comment l'État répond-il aux revendications des défenseurs du territoire dans la démocratie guatémaltèque ?

C'est à partir d'une approche historique, qui prend racine dans la période de l'autoritarisme et du

conflit armé (1954-1996), qu'il sera possible d'analyser la réponse de l'État guatémaltèque. De ce fait, il sera possible de déterminer la nature et l'origine des mécanismes utilisés par celui-ci pour répondre aux revendications des défenseurs du territoire opposés aux projets miniers. Des intuitions de recherche ont été émises au départ du processus d'enquête, à la suite de la lecture de rapports d'organisations nationales dans les secteurs des droits de l'homme et de la démocratie ainsi que d'éditoriaux et de notes de terrain prises en 2013². Ces intuitions de recherche laissaient présager la présence d'un héritage de l'époque de l'autoritarisme et du conflit armé. En effet, certaines notes de terrain d'entretiens avec des défenseuses du territoire datant de l'été 2013 suggéraient la présence d'un héritage autoritaire dans le discours des autorités étatiques et non-étatiques à leur endroit³, auquel fait écho le rapport de l'organisation UDEFEGUA, lequel fait en plus référence au niveau élevé de violence politique comme legs du régime précédent (UDEFEGUA 2013). D'autres articles focalisaient plutôt quant à eux sur les pratiques d'infiltration et de sécurisation du territoire qui restreignent l'espace d'expression et de participation des défenseurs du territoire (Echeverría 2012 ; Figueroa Ibarra 2012; Lemus 2014). C'est sur la base de ces intuitions de recherche que s'est effectuée la collecte de données, laquelle a permis de nuancer et de modifier certaines intuitions émises au départ du processus de recherche et ainsi, grandement enrichir cette étude. C'est ainsi qu'il a été possible de dégager un portrait plus nuancé avec les hypothèses suivantes : dans l'hypothèse principale, nous postulons que le comportement de l'État se caractérise par l'usage d'anciennes pratiques qui restreignent l'espace de participation des défenseurs du territoire. Cette hypothèse principale renferme des hypothèses secondaires qui viennent démontrer les deux variables énoncées ci-dessus. D'une part, le comportement de l'État se caractérise par un large éventail de pratiques. Certaines pratiques proviennent d'institutions formelles (*Ley de Orden Público*, bases militaires) héritées de l'époque de l'autoritarisme et du conflit armé. D'autres pratiques sont déployées par des acteurs étatiques ayant été actifs sous le régime politique précédent (Ministre de l'Intérieur et responsable du Conseil national de sécurité). D'autre part, ces pratiques restreignent fortement l'espace de participation des défenseurs du territoire et donc, peuvent être qualifiées de « pratiques autoritaires ». Cet élément sera démontré dans l'analyse par l'impact de ces pratiques

² Ces intuitions de recherche sont donc antérieures à la majeure partie de la collecte de données effectuée au Guatemala en 2015

³ Notes de terrain prises en août 2013 lors de rencontres effectuées avec des défenseuses de droits humains par le biais de la Guatemala Human Rights Commission (GHRC).

sur le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire.

Pertinence théorique du sujet

Cette recherche vise à étudier la réponse de l'État aux revendications des défenseurs du territoire à travers divers éclairages théoriques portant sur la nature des régimes politiques et de l'action collective. La première partie du cadre analytique permettra de présenter les débats autour de la nature des régimes politiques et, par la suite, d'éclairer les concepts d'héritage autoritaire et d'enclave autoritaire et la relation entre les deux régimes politiques. Le cadre d'analyse explorera ensuite la relation entre les concepts de « conflit armé » et d'« autoritarisme » afin de mieux comprendre les particularités du double héritage qui pèsent sur le processus de démocratisation formelle. La seconde partie du cadre analytique focalisera quant à elle sur la définition de la notion de participation à partir des débats théoriques sur l'action collective et la nature de la démocratie, avec un accent sur la théorie de la démocratie participative.

Méthodologie

Cette thèse opte pour une démarche méthodologique qualitative, principalement inductive. Bien que des intuitions de recherche aient été posées à l'étape de la problématisation de la recherche, les hypothèses et les instruments de recherche sont postérieurs à la collecte de données. La recherche se fonde sur une position ontologique et épistémologique interprétative. D'une part, elle remet en question tout postulat positiviste et toute prétention d'objectivité en affirmant que la connaissance du phénomène par la chercheuse est nécessairement le fruit d'une construction sociale. Cette construction sociale est visible dans la sensibilité théorique particulière de la chercheuse, celle-ci étant influencée par le contexte social, politique, économique et historique dans lequel elle vit. D'autre part, les tenants de cette position ontologique et épistémologique affirment qu'il existe de multiples réalités qui ne peuvent être appréhendées que par l'examen des représentations des acteurs.

Le choix de la problématique de la défense du territoire autour de l'activité minière a été motivé par l'importance de cette problématique au Guatemala et dans la grande majorité des pays d'Amérique latine. Elle permet aussi de voir si, malgré les changements dans les stratégies gouvernementales en matière de développement, la même dynamique d'exclusion et de violence opère contre les citoyens ayant une vision du développement différente de celle des autorités politiques. Cet enjeu est représenté plus précisément dans cette recherche par deux études de cas

relativement similaires de mouvements de participation de la défense du territoire autour de l'activité minière au Guatemala afin de voir dans quelle mesure la réponse de l'État varie entre les deux cas.

Plusieurs méthodes de collecte de données ont été utilisées dans l'objectif de recueillir les données les plus fiables et ayant la plus grande validité possible. La collecte des données a été structurée en deux étapes: la première a été réalisée durant la deuxième moitié de l'année 2014, avec la lecture de données secondaires sur la période de l'autoritarisme et du conflit armé, les mécanismes employés par les dictatures face aux revendications de divers groupes citoyens ainsi que la situation de la participation, de la défense des droits fondamentaux et de la démocratie au Guatemala depuis 1985 jusqu'à aujourd'hui. La seconde période de la collecte des données a été réalisée durant les six premiers mois de l'année 2015 avec un travail ethnographique effectué dans diverses régions du Guatemala et une combinaison d'entretiens semi-dirigés, d'observation participante, de demandes d'accès à l'information auprès de certaines institutions étatiques et de consultation d'archives de deux périodiques. Ces données ont par la suite été analysées à l'aide d'une technique d'analyse de contenu intitulée l'analyse thématique afin de catégoriser les données sous des thèmes et de mettre les catégories obtenues en relation entre elles.

Présentation de la structure de la recherche

Le premier chapitre commencera par un tour critique de la littérature sur la participation au Guatemala et en Amérique latine. Une fois cette revue critique de la littérature terminée et que ses apports et limites aient été soulignés, la section suivante justifiera comment la présente recherche vient répondre à ces limites. Les lentilles théoriques qui guideront la conduite de l'analyse seront par la suite développées à l'aide des débats théoriques sur la nature des régimes politiques, l'action collective, la démocratie participative et l'approche historique. Le deuxième chapitre posera les fondements méthodologiques sur lesquels se base la recherche et sera divisé en cinq sections portant respectivement sur la présentation de la problématique, le positionnement ontologique et épistémologique, les indicateurs, les méthodes de collecte et d'analyse des données et la comparabilité des cas. Ces deux premiers chapitres conceptuels mettront l'entrée pour les chapitres empiriques suivants sur la défense du territoire autour de l'activité minière. Le troisième chapitre remettra la problématique dans le contexte politique et économique régional de la démocratisation en Amérique latine et de l'importance grandissante

de l'industrie extractive dans les économies latino-américaines. Cette mise en contexte régionale sera suivie d'une mise en contexte nationale permettant de dégager les grandes lignes des restrictions imposées à l'espace de participation au Guatemala à partir d'une perspective historique. Il sera ensuite question, dans le même chapitre, de l'émergence du mouvement de défense du territoire autour de l'activité minière au Guatemala et de l'examen de la nature et des formes de participation dans les deux cas étudiés. Les quatrième et cinquième chapitres analyseront quant à eux les mouvements de défense du territoire autour du projet El Escobal situé à San Rafael Las Flores et celui organisé autour et contre le projet Progreso Derivada VII dans la municipalité de San Pedro Ayampuc. Dans chacun des cas, la réponse de l'État sera examinée en posant les pratiques qui limitent la participation des défenseurs du territoire dans une perspective historique. Le sixième chapitre servira à comparer les deux études de cas et à prendre un peu de recul par rapport à celles-ci. Ceci sera possible en les mettant dans un contexte national plus général afin d'étudier les similitudes et les différences et ce qu'elles nous révèlent sur l'état de la participation au Guatemala. La recherche se conclura enfin par un résumé de l'état des lieux sur la participation en matière de développement au Guatemala et en Amérique latine ainsi que par des suggestions de pistes analytiques et des recommandations pour le développement démocratique dans le pays et en Amérique latine.

CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CADRE THÉORIQUE

La première section de ce chapitre vise à poser la problématique au sein d'une vaste littérature qui touche directement ou indirectement à l'enjeu de la participation. Cette revue critique de la littérature mettra en exergue les apports et les limites des études effectuées jusqu'à présent afin de mettre en relief l'importance de la présente recherche. Puis, elle débouchera dans la seconde partie sur un cadre analytique, qui puise dans les théories de la démocratie participative, de l'action collective et des régimes politiques.

1.1 Revue de la littérature sur la participation au Guatemala et en Amérique latine

Les travaux qui nous intéressent proviennent de plusieurs littératures qui discutent et interagissent peu ensemble, c'est-à-dire d'un côté la littérature sur les régimes politiques, qui inclut les études sur l'autoritarisme en démocratie et sur la qualité de la démocratie, et de l'autre côté la littérature sur l'action collective et la violence. Il faut reconnaître que la littérature sur l'action collective, les conflits sociaux et la violence autour du modèle de développement au Guatemala s'est beaucoup enrichie au courant des dernières années. Toutefois, elle traite peu de la problématique de la participation dans une perspective historique, et ce faisant, peine à mettre en exergue l'héritage du passé autoritaire et du conflit armé sur l'environnement de la participation autour du modèle de développement.

Une tendance structuraliste dominante au Guatemala

Plusieurs recherches sur la participation publique au Guatemala sont organisées autour d'un cadre théorique structuraliste. Les trois tomes publiés par FLACSO-Guatemala sur divers mouvements sociaux s'inspirent d'un cadre théorique néo-marxiste (Yagenova 2010b, 6). Selon cette perspective théorique, le pouvoir est constitué de divers centres hégémoniques qui reproduisent le système de domination et qui sont diffusés à travers les savoirs, les discours et les pratiques en étiquetant ce qui relève de la normalité et ce qui n'en relève pas (Yagenova 2012,12). Ces pratiques comprennent autant la mise en œuvre de politiques publiques visant à dissoudre les caractéristiques historiques et culturelles d'un peuple autochtone (Yagenova 2010, 25) que la présence d'une logique autoritaire (Yagenova 2012, 10), s'exprimant par l'absence de volonté politique pour le dialogue (Yagenova 2012, 277-279), ainsi que la violence et la discrimination (Yagenova 2010b, 34). Elles sont également le résultat du comportement de

plusieurs acteurs au cœur du pouvoir, constitué par l'État, les élites économiques, les grands propriétaires terriens, le capital multinational et la droite politique (Yagenova 2010b, 84).

L'hégémonie de cette classe dominante est sujette à la lutte et la confrontation et, conséquemment, à la possibilité de la critiquer depuis une perspective contre-hégémonique (Yagenova 2010, 16-17). C'est ici qu'intervient la question de la participation des individus dans ces mouvements sociaux contre-hégémoniques qui nécessitent la convergence des forces sociales critiques afin de dépasser le questionnement du système et d'aller vers la construction de modèles alternatifs systémiques (Yagenova 2010b, 17). L'absence d'unité y est relevée comme étant l'entrave majeure à l'effectivité des mouvements sociaux contre-hégémoniques au Guatemala et ce, en raison de la fragmentation des luttes et la sectorisation des forces sociales (Yagenova 2010a, 5). Bien qu'il soit intéressant et pertinent au niveau analytique de souligner tant les entraves externes que les entraves internes à la participation, au sein des mouvements sociaux, l'utilisation d'un cadre conceptuel néo-marxiste tend à créer des catégories trop structurantes et dichotomiques, laissant peu de place à la nuance et à l'agentivité. Cette recherche ne pose pas non plus la problématique dans le cadre d'un débat sur les régimes politiques, ce qui aurait permis de mieux voir l'origine des entraves à la participation.

Une autre recherche se penche également sur la participation à partir d'un cadre néo-marxiste, mais privilégie plutôt une approche locale et axée sur les entraves imposées par l'État. À l'image des publications de FLACSO-Guatemala sur le sujet, l'étude effectuée par Bastos et de León (2014) se pose également dans le contexte d'un système économique capitaliste marqué par un modèle d'accumulation par la dépossession (Bastos et de León 2014, 17). À partir de l'étude de trois mouvements sociaux, les auteurs dégagent plusieurs mécanismes utilisés par des acteurs étatiques et des acteurs économiques nationaux et étrangers pour limiter leur participation dans l'espace public (31-32). Selon les auteurs, le comportement de l'État se caractérise par six éléments : (i) une politique nationale commune d'appui aux entreprises (Bastos et de León 2014, 128), (ii) des impacts au niveau institutionnel avec l'absence de réceptivité face aux plaintes de la population, l'utilisation des forces de sécurité pour protéger les entreprises et la rédaction de lois en leur faveur (130-132); (iii) la négation de la légitimité des opposants et l'absence d'attention politique aux revendications qui sont les effets d'une idéologie raciste (132-134) ; (iv) la pratique fréquente de la criminalisation et le discours liant ces personnes à l'opposition au progrès, voire à un ennemi interne (135-138) ; (v) la militarisation du territoire (138-141) ; ainsi

que (vi) l'échec des espaces de dialogue (141-142). Bien que la comparaison de plusieurs mouvements sociaux donne aux données une validité externe plus élevée que dans le cas d'une simple étude de cas, les auteurs n'ont pas pris le soin d'établir une grille de comparabilité des cas au début de leur analyse, ce qui met en doute la rigueur méthodologique de leurs résultats.

L'étude de Sibirian et Van der Borgh (2014) focalise quant à elle sur la participation dans l'espace public et le conflit social autour de la mine Marlin (2003-2011). Les auteurs identifient quatre moments importants dans l'escalade du conflit social où l'absence d'un État démocratique et pluriculturel a contribué à la croissance de la polarisation (74-75). Lors de ces quatre épisodes de tension, l'État a tenté de limiter la participation de diverses manières, que ce soit par la tergiversation de l'information, l'usage des forces de sécurité, la dé-légitimation du mouvement de protestation, l'intimidation et la stigmatisation. La presse nationale a également joué un rôle par sa faible couverture des événements (81). Sur le plan théorique, bien que les auteurs semblent s'inspirer des cadres conceptuels sur l'action collective, ils n'établissent aucun cadre théorique ni conceptualisation de la démocratie, alors même qu'ils postulent l'absence d'un État démocratique comme étant une des causes de la polarisation croissante et de l'escalade du conflit social. Sur le plan méthodologique, alors que les auteurs présentent une gamme intéressante et pertinente de pratiques qui proviennent en grande partie de l'État à l'endroit du mouvement social, ils focalisent la majeure partie de leur analyse à l'étude d'une pratique : la criminalisation. Il aurait été intéressant que les auteurs développent plus en profondeur les autres mécanismes. Le choix de se concentrer sur une étude de cas limite également la validité externe des données.

Une autre étude qui traite indirectement de la problématique de la participation en lien avec le modèle de développement est le livre d'Epe et Kepfer (2014) sur le concept d'ennemi interne. Bien que l'objectif principal du livre soit d'examiner la pertinence de ce concept dans l'explication du niveau élevé de violence dans la société guatémaltèque actuelle et dans la formation de nouveaux conflits, le sujet de l'exclusion politique et de la participation est abordé de manière indirecte. Les auteurs partent du concept d'ennemi intérieur de Schmitt, un concept qui était utilisé par les détenteurs du pouvoir (Epe et Kepfer, 108) pour justifier la violence et la répression ainsi que pour créer une profonde polarisation au sein de la population (88 et 113). Durant la période autoritaire et du conflit armé, les détenteurs du pouvoir politique déployaient divers mécanismes contre-insurrectionnels à leur portée visant à créer une paranoïa contre cet ennemi intérieur, conçu comme étant anti-développement et anti-modernisation (164). Cette

conception du politique se traduisait notamment par le contrôle de la population (50), l'utilisation fréquente de la *Ley de Orden Público* et des états d'exception (52) ainsi que la prévalence de la logique militaire (53). À partir d'une étude de cas portant sur la violence et le conflit social autour de la présence d'une compagnie de cimenterie à San Juan Sacatepequez, les auteurs affirment que le concept d'ennemi interne ne s'avère pas pertinent pour expliquer la violence et les conflits sociaux dans le contexte démocratique post-conflit du Guatemala. En effet, malgré la fragmentation du système électoral, la présence militaire, la violence et la criminalisation qui entravent la défense du territoire, ces pratiques ne s'insèrent pas dans la même conception du politique qui prévalait durant l'époque du conflit armé (215). Ce livre s'avère donc très pertinent pour l'étude des origines et de l'opérationnalisation de ce concept ayant entravé la participation durant la période autoritaire et du conflit armé. Toutefois, l'utilisation de ce cadre conceptuel ne permet pas une analyse précise et systématique de la nature et de l'origine des pratiques utilisées à l'endroit des opposants politiques et ne s'inscrit pas dans un débat sur la nature du régime politique autour de la présence de l'autoritarisme dans la démocratie guatémaltèque. En outre, la méthodologie utilisée est peu développée et leur analyse n'est basée que sur une seule étude de cas, limitant ainsi la validité externe de leurs arguments.

L'épilogue de la thèse de doctorat de Drouin (2012) sur la guerre contre-insurrectionnelle guatémaltèque comporte sa part de similitudes avec la thèse émise dans le livre d'Epe et Kepfer à propos de la violence puisqu'il se questionne à savoir comment la violence survenue durant le conflit armé s'est transposée auprès de nouveaux groupes considérés comme étant des opposants au sein de leur société (378). La thèse de doctorat de Drouin, qui s'insère également dans une perspective historique, traite aussi de la question de la participation de manière indirecte en focalisant sur l'aspect de la violence politique. À la différence d'Epe et Kepfer, Drouin inscrit sa thèse dans une démarche d'historien et non de pensée politique. La violence politique à l'endroit des défenseurs du territoire dans le contexte démocratique actuel présente, selon Drouin, certaines caractéristiques de l'époque du conflit armé interne sur les plans discursif et contextuel. Il illustre son hypothèse par des exemples de discours tenus dans les médias au courant des dernières années qui s'apparentent fortement au type de discours tenu en 1985 durant le conflit armé (379, 404, 421, 433, 438, 439 et 443-447) ainsi que par une analyse du *modus operandi* des attaques à l'endroit des défenseurs du territoire dans un contexte d'insécurité généralisé (391). Ce *modus operandi* correspondrait à celui des groupes militaires et paramilitaires mis sur pied

sous les dictatures militaires (398). La principale lacune de son analyse se trouve au niveau de la rigueur méthodologique dans l'absence d'une méthode systématique de recension des articles de journaux. En outre, étant donné qu'il s'agit d'un travail effectué à partir d'une perspective historique, la dimension politique en ce qui a trait au régime politique est évacuée de l'analyse.

La littérature sur la participation présente un éventail de mécanismes utilisés par les acteurs étatiques et non-étatiques qui influencent la participation. Outre les deux études de Drouin et d'Epe et Kepfer qui amènent la dimension du conflit armé dans leur analyse, il est par contre très peu question du rôle du passé et encore moins de l'impact de l'autoritarisme et du conflit armé sur la participation. Ces variables sont cependant davantage abordées dans le cas d'autres pays latino-américains comme il sera possible de le voir dans la prochaine section.

Participation, autoritarisme et conflit armé en Amérique latine

Les littératures sur les enclaves autoritaires, l'héritage autoritaire et l'autoritarisme subnational, qui sont principalement centrées sur les pays de la troisième vague de démocratisation et particulièrement sur la région latino-américaine, ont beaucoup contribué à la compréhension de la nature des entraves à la participation. Alors que certaines études se concentrent sur certaines entraves au niveau de l'effectivité de la participation de tous les citoyens, d'autres études focalisent quant à elles sur les entraves à l'endroit d'un secteur de la population qui revendique son inclusion politique.

Une grande partie de la littérature sur les enclaves autoritaires dans les régimes démocratiques latino-américains fait état des impacts qui limitent l'imputabilité verticale et la représentation de la volonté de la population au sein des institutions représentatives. Au Chili, selon Marques-Pereira (2005), cinq mécanismes-enclaves entravent le processus de démocratisation, notamment le système électoral minoritaire, l'établissement de quorums très élevés pour modifier la Constitution ou pour modifier une grande quantité de lois et le processus de nomination au Sénat. Celles-ci ont été posées durant le processus de transition politique et sont demeurées en place par la suite. L'étude de Marques-Pereira (2005) sur le mouvement féministe chilien est également intéressante à ce sujet puisqu'elle porte sur les impacts des entraves institutionnelles sur le contrôle du corps politique et la réédition de comptes à l'endroit d'un segment spécifique de la population chilienne, à savoir les mouvements de femmes. Le comportement oligarchique des représentants s'y traduit par la prise de décision à l'écart du contrôle des citoyens. Il s'agit là

d'un exemple de manque d'imputabilité des représentants élus à l'égard des citoyens, ainsi que d'un manque de réactivité, puisque les décisions prises ne reflètent pas les revendications de la société civile en matière de droit d'égalité en fonction du genre (149-150).

Le système électoral binominal majoritaire, un des cinq mécanismes-enclaves relevés par Garretón et Garretón (2010), peut limiter la compétition électorale puisque tous les partis politiques n'ont pas la même possibilité de remporter la compétition électorale, ce système favorisant deux partis politiques au détriment des autres alternatives. Au Salvador, le système électoral rend difficile l'accès à l'arène politique pour les candidats qui n'ont pas de liens avec les deux principaux partis politiques et favorise la polarisation politique dans le contexte d'un pays subissant le poids du double héritage de l'autoritarisme et de la guerre civile (Códova Macías et Ramos 2012). La compétition, une des dimensions de la participation, peut également être affectée au niveau subnational par la présence d'autoritarisme régional ou local. Ainsi, certaines pratiques formelles et informelles tels que les lois électorales et le système de clientélisme et de patronage nuisent à la compétition en misant sur le contrôle des ressources pour obtenir le soutien de la population (Durazo Hermann 2011 ; Gibson 2005 ; Lawson 2000). Le clientélisme nuit à la compétition puisqu'il enlève toute substance aux élections qui ont été en partie gagnées d'avance par un achat de votes et donc par un accès inégal aux ressources entre le parti au pouvoir, qui veut conserver son hégémonie, et les candidats des partis de l'opposition. Dans le cas de l'État de Oaxaca au Mexique, le parti au pouvoir a établi une coalition informelle avec l'élite commerciale locale afin d'assurer le bon fonctionnement de leur pacte clientéliste (Durazo Hermann 2011, 77). Le parti hégémonique au pouvoir peut également limiter la compétition électorale en coupant les ressources et les alliés potentiels des partis d'opposition par le biais de politiques clientélistes et en conservant le conflit localisé (Gibson 2005, 103). Dans les États pauvres du Brésil, le clientélisme est une pratique couramment utilisée par une minorité de familles qui sont cramponnées à leurs fiefs (Dabène 2008).

Outre la pratique du clientélisme lors des élections, l'autoritarisme peut se manifester auprès d'acteurs et d'institutions formelles autour de la question de la sécurité. Selon Picard, il existe un lien entre l'autoritarisme et l'usage de la coercition. En plus de la présence d'anciens officiers militaires dans la haute administration et de la présence des militaires qui ont des pratiques hostiles au pluralisme et à leur subordination au pouvoir civil élu, le discours sécuritaire peut être utilisé pour justifier l'existence d'enclaves autoritaires ou pour accompagner une dérive

autoritaire. Ce discours sécuritaire peut s'inscrire au cœur d'un dispositif autoritaire de construction et de stigmatisation de la figure de l'ennemi en alimentant une production juridique qui comprend l'imposition d'états d'exception, la répression sélective et l'exclusion de certains groupes contestataires (Picard 2008).

Une relation est souvent établie dans la littérature sur la démocratisation en Amérique latine entre les obstacles à la participation et la période autoritaire ou la transition politique étant donné le passé autoritaire de la grande majorité des pays de la région (Azpuru 2012; Cesarini et Hite 2004; Dabène 2008; Deluchey 2005; Gramajo Valdez 2008; Cruz 2011). La littérature portant de manière générale sur la qualité de la démocratie dans la région latino-américaine a été enrichie au cours des dernières années par le développement des littératures sur les enclaves autoritaires et l'héritage autoritaire (Cesarini et Hite 2004; Dabène et coll. 2008; Garreton 2003) qui amènent une perspective sociologique et pour la plupart historique à l'étude des entraves à la démocratie, dont une partie porte sur la participation. Selon cette perspective, les entraves autoritaires peuvent provenir de l'autoritarisme et avoir été maintenues durant la transition politique, avoir été posées par certains acteurs influents lors de la transition politique (Garreton 2003; Garreton et Garreton 2010; Gibson 2005; Lawson 2000) ou survenir durant la période démocratique (Picard 2008; Cordova Macias et Ramos 2012).

La littérature régionale existante néglige toutefois l'étude des pratiques qui restreignent l'espace de participation publique dans une démocratie en lien avec l'héritage de l'autoritarisme et d'un conflit armé. De plus, hormis le travail de Marques-Pereira sur le mouvement des femmes au Chili, la grande majorité de la littérature régionale n'examine pas les mécanismes entravant la participation d'un segment de la population. Au sein de la littérature sur la participation au Guatemala, les deux recherches qui étudient le thème de la violence ne portent pas attention aux autres aspects du comportement de l'État qui limitent la participation, bien qu'elles relèvent des éléments intéressants sur notre sujet de recherche. Plusieurs travaux dans cette littérature n'utilisent également pas un cadre analytique pertinent à l'étude des régimes politiques. En outre, la méthodologie est peu développée dans plusieurs recherches présentées ci-dessus, ce qui rend la validité des résultats difficile à vérifier.

1.2 Justification de la recherche

La revue critique de la littérature qui vient d'être présentée et commentée a permis de mettre en exergue certaines tendances dans la littérature. Bien que la défense du territoire soit un thème ayant été de plus en plus traité dans la littérature sur le Guatemala au courant des dernières années, ce qui montre la pertinence de ce sujet, elle est souvent analysée à partir d'un cadre néo-marxiste qui met l'accent sur la structure hégémonique du pouvoir (Bastos et de León, 2014 ; Yagenova, 2012 ; Yagenova 2010a ; Yagenova 2010b), laissant ainsi peu de place à l'agentivité. L'héritage de l'autoritarisme est presque balayé dans la littérature sur le Guatemala; le double héritage de l'autoritarisme et du conflit armé n'est quant à lui étudié dans la littérature régionale qu'en fonction de son impact sur la participation électorale (Arnson 2012). Du côté de la méthodologie, certaines études ne focalisent soit que sur une étude de cas (voir par exemple Epe et Kepfer 2014 ; Sibirian et Van der Borgh, 2014) ou une pratique (voir par exemple Sibirian et Van der Borgh, 2014), soit sur plusieurs études de cas et/ou pratiques mais sans expliquer clairement leur choix méthodologiques permettant d'identifier et d'analyser l'impact de pratiques sur la participation non-conventionnelle (voir par exemple Bastos et de León, 2014 ; Epe et Kepfer 2014).

La présente recherche permettra de répondre à ces lacunes par l'étude de deux mouvements de défense du territoire. Ces deux études de cas se situent à l'extérieur du cadre des droits des peuples autochtones, mais demeurent dans le cadre de la défense des droits humains autour du modèle du développement. L'étude de la défense du territoire autour de l'activité minière, une problématique survenue en tant qu'enjeu politique après la transition démocratique, permettra également de voir si les anciennes pratiques sont réactualisées à l'endroit de nouveaux secteurs de la société, dans un contexte où de nouveaux enjeux sont soulevés.

Le choix du Guatemala répond aux trois conditions établies par Cesarini et Hite (2004) qui influencent la présence d'un héritage autoritaire en démocratie à savoir : (i) la durée du régime précédent, (ii) l'innovation du régime et (iii) le mode de transition. Ces trois conditions permettent de postuler la présence d'un héritage autoritaire au Guatemala qui se répercute sur la relation entre l'État et la société civile et la participation des défenseurs du territoire. L'apport théorique se situera au niveau de la mise en relation des théories mobilisées pour l'étude du comportement de l'État à l'endroit de l'espace de la gouvernance des défenseurs du territoire. Il

s'agit, d'un côté, des travaux théoriques sur les entrecroisements d'arènes politiques au sein d'un régime politique (Arnson 2012 ; Cesarini et Hite 2005 ; Dabène, Geisser et Massardier 2008) et, de l'autre côté, des travaux sur la nature de la participation dans une démocratie (Sen 1999 ; Tilly et Tarrow 2011). C'est de ces théories dont il sera question dans la section qui suit.

1.3 Participation, démocratie participative et action collective : présentation du cadre conceptuel

Deux grands débats théoriques sur les régimes politiques instruisent cette recherche. D'un côté, il y a un débat plus vaste sur la nature des régimes politiques. Ce débat a émergé à la fin du dernier siècle dans une volonté de questionner la tradition dichotomique et téléologique du champ de l'étude des régimes politiques. La remise en question de la séparation entre l'autoritarisme et la démocratie nous intéressera particulièrement et sera de plus enrichie par le rôle du conflit armé dans cette relation. De l'autre côté, il y a un débat plus spécifique, mais qui regorge en son sein d'innombrables études et philosophies politiques, sur la nature de la démocratie. C'est au sein de ce débat théorique qu'on ira puiser notre conception de la participation en établissant également des liens avec la conceptualisation de l'action collective et contentieuse de Tarrow et Tilly.

La nature des régimes politiques : d'une conception téléologique et dichotomique à l'étude des similitudes et des convergences de régimes politiques

La littérature sur l'autoritarisme démocratique s'est développée vers la fin des années 1980 avec la typologie élaborée par Manuel Antonio Garretón autour de trois types d'enclaves autoritaires : les institutions, les acteurs et les symboles (Garretón 1989). Cette typologie a été reprise et développée par Dabène, Geisser et Massardier (2008) dans leur ouvrage *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle* ainsi que par Hite et Cesarini (2004) dans leur ouvrage *Authoritarian Legacies and Democracy in Latin America and Southern Europe*. Ces littératures remettent en question la dichotomie traditionnelle présente dans la littérature sur les régimes politiques qui fait de chaque régime politique une catégorie homogène et mutuellement exclusive pour voir les régimes politiques sur la base de similitudes ou de convergences comme étant une « juxtaposition d'arènes politiques différenciées, fonctionnant selon des logiques et temporalités diverses » (Dabène 2008, 97).

Les « enclaves autoritaires » sont définies par Garretón (1993) comme étant des obstacles qui limitent la souveraineté populaire. C'est donc le concept de « souveraineté populaire », qui

renvoie à la capacité des représentants politiques à formuler des politiques publiques conformes à la volonté et aux demandes des citoyens (Peters Jr. 1978, 1), qui est l'élément qui détermine s'il y a présence d'autoritarisme en démocratie. Selon cette conception, la souveraineté populaire est intimement liée à la question de l'imputabilité verticale et donc, à la présence de mécanismes à la disposition des citoyens pour pouvoir contrôler l'action des représentants élus. Dabène, Geisser et Massardier (2008, 16) proposent une autre définition du concept d'enclave autoritaire en tant qu'espace socio-politique où le pluralisme politique est limité. Cette définition se pose elle aussi dans le cadre de la démocratie procédurale, mais focalise sur une autre dimension que la souveraineté populaire, à savoir le pluralisme politique. Ils empruntent ici cette notion à la typologie des régimes politiques de Linz pour qui le degré de pluralisme politique était un des éléments centraux distinguant les différents types de régime politique (Linz 2000, 159-160). Cette conceptualisation de l'enclave autoritaire implique un écart entre la politique électorale et la « politique des problèmes », à savoir l'étape de la définition et de la mise en œuvre des politiques publiques (Massardier 2008, 37). Malgré l'association qui peut être établie entre la notion du pluralisme politique et les théories pluralistes de la démocratie, qui sont fondées sur une vision procédurale de la démocratie selon lesquelles la démocratie est la libre compétition entre divers groupes de la société (Brodier et Rein 2008, 13), le concept de pluralisme politique peut être interprété et conceptualisé de diverses manières, comme nous le verrons plus bas.

La notion d'héritage autoritaire, développée par Hite et Cesarini (2004), est définie comme étant « des règles, procédures, normes, modèles, pratiques, dispositions, relations, et mémoires provenant d'expériences autoritaires bien définies dans le passé qui, comme résultat de configurations historiques spécifiques et/ou de luttes politiques, ont survécu à la transition démocratique et interviennent dans la qualité et la pratique des démocraties post-autoritaires » (Cesarini et Hite 2004, 4). Ce concept a été principalement étudié dans le contexte des pays de la troisième vague de démocratisation en Europe du Sud et en Amérique latine. Un héritage autoritaire peut affecter diverses dimensions liées à la qualité de la démocratie, que ce soit la participation, l'État de droit, la réédition de compte horizontale ou verticale ou toute autre dimension liée à la qualité de la démocratie telle que définie par Diamond et Morlino (2004). La principale lacune de la définition d'« héritage autoritaire » donnée par Cesarini et Hite est son caractère relativement flou. En effet, la formulation de la seconde partie de la définition comme englobant tout ce qui intervient « dans la qualité et la pratique des démocraties post-autoritaires

» nous dit très peu sur ce qui constitue une démocratie post-autoritaire. Or, il s'agit là d'un des sujets les plus débattus dans la littérature sur les régimes politiques : la nature et les composantes d'un régime politique démocratique.

À l'inverse, une des contributions de ce concept est d'amener une perspective historique à l'étude des régimes politiques⁴. Celle-ci se reflètera dans notre analyse par la comparaison des pratiques caractérisant la réponse de l'État aux revendications des défenseurs du territoire à celles utilisées durant la période de l'autoritarisme et du conflit armé. Il faudra également déterminer si ces pratiques sont le résultat d'un héritage institutionnel ou d'un acteur spécifique ou si elles ont été mises en place au sein de nouvelles institutions ou par de nouveaux acteurs. Il faut également noter que c'est parmi les exemples d'héritages autoritaires proposés par Cesarini et Hite que se trouve le concept de « pratiques » qui a été choisi pour cette étude. L'accent est en effet mis dans cette recherche sur les pratiques,⁵ qui renvoient à des actions qui émanent du comportement de certains acteurs. Ces actions peuvent autant résulter de la mise en application d'institutions formelles que d'un comportement extra-institutionnel de la part de certains acteurs. Pour les fins de ce travail, l'accent sera mis sur un type de pratiques, à savoir les « pratiques de sécurité ». La définition de la sécurité choisie pour cette recherche va au-delà des approches classiques sur la sécurité qui associent celle-ci à la souveraineté de l'État et à l'absence de menace physique ; elle s'inspire plutôt des approches constructivistes de la sécurité, et notamment des *Critical Security Studies*, selon lesquelles la sécurité est liée à l'émancipation et à son interprétation par les acteurs⁶ (Booth 1991, 319).

Un point important à souligner dans le cas du Guatemala est la relation entre le régime politique autoritaire (1954-1985) et le conflit armé (1960-1996) qui ont tous les deux marqué l'histoire récente du pays. Il faut noter d'entrée de jeu que la distinction entre les deux catégories est difficile à établir étant donné que ces deux catégories se recoupent et se sont influencées dans le contexte historique et politique du Guatemala. Des mécanismes utilisés durant le conflit armé au Guatemala (infiltration au sein de groupes, disparitions forcées, exécutions sommaires, renseignement, etc.) ont également été utilisées par des dictatures militaires latino-américaines

⁴ Il importe de noter que la conception vue précédemment des enclaves autoritaires n'exclut pas non plus l'adoption d'une perspective historique comme le note un de ses auteurs (Dabène 2008, 111).

⁵ Des références seront également faites à d'autres termes, tels que les méthodes et les mécanismes, utilisés comme étant des synonymes du concept de « pratiques », et le « comportement », qui est un concept qui englobe l'ensemble des pratiques.

⁶ En ce sens, la sécurité doit donc être étudiée à partir de sa conception et de sa construction par les sujets de l'étude.

dans le même contexte régional de la Guerre froide et de l'influence politique et économique des États-Unis. À la différence du Guatemala, ces pays n'étaient cependant pas le lieu de l'émergence de mouvements insurrectionnels. De plus, la stratégie contre-insurrectionnelle développée au Guatemala pour combattre l'ennemi a affecté non seulement les groupes armés liés aux mouvements de guérilla, mais également l'opposition politique pacifique. Les particularités du cas du Guatemala et de son passé de conflit armé se révèlent donc plutôt dans l'usage fréquent de la militarisation du territoire, dans le niveau extrêmement élevé de violence et dans les conséquences du conflit armé sur le sentiment d'insécurité et de terreur largement diffusé au sein de la population⁷. Ce double contexte du conflit armé et de l'autoritarisme met en exergue l'intérêt du choix du Guatemala pour traiter de la question sécuritaire et de ses impacts sur la participation.

L'ensemble des pratiques qui caractérisent la réponse de l'État aux revendications des défenseurs du territoire, et non seulement un mécanisme en particulier, sera étudié dans les chapitres empiriques. Comme il est suggéré dans nos hypothèses que la réponse de l'État se caractérise par l'usage d'une combinaison de plusieurs pratiques pour limiter la participation des défenseurs du territoire, il s'avère important d'éclaircir le concept de participation. Les théories de la démocratie participative et de l'action collective seront mises à profit dans la section qui suit pour bien comprendre la nature de la participation.

Qu'est-ce que la démocratie ? Pluralisme politique, participation et action collective

La nature de la démocratie est un des grands débats théoriques qui a marqué et continue de marquer la science politique. Pour comprendre la réponse de l'État face aux revendications des défenseurs du territoire opposés à l'activité minière au Guatemala, la théorie de la démocratie participative et le concept d'action collective et contentieuse seront discutés pour leurs apports, mais aussi leurs limites à cette recherche.

Sans trop s'attarder sur les grands débats autour de la nature de la démocratie, il est important de les présenter brièvement en raison de leur omniprésence dans la littérature et surtout dans les travaux sur l'autoritarisme en démocratie. Cette présentation permettra par ailleurs de situer la

⁷ Ces caractéristiques ne sont pas uniques au cas du Guatemala. Elles sont également présentes dans d'autres pays d'Amérique latine comme le Salvador qui a également le lieu d'un conflit armé au courant du XXe siècle. Toutefois, le cas du Guatemala se démarque par la force de l'héritage de cette époque du conflit armé et de l'autoritarisme, comme il sera possible de le voir dans la section du troisième chapitre sur le contexte guatémaltèque.

perspective choisie dans ces grands débats et ainsi, souligner l'importance de cette recherche sur le plan théorique. Deux grandes écoles conceptuelles s'affrontent sur la nature de la démocratie : la conception procédurale et la conception substantielle de la démocratie⁸. L'approche procédurale de la démocratie présente certains attraits pour l'étude des processus de démocratisation, en particulier en ce qui a trait à la facilité d'opérationnalisation de la catégorie conceptuelle « démocratie ». Cependant, nous préférons dans cette recherche une conception plus large du régime politique et de la démocratie qui tient compte non seulement du mode d'accès aux postes politiques, mais également de la relation qu'entretiennent les dirigeants politiques avec la société lors de l'exercice du pouvoir (Held 2006). En outre, l'approche procédurale simplifie la participation à l'exercice du vote et les autres modes de participation conventionnelle, ce qui s'avère réducteur. Dans notre perspective, le régime politique désigne « the formal and informal structure and nature of political power in a country, including the method of determining office holders and the relations between office holders and the society at large » (Badie, Berg-Schlosser et Morlino 2011, 2233) et donc, une conception substantielle de la démocratie.

C'est au sein de cette approche théorique que se situe la conception de la démocratie dans laquelle s'ancre cette recherche. La démocratie repose dans cette perspective sur un processus d'émancipation où la participation dans la prise de décisions sur les activités de la *polis* est accessible à l'ensemble des individus qui la composent. La participation est un moyen d'action démocratique qui permet de questionner le statut quo et les frontières de la légitimité politique. Elle donne ainsi la possibilité aux citoyens de questionner les modalités du vivre ensemble, les frontières de la légitimité et ainsi contribuer à l'élaboration des règles de l'existence collective (Lamoureux 2013). Cette vision de la démocratie est bien représentée dans la théorie de la démocratie participative qui apparaît non seulement comme étant la théorie la plus pertinente d'un point de vue théorique, mais aussi d'une perspective pratique et « émique ». Le caractère « émique » de la théorie de la démocratie participative permet ainsi d'ancrer ce cadre conceptuel

⁸ Pour les fins de cette recherche et par souci de synthèse, l'auteure s'est limitée aux grandes approches théoriques sur la démocratie afin de mettre en exergue la présence de deux grands courants théoriques sur la nature de la démocratie. Il faut cependant noter que bien que ces deux grands courants soient fréquemment repris dans la littérature sur le sujet, cette classification n'en est pas moins contestée. De plus, la théorie libérale de la démocratie est considérée par plusieurs auteurs comme étant une catégorie à part, en tant qu'exemple de l'approche procédurale complexe.

dans la réalité politique, sociale et historique guatémaltèque⁹.

C'est à travers de la notion des capacités¹⁰ que Fioramonti et Kononykhina conceptualisent la participation et l'« enabling environment (environnement favorable) » de la société civile. L'environnement de la société civile y est défini comme étant un ensemble de conditions qui influencent la capacité des citoyens à participer au sein de la société civile de manière soutenue et volontaire (Fioramonti et Kononykhina 2015). Cette lentille conceptuelle permet de voir les conditions sous-jacentes permettant aux individus de pouvoir participer en examinant les conditions au niveau des environnements socio-culturel, socio-économique et de la gouvernance (Fioramonti et Kononykhina 2015). L'environnement de la gouvernance, qui inclut les capacités individuelles et collectives pour l'engagement (Fioramonti et Kononykhina 2015, 12) nous offre une perspective utile pour voir l'espace de la participation des défenseurs du territoire et le comportement de l'État à ce sujet. C'est sur cet environnement que l'accent sera mis dans cette recherche.

La participation est beaucoup plus vaste que la simple volonté d'influencer le gouvernement évoquée par Verba et Nie (1972, 2-3) qui réduisent la participation aux modes conventionnels que sont le vote, la participation au sein de campagnes électorales et le contact auprès de représentants (Verba et Nie 1972). Elle englobe un vaste répertoire de participation qui prend forme au sein de la société civile, définie comme un aréna de participation (Heinrich et Fioramonti 2007, repris par Fioramonti et Kononykhina 2015, 4). Selon cette perspective, la participation regroupe autant les modes conventionnels de participation que sont les partis politiques que d'autres formes de participation tels que les mouvements sociaux et les ONG¹¹. La société civile est représentée dans cette vision comme étant un lieu où les individus et les groupes peuvent s'exprimer en émettant leur intérêts et/ou revendications, en construisant du capital social ainsi qu'en favorisant la tolérance et les compromis et ainsi offrir un milieu propice à encourager la participation politique (Fioramonti et Kononykhina 2015, 8). La théorie de la démocratie participative permet ainsi d'examiner la participation au-delà des modes

⁹ Plus spécifiquement, le caractère « émique » de la théorie de la démocratie participative vient du modèle de démocratie inscrit dans les Accords de paix de 1996 (voir pages 51-52).

¹⁰ Cette notion a été conceptualisée par l'économiste Amartya Sen dans son livre *Development as Freedom* (1999). Selon cette approche économique, la pauvreté vient de la privation de certaines capacités des individus qui les empêchent d'être libres.

¹¹ Cette distinction entre les modes de participation conventionnelle et non-conventionnelle, bien qu'elle soit critiquable, est une division classique dans la littérature sur le sujet (voir Milbrath 1965 ; Goldstone 2003).

conventionnels de participation. L'élargissement des éléments inclus dans la définition de la participation peut toutefois s'avérer un couteau à double tranchant : en étant plus générale, cette définition de la participation ne permet pas de distinguer les formes de participation et leur relation avec la nature du régime démocratique. Elle met ainsi sur un piédestal le vote, ou les mouvements de défense des droits fondamentaux, et des formes d'engagement civique telle que la participation au sein de clubs de bowling¹². Ces formes d'engagement civique relèvent plutôt de l'ordre du pluralisme social et non politique puisque ses activités ne visent pas à changer une politique publique ni la distribution du pouvoir.

La participation étant un concept très vaste, regroupant en son toit tant les modes conventionnel et non-conventionnels de participation que les formes d'engagement civique, il est important d'utiliser la méthode de l'entonnoir afin de cerner plus précisément le mode de participation dont il sera question dans les chapitres à venir : l'action collective et contentieuse, ou, encore plus précisément, les mouvements sociaux. Les mouvements sociaux, qui sont la forme d'action collective la plus fréquente dans l'ère moderne (Tarrow et Tilly 2015), sont définis comme étant des « collective challenges, based on common purposes and social solidarities, in sustained interaction with elites, opponents, and authorities » (Tarrow 2011, 9). Cette forme d'action collective peut également devenir une action contentieuse si elle remplit trois conditions suivantes:

- a. elle doit être une pratique utilisée par des personnes qui n'ont pas un accès régulier aux institutions représentatives ;
- b. les revendications de ces personnes doivent être nouvelles ou non acceptées ;
- c. le comportement de ces personnes doit défier fondamentalement les autres ou les autorités (Tarrow 2011, 7).

Les mouvements de défense du territoire au Guatemala répondent à ces trois critères. Premièrement, les acteurs n'ont pas un accès régulier aux institutions représentatives : les défenseurs du territoire n'ont pas de canal d'influence auprès des institutions et ressentent au contraire une forte marginalisation et exclusion politique de la part des institutions et des acteurs

¹² Cet exemple est une référence directe aux travaux de Putnam (2000) sur la participation au sein de clubs de bowling comme forme d'engagement civique.

politiques qui sont en situation de pouvoir au sein des institutions représentatives¹³. Deuxièmement, leurs revendications sont relativement nouvelles dans le contexte guatémaltèque, si on tient compte des caractéristiques ethniques des acteurs. Bien que la défense du territoire face aux méga-projets de développement ait émergé au Guatemala au début du XXIe siècle, elle était menée et considérée comme étant un enjeu lié et délimité aux populations autochtones, ce qui n'est pas le cas des mouvements actuels de défense du territoire. De plus, ces revendications ne sont pas acceptées par les acteurs politiques qui ne partagent pas la même conception du territoire et du développement¹⁴. Troisièmement, le comportement des acteurs défie les autorités en organisant plusieurs actions pour limiter l'activité minière sur le territoire¹⁵.

Au sein des études sur l'action contentieuse, une branche étudie les différentes périodes des mouvements sociaux. Tarrow développe sur ce point dans la section de son livre sur la démobilisation des mouvements sociaux, un aspect du champ d'étude sur l'action collective qui, selon lui, est peu développé dans la littérature. Il identifie cinq processus de démobilisation : la répression (ou, de manière plus générale, le contrôle de la contention), la facilitation, la fatigue, la radicalisation et l'institutionnalisation (Tarrow 2011). Schumaker (1975, 494-495), très brièvement présenté par Tarrow dans cette même section, distingue plusieurs types de réponses de l'État à partir du concept de réactivité et ce, dans un continuum ; ce continuum va de la « réactivité de l'accès » à la « réactivité de l'agenda », puis à la « réactivité politique », suivie de la « réactivité du résultat » et la « réactivité de l'impact ». Ces deux grilles analytiques s'avèrent toutefois trop générales pour examiner le comportement de l'État guatémaltèque face aux revendications des défenseurs du territoire. Elles n'offrent pas non plus d'indicateurs pertinents pour observer les impacts des pratiques sur la participation. La théorie de la démocratie participative est également critiquable sur certains points, comme il a été possible de le voir, mais elle a néanmoins l'avantage de pouvoir nous offrir une conception de la participation plus utile sur le plan méthodologique. Cet apport rend donc la théorie de la démocratie participative plus pertinente pour cette recherche que les études sur les mouvements sociaux.

¹³ Les sentiments d'exclusion politique, de marginalisation et d'injustice sont ressentis avec vigueur par les défenseurs du territoire interrogés dans le cadre de cette recherche. Plusieurs d'entre eux ont en effet souligné au courant de l'entretien l'absence totale d'influence au sein des institutions représentatives qui sont caractérisées par la corruption et la prédominance du pouvoir économique sur leurs intérêts.

¹⁴ Ce point sera abordé dans le troisième chapitre lors de la présentation du mouvement de défense du territoire au Guatemala.

¹⁵ Ces actions seront élaborées dans la présentation du répertoire d'action des défenseurs du territoire.

La participation dans une perspective historique

Les théories sur la démocratie participative et la présence d'autoritarisme en démocratie s'avèrent les deux principales lentilles conceptuelles à travers desquelles la problématique de recherche sera examinée. La première théorie vient définir le concept de participation à partir de la notion de capacités. Après avoir défini l'environnement de la participation au sein de la société civile, nous avons présenté les trois types d'environnement de la participation tels qu'élaborés par Fioramonti et Kononykhina et nous avons choisi de focaliser sur l'environnement de la gouvernance des défenseurs du territoire pour la présente recherche. La seconde théorie a permis de déconstruire la dichotomie entre l'autoritarisme et la démocratie en insistant sur les similitudes et convergences possibles au sein d'un régime politique, de voir la relation entre le conflit armé et l'autoritarisme ainsi que de définir la notion de pratiques, qui sera la variable indépendante de notre recherche. Ces approches théoriques seront agrémentées d'une perspective historique qui permettra d'examiner s'il y a présence d'un héritage de l'époque de l'autoritarisme et du conflit armé sur l'espace de gouvernance des défenseurs du territoire au sein de la démocratie guatémaltèque.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE

Dans le chapitre précédent, nous avons tout d'abord établi les limites des recherches effectuées jusqu'à présent sur la problématique de la participation. Puis, nous avons présenté les lentilles conceptuelles à partir desquelles la problématique de recherche sera examinée. Cette section vise à donner une forme scientifique et méthodique à la recherche en détaillant le processus méthodologique guidant cette recherche. Ce processus sera détaillé en commençant par exposer la problématique, qui comprend les questions et les intuitions de recherche ayant donné vie à ce travail, pour par la suite présenter le cadre ontologique et épistémologique, les indicateurs de recherche, la validité externe et en terminant par la présentation des techniques de collecte et d'analyse des données.

2.1 Problématisation

La recherche s'intéresse à la participation publique, dans un pays où le conflit armé et l'autoritarisme ont contribué à exclure des segments importants de la population de la prise de décision en matière de développement. C'est dans un tel contexte que cette recherche se questionne sur la nature du régime politique au Guatemala et sur la présence potentielle de pratiques autoritaires et contre-insurrectionnelles à l'endroit des défenseurs du territoire qui s'opposent à l'activité minière sur leur territoire.

La question de recherche principale est la suivante :

- Comment l'État répond-il aux revendications des défenseurs du territoire dans la démocratie guatémaltèque ?

Cette question sous-tend les trois questions spécifiques suivantes :

- a. Quelle est la nature des pratiques qui caractérisent le comportement de l'État envers les défenseurs du territoire autour de l'activité minière au Guatemala ?
- b. Qui sont les acteurs et quelles sont les institutions liées aux pratiques de l'État envers les défenseurs du territoire ?
- c. Quelle est l'origine de ces pratiques ? Sont-elles antérieures, ou postérieures, à l'ère de l'autoritarisme et du conflit armé ?

Cette recherche a été menée sur la base d'un processus inductif à partir de notes de terrain

récoltées lors de rencontres effectuées avec des défenseurs de droits humains au Guatemala en 2013 et de la lecture de rapports sur la situation des défenseurs de droits humains dans le pays. Des défenseures du territoire alors rencontrées avaient partagé leur difficulté de participer à la vie politique au Guatemala et des entraves qu'elles rencontraient dans leur militantisme¹⁶. Bien que des intuitions de recherche aient été émises au départ et qu'une perspective théorique du néo-institutionnalisme historique ait été choisie avant d'effectuer la majeure partie de la collecte de données, ce cadre théorique et les indicateurs ont dû être revus à la lumière des données récoltées sur le terrain et de la réflexion sur la démocratie qui a accompagné le processus de recherche. Les intuitions de recherches suivantes avaient été émises au début du processus de recherche :

IR1 La présence d'un héritage autoritaire et du conflit armé dans le comportement de l'État guatémaltèque au niveau de la nature des pratiques :

- 1.1 Un discours liant les défenseurs du territoire à des menaces à la sécurité nationale¹⁷;
- 1.2 L'utilisation fréquente de la violence¹⁸;
- 1.3 La collecte de renseignements sur les opposants politiques dans des institutions de sécurité¹⁹;
- 1.4 Des opérations militaires contre-insurrectionnelles;
- 1.5 La prise de décision entre les mains de plusieurs anciens militaires actifs lors du conflit armé²⁰.

IR2 La présence d'un héritage de l'autoritarisme au niveau de l'objectif des pratiques :

- 2.1 L'utilisation de ces pratiques sécuritaires pour limiter la participation des défenseurs du territoire.

¹⁶ Notes de terrain des entretiens effectués durant l'été 2013 avec des défenseures guatémaltèques de droits humains au Guatemala.

¹⁷ Cette intuition de recherche vient de la lecture du rapport de l'organisation UDEFEGUA sur l'année 2012 (UDEFEGUA 2013) et des notes de terrain des entretiens réalisés avec des défenseures des droits humains au Guatemala à l'été 2013.

¹⁸ Cette intuition de recherche vient également de la lecture du rapport de l'organisation UDEFEGUA sur l'année 2012 (UDEFEGUA 2013).

¹⁹ Cette intuition de recherche vient de l'article de journal « De regreso a los ochentas » (Carlos Lemus 2014): « un evidente y acelerado retorno a la prepotencia policial, militar y administrativa de gobierno. Hay espionaje, infiltracion de soldados en las marchas, escuchas telefonicas, represion policial, negacion de informacion a los medios de comunicacion, gas pimienta contra los manifestantes; implante de pruebas por parte de la Policia; llamadas de intimidacion a los directores de medios, todo un estilo de gobierno estructurado por los militares favoritos del presidente ».

²⁰ Cette intuition de recherche vient de l'article de journal « Habito contrainsurgente y dogma neoliberal » (Figueroa Ibarra 2012).

C'est à partir de ces questions et de ces intuitions de recherche que la collecte de données s'est effectuée. Celle-ci a commencé par une recherche dans les livres d'histoire du Guatemala et la lecture de rapports sur la situation des défenseurs des droits humains et des défenseurs du territoire au Guatemala. Puis, elle s'est poursuivie avec divers types de données collectées durant le terrain effectué au Guatemala afin d'affirmer, infirmer et nuancer les intuitions de recherche pour en venir aux hypothèses suivantes :

H.1 La présence d'un héritage de la contre-insurrection guatémaltèque au niveau des institutions liées à des pratiques :

1.1 La militarisation du territoire et les intrusions dans les résidences sous la *Ley de Orden Público*

1.2 Le collecte de renseignement et le contrôle social au sein des bases militaires

H.2 La présence d'un héritage de la contre-insurrection guatémaltèque au niveau des acteurs liés à des pratiques :

2.1 Le responsable du Conseil national de sécurité, Buscamante, qui est lié aux activités du Groupe interinstitutionnel des affaires minières

2.2 Le Ministre de l'Intérieur, Bonilla, qui est lié au comportement de la police dans le campement policier dans la région de Guatemala

H.3 La présence d'un héritage de l'autoritarisme au niveau de l'objectif des pratiques :

3.1 L'utilisation de ces pratiques sécuritaires pour restreindre l'environnement de la gouvernance des défenseurs du territoire.

De plus, il sera possible de voir dans les études de cas et le chapitre comparatif que certaines ouvertures se sont présentées pour les défenseurs du territoire.

2.2 Positionnement ontologique et épistémologique

La recherche se base sur une ontologie relativiste selon laquelle il n'existe aucun monde « réel » indépendant. Toute réalité est socialement et discursivement construite (Furlong et Marsh 2010, 185). La participation ne peut en ce sens être appréhendée qu'à partir de l'expérience de la réalité des participants, celle-ci constituant la seule réalité valide. Les impacts sur la participation ne peuvent en effet être analysés qu'en fonction des interprétations et des compréhensions que les défenseurs du territoire donnent à leur environnement (Furlong et Marsh 2010). Cette position ontologique réfute toute prétention positiviste au sujet de la création de lois générales et

universelles. L'objectif principal de la recherche académique n'est donc pas tant de prédire un phénomène, mais plutôt d'expliquer la nature de celui-ci.

Le constructivisme constitue quant à lui le cadre épistémologique de cette recherche. Cette position épistémologique est le fruit d'une longue réflexion et d'une volonté que les résultats de cette recherche rendent compte de la réalité du monde dans sa complexité, et parfois ses contradictions, à travers les yeux de ceux qui la vivent. Comprendre l'environnement de la participation des défenseurs du territoire à travers leurs lunettes permet de comprendre leur relation avec les autres acteurs, l'univers sociologique et historique dans lequel ils évoluent, de leur place dans la société, et d'avoir accès à des informations riches en ce qui a trait à leurs expériences personnelles. De plus, la chercheuse vivant elle aussi dans un environnement historique, social et politique qui influence son angle de recherche et sa position théorique, la recherche ne peut être que le résultat d'une subjectivité et d'une construction sociale. Certains choix méthodologiques découlent de cette perspective épistémologique, et principalement l'utilisation d'une méthode qualitative pour saisir comment les participants comprennent et représentent leur monde (Furlong et Marsh 2010, 199).

2.3 Présentation et justification des instruments de recherche

Les instruments de recherche choisis proviennent de la théorie de la démocratie participative, théorie qui a été présentée dans le chapitre précédent. Ces catégories conceptuelles ont eu comme fonction première de servir de repère à la chercheuse pour guider la collecte de données étant donné que la recherche a été effectuée sur la base d'un processus inductif. Elles sont basées sur le travail de Fioramonti et Kononyknina (2015) sur l'« enabling environment » (l'environnement favorable) qui est inspiré du concept des capacités développé par Amartya Sen et de la théorie de la démocratie participative. Les auteurs divisent l'« enabling environment » de la société civile en trois catégories : l'environnement socio-culturel, l'environnement socio-économique et l'environnement de la gouvernance. Cette recherche focalise uniquement sur la dimension de la gouvernance qui recoupe les capacités fondamentales structurelles et individuelles pour l'engagement politique et social (Fioramonti et Kononyknina 2015). L'« environnement de la gouvernance » comprend les neuf sous-dimensions suivantes : l'infrastructure de la société civile, le dialogue politique, la corruption, les droits et libertés politiques, les droits d'association, l'État de droit, les droits personnels (les libertés civiles), le

contexte légal des ONG et les libertés des médias. Ces sous-dimensions incluent à leur tour des indicateurs²¹ qui relèvent tant du domaine des institutions formelles, qui garantissent la capacité individuelle et collective de participer, que du domaine de l'exercice réel de la participation.

Cette vaste gamme d'indicateurs développée par Fioramonti et Kononyknina n'est toutefois pas sans ses limites et critiques. La plus importante limite se situe au niveau de l'utilisation d'une approche positiviste et, conséquemment, d'une méthodologie quantitative qui se résume à un agrégat d'indicateurs provenant de diverses études. Cette méthodologie ne permet ainsi pas de rendre compte du processus et des représentations des défenseurs du territoire alors que ceux-ci se trouvent au cœur de notre perspective épistémologique interprétative. Il faut ainsi appréhender ces dimensions et ces indicateurs comme étant des références conceptuelles favorisant la catégorisation des représentations que font les défenseurs du territoire du comportement de l'État. Le langage de libertés et droits fondamentaux, dans lequel les indicateurs sont inscrit, correspond en ce sens au discours des défenseurs du territoire qui sont opposés à l'activité minière au Guatemala²². Une autre limite concerne les sous-dimensions qui comprennent une série d'indicateurs n'étant pas mutuellement exclusifs²³. Enfin, tel qu'il a déjà été fait mention dans la critique du cadre théorique de la démocratie participative dans lequel s'insère cette méthodologie, le concept de participation est trop vaste, englobant de ce fait diverses formes de participation et d'engagement civique. Il est donc nécessaire de l'adapter à l'étude des mouvements sociaux puisque certaines dimensions et certains indicateurs ne sont pas pertinents pour cette recherche²⁴.

Les sous-dimensions et les indicateurs de l'environnement de la gouvernance qui ont été choisis pour les fins de cette recherche sont les suivants :

1. Libertés civiles²⁵:

²¹ On compte 30 indicateurs sous les 9 sous-dimensions de l'environnement de la gouvernance.

²² Il a été possible de le constater dans plusieurs entretiens ainsi que par le biais de l'observation participante. Il faut également noter que les droits fondamentaux ne représentent donc pas, dans notre perspective, une « réalité objective », mais bien un langage dans lequel les militants ont décidé de formuler leurs revendications.

²³ Un exemple de la redondance des indicateurs dans le calcul de l'environnement de la gouvernance est l'inclusion du droit à l'association comme étant une variable à part alors qu'une autre variable comprend « les droits civils et politiques », qui inclut le droit à l'association comme indicateur.

²⁴ Par exemple, la dimension de la liberté de la presse n'est pas pertinente pour les fins de cette recherche.

²⁵ Dans le tableau sur les dimensions et les indicateurs de l'index de l'« enabling environment » de la société civile par l'organisation CIVICUS, cette dimension est intitulée « droits politiques » alors qu'elle renvoie plus spécifiquement aux libertés civiles.

1.1 Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la sécurité de sa personne ;

1.2 Liberté de mouvement.

L'étude du processus de l'influence du comportement de l'État sur les libertés civiles des défenseurs du territoire sera possible grâce à la conception de la sécurité qui provient des *Critical Security Studies*. Cette position théorique met au cœur de son analyse la sécurité et l'émancipation des individus et la représentation de la sécurité par les acteurs, un aspect fondamental dans notre approche constructiviste.

Le comportement de l'État sera placé dans une perspective historique. L'objectif étant de voir s'il y a présence d'un héritage de l'époque précédente du conflit armé et de l'autoritarisme, il s'avère nécessaire de procéder à une comparaison entre les deux périodes historiques. Pour ce faire, il faudra procéder en deux temps. D'une part, il faudra définir les mécanismes utilisés durant le conflit armé et le régime autoritaire ainsi que les acteurs et institutions formelles ou informelles (lorsque ce sera pertinent) qui sont rattachés à ces pratiques, ce qui sera l'objet de la section du troisième chapitre portant sur l'histoire politique du Guatemala. D'autre part, les mécanismes caractérisant le comportement de l'État envers les défenseurs du territoire opposés aux projets miniers seront examinés dans les deux chapitres suivants grâce à deux études de cas qui seront par la suite comparées afin de dégager les similitudes et les différences.

2.4 Méthodes de collecte et d'analyse de données

La recherche se base sur une méthodologie qualitative qui est la plus apte à pouvoir rendre compte du comportement de l'État vis-à-vis des défenseurs du territoire contre l'activité minière. Elle permet en effet d'examiner le processus par lequel certaines pratiques affectent la participation avec une visée explicative et non prédictive prétendant dégager des lois universelles. Le processus d'enquête a été une recherche inductive composée d'un éventail de méthodes de collecte de données.

Nature des données recueillies et processus d'enquête

Les données ont été collectées par la chercheuse à deux moments. La première période de collecte de données s'est effectuée durant l'été et l'automne 2014 à partir de données secondaires sur la période de l'autoritarisme et du conflit armé, des données générales sur la situation des défenseurs de droits humains au Guatemala et la lecture de journaux afin d'avoir un portrait de la

situation politique dans le pays. La seconde période s'est effectuée quant à elle au courant des six premiers mois de l'année 2015 au Guatemala par une combinaison d'entretiens semi-dirigés, d'observation participante, de consultation d'archives de périodiques et de demandes d'accès à l'information auprès de certaines institutions étatiques.

Elle a été initiée par la lecture de rapports d'organisations nationales et internationales sur la situation de la démocratie et de la défense des droits fondamentaux non seulement au Guatemala, mais aussi en Amérique latine afin de pouvoir mieux comprendre la problématique et quelles sont les catégories de défenseurs de droits humains les plus vulnérables afin de mieux circonscrire la problématique. Ces rapports d'organisations (Amnistie internationale, Peace Brigades International, Haut-Commissariat des Nations Unies, UDEFEGUA, SEDEM) ont été consultés afin d'avoir un portrait général de la situation de la participation et de la relation entre l'État et la société civile, et plus particulièrement les organisations et individus au cœur de la défense des droits fondamentaux. La chercheuse a consulté par la suite d'autres rapports plus spécifiques afin de connaître les acteurs, les institutions et le contexte dans lequel la participation prend forme. Au besoin, la chercheuse a également lu des analyses scientifiques sur des questions plus précises sur des sujets telles que la sécurité, la démocratie ainsi que plusieurs autres aspects en lien avec la problématique de recherche. La volonté d'inscrire la problématique dans une perspective historique a nécessité un long travail de recherche historique. Ce travail de recherche a porté tant sur le contexte international et régional durant la Guerre froide²⁶ que sur le contexte national du Guatemala et ce, depuis le début du XXe siècle et le Printemps démocratique (1944-1954) en passant par le retour à un régime autoritaire et le début du conflit armé jusqu'à la période démocratique actuelle. Ce sont ces lectures qui donnent le ton historique à cette recherche en permettant de voir l'origine de certaines pratiques soupçonnées d'être toujours en cours aujourd'hui. Plus précisément, cette revue de l'histoire du Guatemala a permis de relever plusieurs éléments importants pour cette recherche afin de pouvoir établir la présence ou non d'un héritage autoritaire, à savoir (i) les acteurs, (ii) les institutions ainsi que (iii) les pratiques utilisées à l'endroit des opposants politiques.

Les articles de périodiques du Guatemala ont été recueillis lors du travail de terrain effectué au

²⁶ Ce contexte international et régional est important pour comprendre le comportement de l'État guatémaltèque vis-à-vis de ses citoyens qui voulaient prendre part à la vie politique. Ce point sera abordé dans la première partie du troisième chapitre.

Guatemala en 2015 à l'hémérothèque nationale du Guatemala. Les deux journaux quotidiens les plus distribués au Guatemala, en l'occurrence *Prensa Libre* et *Nuestro Diario*, ont été consultés étant donné leur large distribution en comparaison aux autres périodiques et donc leur influence auprès de la population a de fortes chances de s'avérer beaucoup plus grande que les autres quotidiens, mais également pour des contraintes temporelles. Au total, près de 600 articles et publicités ont été sauvegardés par la chercheuse pour leur pertinence et plus précisément pour obtenir des informations sur le contexte autour de la défense du territoire et des stratégies d'action.

Parallèlement à la consultation des articles de périodiques, des entretiens semi-dirigés ont également été effectués auprès d'individus et d'organisations travaillant directement ou indirectement sur les enjeux de démocratie, des droits fondamentaux et de la défense du territoire. Choisir l'entretien semi-dirigé comme méthode de collecte de données vient de la volonté de laisser une grande marge de manœuvre aux acteurs ainsi qu'à la chercheuse pour explorer diverses avenues, sans imposer un cadre trop rigide. Elle vise également à laisser les acteurs guider la communication en n'intervenant que lorsque le propos devenait hors-sujet, pour demander des précisions ou encore pour discuter d'une thématique qui n'avait pas été abordée au préalable. Cette méthode favorise l'analyse du sens que les acteurs donnent à la réalité à laquelle ils sont confrontés en témoignant de leur interprétations et représentations des événements en plus de respecter le cadre de référence des acteurs (Campenhoudt et Quivy 2011, 172). L'objectif de ces rencontres était double : d'une part, collecter des informations précises sur la problématique qui étaient nécessaires dans la mesure où les cas étudiés sont récents et donc, certaines informations ne sont tout simplement pas disponibles par un autre moyen. D'autre part, connaître leur perspective et leur perception des contraintes et possibilités de la participation dans leur environnement social et politique et du comportement de l'État face à leurs revendications. En tout, 29 entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec des défenseurs du territoire, des organisations travaillant sur le sujet et des acteurs travaillant au sein d'institutions étatiques ayant joué un rôle dans les cas étudiés de défense du territoire. Ces entretiens ont duré en moyenne une heure. Ils ont été conduits entre le 15 février et le 6 juillet 2015 dans plusieurs municipalités et régions du Guatemala, dans le lieu indiqué par les participants²⁷.

²⁷ Les entrevues, qui se sont toutes déroulées en espagnol, seront traduites librement par la chercheuse de l'espagnol au français dans cette recherche.

L'échantillonnage des participants s'est développé de manière parallèle au processus analytique et n'a pas pour objectif leur représentativité statistique, mais se base plutôt sur la technique « boule de neige » et la sélection des participants pour des motifs théoriques, en fonction de leur participation active dans la défense du territoire (Atchison et Palys 2008, 124-126). Trois types de participants étaient visés : les acteurs s'identifiant en tant que défenseurs du territoire, les acteurs secondaires dans la participation des défenseurs du territoire et les acteurs étatiques. La première et principale catégorie de participants est constituée de défenseurs du territoire opposés à trois projets miniers particuliers : le projet El Escobal à San Rafael Las Flores, le projet Progreso VII Derivada à San Pedro Ayampuc et le projet Marlin à San Miguel Ixtahuacan. Alors que les deux premiers projets servent d'études de cas au cœur de notre analyse, celui du projet Marlin a permis d'établir des repères et de vérifier les hypothèses émises dans les deux premiers projets. Il sert donc de « contrôle », situé hors de la période temporelle étudiée.

La deuxième catégorie de participants recoupe les acteurs secondaires au sein de la société civile qui ont soutenu les défenseurs du territoire dans leur participation. Il est ici principalement question des organisations légales et environnementales qui ont appuyé la participation des défenseurs du territoire de diverses manières²⁸.

La troisième catégorie inclut trois représentants de l'État. Ceux-ci travaillent au sein du bureau de protection des défenseurs de droits humains (Ministère de l'Intérieur), du sous-département de la participation citoyenne et du dialogue (Ministère de l'Énergie et des Mines) et du Système national de dialogue. Ces trois institutions étatiques ont chacune un rôle particulier dans le mouvement de défense du territoire en relation avec l'activité minière dans le pays.

Les thématiques abordées durant les entrevues ont varié d'un acteur à l'autre dépendamment de leur connaissance du sujet. Par exemple, les entrevues avec les défenseurs du territoire étaient divisées en trois grandes catégories : (i) les motivations de leur participation, (ii) les formes de participation et (iii) le comportement de l'État face à leurs revendications. Dans le cas des entrevues avec des acteurs travaillant dans des organisations sociales ou légales ou dans des

²⁸Ces manières incluent l'organisation de consultations communautaire et/ou d'ateliers d'information sur la problématique minière et extractive au Guatemala, le dépôt des plaintes auprès du Ministère de l'Énergie et des Mines et la représentation des défenseurs du territoire devant le système judiciaire guatémaltèque pour ne nommer que certaines activités centrales.

institutions étatiques²⁹, la thématique était plus précise sur le travail de l'organisation en lien avec la participation des défenseurs du territoire et la relation de l'État envers ceux-ci ou envers les défenseurs du territoire.

Les participants qui travaillent dans une organisation ont été contactés par le biais de celle-ci dans la mesure du possible. Dans plusieurs cas, ce furent cependant les contacts informels qui ont été déterminants, que ce soit la référence par une tierce personne ou la rencontre de ces personnes lors d'un événement. Durant le séjour au Guatemala, plusieurs événements liés à la problématique de recherche ont été organisés ; ils ont ainsi été des lieux importants où un premier contact avec des participants potentiels s'est fait. Le 26 janvier 2015, une conférence a été organisée pour le lancement de la campagne « Somos Defensores » par l'organisation de développement international Oxfam. Des contacts ont également pu être établis lors de la conférence de CALAS intitulé « Mujeres en Defensa de la Vida, el Agua y el Territorio » le 5 mars 2015 et l'« Encuentro Continental contra la Minería » organisé dans la municipalité de Mataquescuintla du 11 au 17 mars 2015. La confidentialité a été proposée aux participants qui ont tous décliné, voire ont tenu à être mentionné dans certains cas. Étant donné que leur mention ne représente aucun danger à leur sécurité puisqu'ils ont déjà intervenu publiquement sur le sujet, leur nom sera mentionné dans cette recherche. Avant de commencer toute entrevue, les participants ont été avisés de la nature de la recherche et du contexte académique dans lequel elle s'inscrit. Afin d'établir un lien de confiance avec les défenseurs du territoire³⁰ et de leur expliquer le contexte dans lequel a émergé la problématique de recherche, il a été mentionné les liens entre la chercheuse et les organisations de défense des droits humains, et son lien avec la Guatemala Human Rights Commission, une ONG basée aux États-Unis et avec un bureau au Guatemala dont la mission principale est la promotion des droits humains au Guatemala. Il a toutefois été précisé que malgré le fait que c'est par le biais de cette organisation que la chercheuse s'était familiarisée avec la problématique, cette recherche s'inscrit dans un contexte académique et non militant. Il était particulièrement important pour la chercheuse de se dissocier un peu de son identité en tant que canadienne puisque dans les deux cas, les entreprises minières

²⁹ Il s'agit ici des participants de la 2^e et de la 3^e catégorie qu'il est possible de regrouper sous le titre de participants de périphérie, c'est-à-dire des acteurs qui sont touchés par le mouvement de défense du territoire de manière indirecte (soit, par exemple, par l'appui juridique aux organisations de défense du territoire ou, dans le cas des acteurs étatiques, de leur intervention ponctuelle dans la défense du territoire).

³⁰ Ceci est pour contre-carrer le fait que les défenseurs du territoire peuvent parfois se montrer méfiants envers les personnes qu'ils ne connaissent pas, surtout dans le contexte politique tendu du Guatemala.

ont, ou ont eu dans le passé, des relations financières étroites avec le Canada. De plus, même si la chercheuse a eu la possibilité de s'affilier avec le centre de recherche FLACSO-Guatemala, au sein duquel des chercheurs travaillent sur des thématiques en lien avec cette problématique, une décision a été prise de procéder à la collecte des données de manière individuelle, sans affiliation autre que celle d'étudiante à la maîtrise à l'Université d'Ottawa, afin de conserver une indépendance académique³¹. Le consentement des participants a été demandé au début de chaque entrevue tant pour leur mention dans la recherche que pour l'enregistrement de l'entrevue.

Les entrevues se sont déroulées dans le lieu qui convenait le mieux aux participants, tant et autant qu'il ne posait pas de problème de sécurité tant pour les participants que pour la chercheuse et que la confidentialité des propos pouvait être garantie. La sécurité fut un aspect particulièrement présent dans la conscience de la chercheuse étant donné deux aspects. D'une part, le contexte général d'insécurité présent au Guatemala. D'autre part, le contexte spécifique du mouvement social opposé au projet Progreso VII Derivada caractérisé par une forte présence policière – et d'Interpol à une reprise – proche du lieu de rassemblement des défenseurs du territoire et certains commentaires des participants selon lesquels les policiers n'aiment pas la présence d'étrangers dans ces lieux éloignés étant donné qu'ils soupçonnent les raisons pour lesquelles ces « étrangers » visitent ces lieux.

La durée et la conjoncture dans laquelle se sont effectuées les entrevues semi-dirigées au Guatemala ont été teintées de certaines contraintes. Certains participants potentiels étaient fortement sollicités à cause du contexte électoral ou parce qu'ils avaient certaines activités et réunions prévues à l'extérieur du pays. Dans certains cas, des contacts ont commencé à s'établir seulement vers la fin du travail de terrain et donc le départ en juillet a limité la possibilité de discuter avec des participants potentiels. La distance géographique a également constitué une contrainte importante, surtout dans le cas de l'étude de la participation en lien avec la présence de la mine Tahoe Resources dans les régions de Santa Rosa et de Jalapa étant donné que la chercheuse vivait à environ 15 heures de route.

Les entrevues ont été enrichies par l'observation participante par le biais de la présence lors

³¹ Les chercheurs de FLACSO-Guatemala travaillant sur cet enjeu sont connus dans le milieu militant pour leur approche néo-marxiste et militante comme il est possible de le voir dans leurs écrits et comme il a été possible de le constater à deux reprises au Guatemala, une première fois le 5 février 2015 lors d'un événement organisé à l'Université San Carlos et une seconde fois lors du lancement d'un livre sur la thématique le 1^{er} juillet 2015.

d'événements en lien avec la défense du territoire. L'observation participante a été notamment effectuée afin de gagner la confiance des défenseurs du territoire qui peuvent être parfois méfiants envers les personnes qu'ils ne connaissent pas tel qu'il en a déjà été mentionné plus tôt. Cette situation est en partie due selon certains récits racontés à la chercheuse à la présence dans le passé de personnes associées aux compagnies minières prétendant être des journalistes pour obtenir des informations à leur sujet. L'observation participante s'est faite en participant à des activités locales ou régionales organisées dans les lieux de défense du territoire et en assistant à plusieurs conférences et lancements de livre sur le sujet. L'objectif poursuivi était d'avoir accès à certaines informations qui n'auraient pas pu être collectées autrement et que les participants auraient pu être réticents à donner sans qu'un lien de confiance ait été établi. Pour minimiser les risques de la subjectivation, la technique de l'observation participante périphérique a été privilégiée, qui consiste en une participation plus modérée. Les risques de subjectivation ont également été minimisés parce que la chercheuse a conservé une certaine distance en limitant ses visites durant la journée et refusant d'être active dans certaines activités (Soulé 2007). Ce fut notamment le cas lors d'une manifestation contre la corruption qui a eu lieu dans la capitale durant le mois de juin à laquelle des participants étaient présents et distribuaient des dépliants sur leur enjeu à laquelle la chercheuse a assisté, mais en tant que témoin des événements et non pas en tant que participante active.

Des demandes d'accès à l'information ont aussi été une technique de collecte de données employée pour avoir accès à des informations sur des institutions qui n'étaient pas disponibles d'une autre manière. Quatre demandes d'accès à l'information ont été remplies et envoyées auprès des unités d'accès à l'information du Ministère de la Défense Nationale, du Ministère de l'Intérieur, du Conseil national de sécurité et de la Cour de justice sur les fonctions et l'emplacement de certaines institutions dans les trois premiers cas et sur la nature des procès juridiques dans le quatrième cas. La demande d'accès à l'information déposée auprès du Ministère de l'Intérieur était un moyen de connaître l'emplacement des bases militaires au cas où le Ministère de la Défense nationale refusait de fournir l'information au nom de la sécurité nationale, ce qui en fut le cas en bout de ligne, puisque selon une employée du Ministère de l'Intérieur, les bases militaires sont situées proche d'un commissariat de police. Cependant, à la lumière des connaissances développées sur l'emplacement de certaines bases militaires et des informations reçues sur l'emplacement des commissariats de la police, ces informations ont été

mises de côté. L'accès à des informations sur les procès judiciaires à l'endroit des défenseurs du territoire (nature des accusations, dates, acteurs impliqués) a été limité pour des questions de respect de la vie privée des citoyens.

Méthodes d'analyse des données

L'analyse de contenu a été utilisée pour classer les informations sous des thématiques en fonction de la nature des entraves. L'analyse thématique, un type d'analyse de contenu, permet d'identifier les catégories et les concepts dans les textes et de les lier à des modèles théoriques formels (Corbin et Strauss 2008). L'analyse thématique se fait selon un processus continu d'attribution des thèmes et de construction d'un arbre thématique où les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture des textes (Paillé et Mucchielli 2008, 166). Contrairement aux catégories, les thèmes sont moins interprétatifs et n'ont pas une fonction théorique (Paillé et Mucchielli 2008, 176). Un thème, contrairement à une catégorie, permet de cerner ce dont il est question dans le texte. La validation d'un thème ne se fait pas seulement en fonction de la récurrence de celui-ci, mais également en fonction de son importance sur la variable et du statut de l'information (Paillé et Mucchielli 2008, 186-187 et 189). L'analyse thématique permet de relever les thèmes pertinents à partir du matériel étudié, qui prend diverses formes dans notre cas. Une analyse thématique rigoureuse conduit à distinguer les thèmes importants et les regroupements entre ceux-ci. Le processus de construction de l'arbre thématique s'est effectué à la main, sans utilisation de logiciel, en partie par déduction puisque certains indicateurs et intuitions de recherche avaient été posés avant la majeure partie de la collecte des données, et en partie par induction en analysant les textes et en relevant les thèmes évoqués. L'inventaire des thèmes s'est suivi d'une étape d'analyse de ceux-ci afin de voir si on doit procéder à des regroupements entre diverses catégories, des subdivisions, des fusions ou une hiérarchisation des thèmes³² (Paillé et Mucchielli 2008, 170).

2.5 La comparabilité des cas

Cette section commence par une mise en garde sur la question de la comparabilité des cas. Autant cette étape s'avère nécessaire dans une démarche scientifique afin d'établir les similitudes et les différences entre les deux études de cas, autant il faut établir d'entrée de jeu que

³² Paillé et Mucchielli (2008, 179) nous proposent de procéder à l'analyse des thèmes en mettant en relation les thèmes par les processus suivants : récurrence, divergence, opposition, convergence, complémentarité, parenté et subsidiarité.

l'environnement autour des deux mouvements sociaux comporte inévitablement sa part significative de traits distinctifs. Le choix de s'en tenir à la participation à propos de la défense du territoire en relation avec l'activité minière permet de circonscrire la recherche autour d'une thématique particulière, ce qui s'avère important étant donné la spécificité de chaque enjeu de développement qui a ses propres dynamiques, acteurs et institutions qui y sont associés. Le thème de la défense du territoire autour de l'activité minière a été choisie en fonction de deux critères : (i) d'une part, son importance en tant qu'enjeu de développement au Guatemala et (ii) d'autre part, l'intérêt de voir si les anciennes dynamiques présentes durant le conflit armé et les dictatures militaires sont en cours sur de nouveaux enjeux. L'inclusion de deux cas permet en contrepartie de voir s'il y a présence d'une tendance similaire dans les deux cas tout en allant en même temps en profondeur dans chacun d'eux. Ce sera donc le travail de futurs chercheurs de voir si les conclusions de cette recherche s'appliquent dans d'autres secteurs afin d'avoir le portrait le plus fidèle et le plus global des entraves à la participation au Guatemala. La comparabilité des deux cas s'appuie sur plusieurs facteurs qui ont été regroupés ici sous le titre d'environnement de la gouvernance qui comprend les éléments liés au régime politique et aux capacités de l'État.

Présentation de l'environnement de la gouvernance: régime politique et capacités de l'État

Le Guatemala a un régime politique démocratique et unitaire. Le pouvoir est centralisé au niveau du gouvernement national, situé dans la capitale, Guatemala. L'enjeu minier est un domaine qui relève de la compétence du gouvernement national tel qu'il a été souligné dans le jugement de la Cour constitutionnelle du Guatemala en 2012 dans lequel les juges affirment que les minéraux et les ressources du sous-sol appartiennent à l'État (PDH 2014, 13). La branche exécutive est donc impliquée dans ce processus. Plusieurs acteurs sont impliqués de près ou de loin dans l'activité minière. Les décisions en matière d'octroi de la licence minière reviennent au Ministère de l'Énergie et des Mines, mais le Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MARN) est également fortement impliqué avant l'octroi de la licence minière lors du processus d'évaluation de l'étude d'impact environnemental présenté par l'entreprise et par la suite dans le suivi du contrôle et du suivi des moyens d'atténuation au sein des diverses activités économiques (MARN s.d.). Les deux projets ont reçu leur licence d'exploitation par le Ministère de l'Énergie et des Mines durant la même période, à quelques mois d'intervalle et donc dans le même contexte politique. L'entreprise minière Tahoe Resources a reçu la licence d'exploration pour le

projet Escobal par le Ministère de l'Énergie et des Mines (MEM) le 15 mars 2007 dans les municipalités de San Rafael Las Flores, Casillas et San Carlot Azatate dans les départements de Santa Rosa et Jalapa et la licence d'exploitation le 3 avril 2012. (MEM 2015a, 2). La mine Progreso VII Derivada, qui appartient à la compagnie minière américaine Kappes Cassiday and Associates depuis 2008, a commencé en 2000 en phase d'exploration et a reçu la licence d'exploitation par le MEM le 23 novembre 2011 (MEM 2015b, 5). Le président est également impliqué lors de la prise de certaines décisions relatives à l'environnement de participation des défenseurs du territoire et à la facilitation du dialogue entre l'État et les défenseurs du territoire³³. L'autorité municipale a également un rôle dans la réponse de l'État aux revendications des défenseurs du territoire et à l'espace de participation.

Un autre élément important de l'environnement de la gouvernance a trait à la sécurité. Cette fonction incombe à l'État central dans les deux régions. Les forces coercitives y sont représentées par la police et l'armée. On remarque cependant au courant de la dernière décennie une militarisation de la sécurité intérieure, une politique particulièrement marquée dans l'administration politique sous le président Molina. Cette militarisation de la sécurité et de la vie publique se caractérise par la présence d'anciens militaires dans plusieurs institutions de sécurité publique, dont certains occupent des positions de haut niveau et par une augmentation de l'utilisation de l'armée dans des fonctions de sécurité publique (BTI 2014)³⁴. Le Ministre de l'Intérieur, responsable de la police, est d'ailleurs un ancien colonel de l'armée (BTI 2014). La présence de l'armée dans la sécurité interne est toutefois difficile à recenser étant donné les restrictions imposées par la *Ley de Acceso a la Información Pública* pour les questions considérées comme étant de l'ordre de la sécurité nationale (Gramajo Valdéz 2008). Les visites dans ces deux départements et les entretiens avec les défenseurs du territoire laissent par contre suggérer que l'armée n'a de bases militaires que dans le département de Santa Rosa et non pas dans le département de Guatemala, du moins à proximité des projets miniers. Les deux corps de sécurité ne parviennent toutefois pas à contenir la violence dans le pays, loin de là. Plus de 6 000

³³ Le président peut par exemple demander au Système national de dialogue, une institution étatique, d'aborder un conflit social en particulier. Il peut également assister à ces rencontres (Entrevue avec Gomez, coordinateur du Système national de dialogue, à Guatemala en juin 2015).

³⁴ Hernández, directrice de l'organisation SEDEM, appelle ces deux caractéristiques la « militarisation » et le « militarisme ». Le premier renvoie à la présence militaire dans les rues tandis que le second caractérise la logique militaire derrière les politiques de sécurité ainsi que d'autres politiques publiques dans d'autres secteurs. Source : Entrevue avec Hernández, directrice de l'organisation SEDEM, à Guatemala en avril 2015.

homicides ont été commis en 2012 au Guatemala (UNODC 2013, 126). La violence est surtout concentrée dans le département de Guatemala, et principalement dans la capitale. Les deux régions dans lesquelles les défenseurs du territoire organisent différentes formes de participation présentaient en revanche les plus hauts niveaux d'homicides dans le pays en 2012 (PDH 2014, 30).

La comparabilité des cas est une étape nécessaire, bien que limitée, pour s'assurer que les données recueillies et analysées soient comparables, et ce afin de valider les conclusions. Cette étape a permis d'établir certaines différences, notamment au niveau de la présence militaire dans les régions. Toutefois, les deux cas s'inscrivent dans une même logique de participation basée sur la défense du territoire et de l'environnement et ce sont les mêmes institutions et acteurs étatiques qui interviennent au niveau de la sécurité nationale, du processus d'octroi des licences minières et du dialogue.

CHAPITRE 3: MISE EN CONTEXTE RÉGIONALE ET NATIONALE

Afin de pouvoir bien comprendre la situation de la participation autour de la défense du territoire au Guatemala, il s'avère essentiel de remettre la problématique dans son contexte historique, économique et politique tant au niveau national que régional. La contextualisation régionale va permettre de souligner la dynamique en cours depuis la troisième vague de démocratisation, une dynamique marquée sur le plan politique par l'entrée de nombreux pays latino-américains dans la catégorie des démocraties électorales, avec toutefois des variations importantes au niveau du degré de démocratisation de chacun des pays. Au niveau économique, sa dynamique se caractérise par l'adoption de politiques économiques libérales ayant suscité une forte mobilisation à son encontre dans plusieurs pays. Dans le cas du Guatemala, nous pourrions voir que les Accords de paix n'ont pas pu mettre fin à l'exclusion de plusieurs segments de la société qui, depuis 2005, se sont réappropriés l'espace public pour émettre leurs revendications de droits fondamentaux et demander une démocratisation et décentralisation de la prise de décision sur les enjeux liés au territoire.

3.1 L'Amérique latine : de la fin du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui

L'Amérique latine est passée par une grande transformation du paysage politique dans les années 1980 et 1990 lors de la troisième vague de démocratisation, qui a commencé avec la transition politique de la République dominicaine en 1978 et qui s'est étendue dans la grande majorité des pays de la région dans les années 1980 et au début des années 1990. Depuis, la démocratie s'est imposée comme étant le « seul jeu en ville », le seul système politique légitime auquel tous les acteurs politiques participent ou, du moins, en acceptent les principes fondamentaux ; il est possible de l'observer par la quasi-absence d'interruptions de la démocratie au courant des dernières décennies, avec les coups d'États en Haïti en 2004 et au Honduras en 2009 comme étant les seules exceptions à la règle.

Ce retour à la démocratie s'effectue après un passé autoritaire marqué par la gouvernance par des dictatures militaires dans un contexte international imprégné par la Guerre froide. C'est dans ce contexte qu'a été adoptée la doctrine de sécurité nationale par les pays latino-américains. La doctrine de sécurité nationale a marqué une transformation fondamentale du rôle des forces armées dans les pays latino-américains en lui accordant la mission non pas de veiller à la sécurité

des frontières, qui est sa fonction traditionnelle principale, mais plutôt de chercher et essayer d'identifier l'ennemi dans son propre pays. Même si l'ennemi interne était incarné en premier lieu par les organisations armées, et plus particulièrement les mouvements de guérillas, la répression s'est dirigée vers un arc élargi d'opposants politiques : militants communistes, socialistes, anti-impérialistes, organisations paysannes, mouvements étudiants, et n'importe quel groupe avec un brin nationaliste perçu par le pouvoir comme étant une menace à la sécurité nationale (Eggers-Brass, Gallego et Gil Lozano 2013, 395).

Les passages d'un régime autoritaire vers une démocratie formelle durant les années 1980 ne se sont pas traduits dans tous les cas par la fin de la répression et une ouverture des espaces de prise de décision aux citoyens sur une base égalitaire. Il en a été le cas dans certains pays où on peut trouver des mécanismes sociopolitiques de participation novateurs tels que les budgets participatifs au Brésil (Montambeault 2009) ou les conseils communaux au Venezuela (Machado 2009). Ces mécanismes contribuent à réduire cette scission entre les citoyens et les élus et donnent l'occasion aux citoyens de « faire ensemble » et ainsi, contribuer et construire à la prise de décision sur comment vivre ensemble. Toutefois, il en est autrement dans plusieurs pays de la région et ce, sur plusieurs enjeux où les citoyens ne sont pas pris en compte et où les décisions sont prises par les dirigeants politiques sans égard à la volonté de la population. Cette situation se reflète en partie par la faible légitimité que portent les citoyens envers les principaux acteurs et institutions politiques ; selon le Latinobarómetro (Azpuru 2012, 70), moins de 50% des citoyens de la région affirme avoir confiance en le pouvoir exécutif et seulement 32.2% des citoyens ont confiance en les partis politiques en Amérique latine.

Au courant des dernières décennies, un des enjeux ayant suscité de forts débats et une réappropriation de l'espace public par les citoyens concerne le modèle économique adopté dans plusieurs pays de la région latino-américaine. En effet, de nombreux pays de la région ont procédé à des réformes économiques majeures dans le cadre du Consensus de Washington. Cet accord économique consiste en dix mesures économiques visant à remédier au problème que représentait alors la dette dans la région, qui avait quadruplé en l'espace de sept ans seulement et ainsi remettre l'économie sur un bon pied. C'est en réponse aux problèmes économiques dans la région que le Fonds Monétaire International est intervenu en offrant des prêts aux gouvernements en l'échange de conditionnalités liées à l'imposition de réformes économiques majeures dans la région (Rivera-Batiz 2000, 172) que sont : la discipline fiscale, l'instauration de

changements substantifs dans les priorité en matière de dépenses publiques, la mise en œuvre de réformes du système de taxation, la libéralisation du taux d'intérêt, avoir un taux d'échange compétitif, la libéralisation commerciale et de l'investissement direct étranger, la privatisation, la dérégulation et la protection des droits de propriété (Lora et Olivera, 2005 ; Biglaiser et DeRouen Jr., 2004).

Les investissements directs étrangers ont été une des politiques de libéralisation économique priorisées dans plusieurs pays en Amérique latine. À travers la région, les gouvernements ont adopté des politiques plus favorables à l'investissement étranger visant à éliminer graduellement les barrières aux investissements étrangers, faisant ainsi de l'Amérique latine la région avec le plus bas rang moyen de barrières parmi les pays en voie de développement en 2000 avec un rang de 2.1 (Rivera-Batiz 2000, 176-177). L'investissement direct étranger a ainsi pu connaître dans ces conditions une forte croissance, passant de moins de 20 000 milliards de dollars en 1990 à 174 546 milliards en 2012 en Amérique latine (ECLAC 2013, 9-10). Cette ouverture de la région à la mondialisation économique s'est traduite par un boom du secteur extractif d'une échelle et d'une rapidité sans précédent comme conséquence de trois facteurs : l'adoption de régimes de redevances plus favorables aux entreprises (Hogenboom et Fernández Jilberto, 2009; Rivera-Batiz 2000, 171), l'augmentation de la demande mondiale pour les ressources naturelles ainsi que la découverte de nouvelles technologies (Procasur Ford Foundation 2011, 1-2). En résultat à ce nouvel environnement, les investissements dans le secteur minier ont quadruplé entre 1990 et 2007 (Gordon et Webber 2008, 68).

L'adoption de ces politiques de libéralisation économique ont suscité l'émergence de plusieurs groupes et mouvements de contestation en Amérique latine, qui ont revendiqué leur droit de participer dans les décisions en matière de développement. Les populations autochtones ont souvent été à l'avant-plan du mouvement de défense du territoire en faisant référence aux instruments internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme telle que la Convention 169 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux populations autochtones et tribales, et en particulier le droit à la consultation libre et préalable. Ces revendications ont par contre dépassé le cadre de la défense des droits des populations autochtones dans certains pays, notamment au Pérou où une forte mobilisation de la part d'une communauté rurale dans la ville Tambogrande a mené à l'annulation d'un projet minier en 2003 (Haarstad 2008, 94). Alors que dans ce dernier cas, le gouvernement péruvien a fait preuve

d'ouverture vis-à-vis des revendications de la société civile, en organisant un référendum afin de connaître la position des citoyens sur ce projet, d'autres gouvernements ont préféré la voie de la répression et de la fermeture face aux revendications de leur population.

Les politiques mettant l'accent sur les investissements directs étrangers et l'exploitation des ressources naturelles ont suscité dans plusieurs pays une forte opposition de la part de certains groupes de la société civile et une différente réponse de la part de l'État. Dans le cas du Guatemala, l'adoption de ces politiques s'inscrit dans une histoire marquée par l'exclusion et de hauts niveaux de violence politique de l'État à l'endroit de la population dans le contexte d'un conflit armé. La prochaine section permettra de mieux comprendre le cas du Guatemala en ce qui a trait à la participation et aux pratiques de l'État à l'endroit des opposants politiques. Ainsi, il sera possible de dégager les mécanismes qui étaient en place à cette époque afin de pouvoir examiner par la suite s'il y a présence d'un héritage ou d'une similitude entre ces dernières et le comportement de l'État à leur endroit et les entraves actuelles à l'espace de gouvernance des défenseurs du territoire.

3.2 Le Guatemala : une histoire marquée par la violence et l'exclusion politique

Tel qu'il vient d'être mentionné, les revendications au sujet des projets de développement au Guatemala se posent dans un contexte historique marqué par l'exclusion et la marginalisation de certains groupes sociaux qui désiraient une meilleure redistribution des terres et inclusion politique, sociale et économique. C'est cette exclusion qui a conduit à l'autoritarisme et au conflit armé au milieu du XXe siècle. De plus, la double transition politique vers la démocratie et vers la paix a été incapable d'être la conjoncture critique nécessaire pour favoriser l'inclusion et la participation de la société civile sur les enjeux de développement comme on pourra le voir.

3.2.1 Les trois conditions pour la présence d'un héritage autoritaire réunies et l'influence du conflit armé

Dans le cas du Guatemala, les trois conditions de la présence d'un héritage autoritaire sont remplies, à savoir : (i) la longue durée du régime autoritaire (1954-1985), (ii) le mode de transition, qui a laissé un rôle important à l'armée et qui a favorisé l'élite politique et économique au pouvoir lors de la transition politique, et (iii) la faible innovation et transformation des règles et des normes autoritaires (Cesarini et Hite 2004). On verra comment ces conditions s'appliquent également pour l'héritage du conflit armé qui a affecté plusieurs

dimensions mentionnées ci-dessus.

Dans un premier temps, l'autoritarisme a duré pendant plus de 30 ans au Guatemala avec la succession de plusieurs dictatures militaires. Ce fut le coup d'État du colonel Armas et de son Armée de libération nationale qui, à la suite de plusieurs tentatives de déstabilisation des États-Unis à l'endroit du régime d'Arbenz en 1953, a signé la fin du régime démocratique et le retour à l'autoritarisme avec l'emprisonnement de milliers de personnes, la diffusion de la propagande anti-communiste et la répression de l'opposition (Booth, Wade et Walker 2010, 137). Quelques années plus tard, en 1960, le conflit armé a réellement pris forme lors de l'émergence des FAR et du MR-13, des mouvements de guérillas suivant une idéologie marxiste (Oglesby et Ross 2009, 26). Le régime autoritaire s'est maintenu et a été maintenu au pouvoir, notamment grâce à l'appui des États-Unis jusque dans les années 1980 et de la puissance compagnie bananière United Fruits C.A. qui ne voulait pas du régime démocratiquement élu d'Arbenz qui la menaçait d'expulsion (Domingo Cabrera 2011; Gallego, Egger-Brass et Gil Lozano 2013). Ce contexte national a été renforcé par le contexte international de la Guerre froide et de guerre idéologique de la « démocratie » contre le « communisme ». Celui-ci a fortement influencé le pouvoir guatémaltèque dans ses politiques et ses pratiques envers les opposants politiques, armés ou non. Le comportement de l'État envers les opposants se caractérisait à cette époque par la prévalence d'une logique sécuritaire où la sécurité de l'État était placée au-dessus du droit (Schirmer 1998, 141). Le pluralisme politique était fortement limité par un État contre-insurrectionnel qui visait à contrôler la population et éliminer toute opposition au pouvoir établi (Jonas 1991, 117). Les dictatures militaires ont ainsi pu se maintenir au pouvoir pendant plusieurs décennies. De plus, les élites politique et économique guatémaltèques au pouvoir étaient très unies face à une opposition fragmentée avec de faibles capacités militaires et économiques et sans soutien de l'étranger. Ce ne fut que dans les années 1980 que la dictature militaire a dû concéder une transition démocratique en raison de la montée des pressions internationales face aux allégations de nombreux abus des droits humains commis durant le conflit armé. Les élites politiques et économiques étaient également à ce moment-là fragmentées avec des disputes internes (Schirmer 1998). L'élection d'un gouvernement civil en 1985 et son arrivée au pouvoir en 1986 ne s'est toutefois pas traduite par une ouverture de l'espace de participation puisque celle-ci était réservée à certains groupes seulement et que le conflit armé était toujours en cours. Plusieurs réunions ont été organisées, informellement puis formellement, avant la conclusion des six

Accords de paix en 1996 entre le gouvernement élu et les mouvements de guérilla. Ces Accords comprenaient des changements majeurs en faveur de l'inclusion politique et de la participation citoyenne, mais ils ont toutefois été laissés, pour la plupart, feuille morte par la suite.

Dans un deuxième temps, les transitions politiques survenues en 1985 et 1996 ne sont pas parvenues à mettre un terme à cette exclusion d'une grande partie de la population et ce, malgré le fait que l'exclusion politique et socio-économique aient été des facteurs au cœur de la fin du « Printemps démocratique »³⁵. Le processus de transition politique a été initié en 1983 avec la levée de l'état de siège et le début de la libéralisation politique (Brett et Delgado 2005, 8 ; Domínguez et Lindenberg 1997, 122) et s'est conclu en 1985 et 1986, avec la tenue des élections qui ont mené au retour au pouvoir d'un gouvernement civil (Haggard et Kaufman 1995, 19). Cependant, malgré ce transfert de pouvoir du pouvoir militaire aux mains d'un pouvoir civil, plusieurs obstacles ont continué à entraver le passage vers une démocratie formelle. Ces obstacles ont constitué des entraves si grandes que plusieurs auteurs ne situent pas la transition politique en 1985, mais plutôt en 1996 lors de la signature des Accords de paix. Il faut également noter que l'armée a eu une forte emprise sur le processus de transition vers la démocratie : c'est l'armée qui a contrôlé tout le processus électoral en définissant les règles de la transition, dont les acteurs autorisés à y participer (Cardenal 2006 ; Jonas 1991, 157). De plus, le processus électoral a fortement manqué de représentativité et de participation : les partis de gauche soupçonnés d'être communistes étaient bannis de la compétition électorale (Brett 2008) et près de 56 % des citoyens éligibles à voter n'ont pas été aux urnes (Jonas 1991, 156).

Les Accords de paix devaient être un tournant mettant fin à l'exclusion politique en posant les bases à l'inclusion des citoyens dans la prise de décision. La participation citoyenne dans l'élaboration des projets de développement est une composante-clé des Accords de paix afin de permettre le développement d'une démocratie inclusive. La section 5 de l'Accord sur le renforcement du pouvoir civil et sur le rôle des forces armées dans une société démocratique stipule que « [the] strengthening of civilian power requires that the ability of citizens to participate in society also must be enhanced, by providing increased opportunities for citizen participation and building their capacity to participate. » (USIP 1998). Ce point est également au

³⁵ Cette expression est utilisée dans la littérature sur l'histoire du XXe siècle au Guatemala pour désigner la période de la présidence d'Arbenz durant laquelle plusieurs avancées démocratiques (reconnaissance de certains droits socio-économiques, participation politique encouragée, etc.) ont été institutionnalisées.

cœur de l'Accord sur les aspects socioéconomiques et la situation agraire où il est mentionné que : « This Agreement seeks to create or strengthen mechanisms and conditions to guarantee the effective participation of the people and contains the priority objectives for Government action to lay the foundations of this participatory development. » (USIP 1998, 1), Dans la première partie sur la démocratisation et le développement participatif, il est écrit que:

the process of social and economic development should be democratic and participatory and include: (a) consensus-building and dialogue among agents of socio-economic development; (b) consensus-building between these agents and State bodies in the formulation and implementation of development strategies; and (c) effective citizen participation in identifying, prioritizing and meeting their needs (USIP 1998, 2).

De plus, il est affirmé au point 5 que: « Strengthening social participation means that greater opportunities in social and economic decision-making should be offered to organized groups. This assumes that all kinds of grass-roots organizations representing different interests will be recognized and encouraged. » (USIP 1998, 2). Les Accords de paix ne se sont toutefois pas traduits en un mécanisme juridique contraignant, en partie en raison de l'échec du référendum constitutionnel en 1999 (Stanley et Holiday 2002, 2).

Dans un troisième temps, peu d'innovation et de transformation des politiques et des pratiques autoritaires ont été faites au courant et après les deux transitions politiques. Outre l'adoption d'une loi municipale sur la décentralisation en 2002 (OAS S.d.)³⁶, peu de mesures ont été prises afin de favoriser la participation des citoyens et une plus grande réactivité de la part de l'État. En outre, le système électoral et partisan n'a pas permis la mise en place d'un système de représentation des intérêts et des valeurs des citoyens en raison de la présence de plusieurs pratiques : le copinage, le personnalisme, la corruption ainsi que l'absence de plate-forme électorale et de pluralisme idéologique entre les partis politiques qui a conduit à une forte fragmentation du Congrès (BTI 2003; BTI 2006; BTI 2008; BTI 2010; BTI 2012; BTI 2014).

Certaines pratiques du passé de l'autoritarisme et du conflit armé sont quant à elles demeurées en place après la double transition alors que d'autres ont pris fin durant la double transition ou par la suite. Parmi les acteurs-clés de la stratégie de contre-insurrection et de l'application de la doctrine de sécurité nationale par la dictature militaire se trouvaient la Direction de l'intelligence

³⁶ Cette loi a permis la création des COCODES, des conseils de développement, qui ont joué un rôle majeur dans la défense du territoire et dans l'organisation de consultations communautaires.

militaire, connue sous l'acronyme *La 2*, la police nationale³⁷ et les escadrons de la mort (Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala 1998, 154-157 et 160). Certains de ces acteurs qui ont été au pouvoir et/ou ont joué un rôle actif dans le conflit armé sont parvenus à conserver un pouvoir au sein du régime démocratique, tel que le montre la présence d'anciens militaires dans des ministères importants et au sein du pouvoir exécutif. La directrice de l'organisation SEDEM, dont la mission est d'assurer la compatibilité des mesures de sécurité avec la démocratie, parle du « militarisme » pour caractériser le comportement des acteurs-clés du gouvernement au pouvoir entre 2012 et 2016; en effet, plusieurs acteurs centraux du pouvoir exécutif ont été impliqués sous l'ancien régime autoritaire dans le conflit armé, qu'il s'agisse par exemple de l'ancien président Otto Pérez Molina ou du Ministre de l'Intérieur Bonilla³⁸.

Plusieurs institutions formelles ont également été mises en place sous le régime autoritaire pour exclure, voire éliminer les opposants politiques³⁹. Plusieurs d'entre elles ont néanmoins été retirées à la fin du conflit armé. Il n'en est toutefois pas le cas pour la totalité de ces institutions. Un exemple de cette continuité est la *Ley de Orden Público*, dont la première version a été votée en 1956 sous le décret 22 et qui limitait le pouvoir civil en ce qui concerne les libertés individuelles durant les états d'urgence (Saenz 2001, 206-207). Dans la pratique, cette loi a été utilisée de manière quasi-permanente dans de nombreuses régions du pays et a été un instrument de répression et de contrôle du territoire à l'endroit des opposants politiques, que ceux-ci soient armés ou non (Jonas 1991, 62). L'armée a également conservé un rôle constitutionnel dans le maintien de la sécurité interne du pays (OAS S.d.) ce qui se répercute notamment dans la pratique par la présence de bases militaires dans plusieurs régions du pays.

C'est à partir du comportement de tels acteurs et de l'application de telles institutions qu'il est possible d'observer les pratiques de sécurité qui affectent, entravent, voire mettent un terme aux mouvements d'opposition politique durant les décennies d'autoritarisme et de conflit armé. Ce sont ces pratiques qui seront l'objet de la présente recherche qui a pour objectif de vérifier si le comportement de l'État vis-à-vis des défenseurs du territoire se caractérise bel et bien par la présence de pratiques héritées des dictatures et du conflit armé. Mais avant d'examiner cette

³⁷ À cette période, la police opérait sous les directives de l'armée (Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala 1998, 157).

³⁸ Entrevue avec Hernández, directrice de l'organisation SEDEM, à Guatemala en avril 2015.

³⁹ Ces institutions incluent notamment la loi préventive pénale contre le communisme (AHPN 2011, 73), le décret 48 de 1957 qui bannit toute organisation soupçonnée d'être liée au communisme (Cutzal Cumez 2006, 13) et le Comité national de défense contre le communisme (Domingo Cabrera 2011).

problématique et cette hypothèse plus en détails, le contexte politique et économique dans lequel ont émergé les divers mouvements de défense du territoire sera présenté. Puis, une présentation plus spécifique de la nature des revendications des citoyens défendant le territoire sera exposée et suivie par un tour d’horizon des stratégies de participation utilisées par les deux mouvements sociaux étudiés.

3.2.2 La démocratie et la défense du territoire et de l’environnement autour des projets miniers: contexte, motivations et stratégies

La défense du territoire s’inscrit dans un contexte économique particulier qui prend ses racines à la fin du XXe siècle. Parallèlement à la signature des Accords de paix en 1996, de nouvelles stratégies en matière de développement ont été mises en place où l’investissement direct étranger dans le secteur primaire, dont le secteur minier, est progressivement devenu un enjeu important. Le gouvernement d’Álvaro Arzu a fortement misé sur la libéralisation économique avec l’annonce de mégaprojets de développement et des politiques pour attirer l’investissement direct étranger dans l’objectif de stimuler le développement économique du pays. C’est sous sa présidence (1996-2000) que plusieurs politiques de privatisation et de libéralisation économique ont été adoptées, telles que la *Ley General de Telecomunicaciones* (1996), la *Ley de Minería* (1997) et la *Ley General de Electricidad* (1996), et qui sont en vigueur actuellement⁴⁰.

L’année 2005, date de l’entrée de vigueur de l’Accord de libre-échange, a marqué le début du mouvement de protestation en réaction au modèle économique prôné depuis la signature des Accords de paix. Ce fut en 2005 que la conscientisation des personnes au sujet de l’industrie extractive a commencé lors du début des travaux d’exploitation de la mine Marlin dans le département de San Marcos⁴¹. Ce mouvement social, qui a émergé autour du projet Marlin, a donné naissance à un grand mouvement de résistance contre l’industrie extractive, articulé en partie autour de la Convention 169 de l’OIT. Ce mouvement se concentrait alors dans l’Occident du pays où se trouve une forte concentration de population autochtone (Seijo 2004). Dès la phase d’exploitation mise en branle, des citoyens des municipalités de Sipakapa et San Miguel Ixhuacan sont sortis dans l’espace public pour faire valoir leur opposition face au projet extractif avec une manifestation ayant réuni environ 500 personnes (Marroquin 2014). S’en est suivie une série de manifestations dans le département de San Marcos et dans les départements avoisinants

⁴⁰ Entrevue avec Cruz, directeur du collectif Madre Selva, à Guatemala en février 2015.

⁴¹ Entrevue avec Garcia, membre de l’équipe de vérification d’UDEFEGUA, à Guatemala en juin 2015.

(Rey Rosa 2004; López Ovando 2005; Rey Rosa 2005) ainsi que l'organisation de consultations communautaires sur la base de la Convention 169 de l'OIT (Rey Rosa 2005; Castillo 2006; Ramírez 2009). Ce mouvement social de défense du territoire a été un des premiers et des plus grands mouvements sociaux depuis le retour à la démocratie au Guatemala. Même si le conflit social est toujours en cours dans la région, quoi qu'il ait diminué en intensité et changé de forme⁴², ce mouvement social a permis de poser les bases pour la défense du territoire dans le pays. Il va aussi permettre de mettre les deux études de cas dans le cadre plus large de la défense du territoire face aux projets extractifs. Bien que la problématique ait été portée dans un premier temps par les populations autochtones de l'Occident du pays, elle est devenue un enjeu national au courant des dernières années qui dépasse la question identitaire ethnique comme il sera possible de le voir ci-dessous, dans les deux études de cas choisies pour cette recherche.

Motivations et stratégies derrière la défense du territoire

Avant de passer au cœur de l'analyse sur les pratiques de sécurité utilisées à l'endroit des défenseurs du territoire, il apparaît essentiel de présenter le mouvement de défense du territoire tel qu'il est exposé et représenté par ses participants. Étant donné la grande similitude entre les revendications des défenseurs du territoire dans les deux études de cas, celles-ci ont été regroupées ensemble afin de mettre en exergue les principales motivations derrière leur participation et la construction de leur identité politique militante. Dans un second temps, les principales stratégies d'action développées au courant des dernières années seront l'objet d'une brève présentation.

La construction d'une identité politique collective passe par l'emploi de certains marqueurs définissant les frontières entre le « nous », sujet collectif des revendications, et le « eux », cible de ces revendications. Lorsqu'interrogés sur la nature de leurs revendications, les participants ont insisté à plusieurs reprises sur le pronom « nous » en parlant de « nos territoires », « notre lutte » et « nos terres »⁴³. Ce « nous » renvoie à la communauté à laquelle appartiennent les participants

⁴² De l'avis de plusieurs défenseurs du territoire à l'avant-plan du mouvement de défense du territoire autour du projet Marlin, le mouvement social a connu une forte baisse de la participation en raison de l'absence de réponse positive à leurs demandes et la cooptation de certaines personnes par l'entreprises minière. Une partie du mouvement social s'est également institutionnalisée avec la création du CPO et, plus récemment, du parti politique CRN. Sources : Entrevue avec Sanik, membre du CPO, à Chimaltenango en avril 2015 et avec Miranda, membre du CPO, à San Marcos en avril 2015.

⁴³ Plusieurs entrevues ont confirmé ces propos (Entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquesuintla en février 2015; entrevue avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en

et inclut les habitants des municipalités entourant le projet minier. C'est au sein de cette collectivité qu'ils inscrivent leur participation et qu'ils jouent un rôle actif en tant que défenseurs de droits humains⁴⁴; cette dernière est une identité à laquelle ils s'identifient tant dans leur discours que par le port de chandails sur lesquels il est inscrit « Soy defensor de derechos humanos »⁴⁵. Ce « nous » est construit à partir d'une opposition avec un « eux », qui renvoie principalement aux acteurs étatiques qui ont permis ou facilité la présence des projets miniers. Plusieurs participants soulignent à ce sujet les déficiences des études d'impact environnemental et culpabilisent le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles (MARN), qui est responsable de la révision de ces études. Ce ministère est ainsi perçu comme étant composé de « personnes stupides » étant donné leur maigre connaissance du sujet et l'approbation d'études d'impact d'environnemental avec de nombreuses omissions sur l'environnement et la santé de la population⁴⁶. Le gouvernement dans son ensemble est lui aussi représenté comme étant le sujet de violation de leurs droits fondamentaux, par son incompétence sur le thème, son acceptation de projets miniers sans avoir consulté la population au préalable et son incapacité à superviser les activités minières⁴⁷.

Ce mouvement collectif se construit autour d'un refus de l'activité minière sur leur territoire, un refus qui est motivé par plusieurs éléments. La notion du territoire est centrale à la compréhension des motivations derrière le refus du projet minier. Le territoire est fortement lié à la question de l'environnement, mais il est également imprégné d'une connotation culturelle et spirituelle puisque le territoire et la nature ont une valeur intrinsèque en tant que « Madre Tierra » (Mère Terre)⁴⁸. La défense du territoire est notée à plusieurs reprises comme étant l'axe principal de la participation des citoyens, un territoire qui serait menacé par le projet minier qui va le transformer et le détruire⁴⁹. Cette conception du territoire traduit une certaine vision

mars 2015; entrevue avec Osorio, membre de la junta directive de CODIDENA, à Nueva Santa Rosa en mars 2015; entrevue avec Oqueli, défenseur du territoire, à Guatemala en avril 2015).

⁴⁴ « Je me considère défenseur des droits humains parce que je suis la porte-voix des personnes qui ne peuvent pas sortir et manifester » raconte Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores. Il faut noter que plusieurs organisations locales (notamment CALAS et UDEFEGUA) ont contribué à la diffusion d'un discours ancré sur les droits fondamentaux.

⁴⁵ Notes de terrain écrites entre janvier à juillet 2015.

⁴⁶ Entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

⁴⁷ Entrevues avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015 et avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁴⁸ Entrevue avec Ana Sandoval, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015 ; entrevue avec Munez, défenseur du territoire, à Mataquesuintla en février 2015.

⁴⁹ Entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

ontologique de la réalité où des entités non-humaines, comme le territoire et la nature, sont conçues par les défenseurs du territoire comme étant constitutives de leur réalité, c'est-à-dire des entités dotées d'une agentivité⁵⁰. La question du territoire se pose par ailleurs à l'intérieur du cadre du thème du développement. Certains participants précisent, dans leur intervention, que le mouvement de défense du territoire ne signifie pas que la population soit contre le développement, mais bien contre les projets miniers⁵¹, ce qui sous-entend une relation qui est parfois établie entre les deux à laquelle ils n'acquiescent pas. Certains affirment que la mine n'est pas du développement ou posent de manière rhétorique une question sur l'apport d'un projet minier au développement et au progrès en affirmant « où est le progrès, le développement? »⁵². D'autres mettent quant à eux l'accent sur le fait que cette conception ou ce modèle de développement leur a été imposé et donc, que celui-ci vient de l'extérieur et qu'ils ne partagent pas cette vision du développement⁵³.

L'environnement est le thème qui revient le plus souvent et qui est l'élément le plus souvent cité en premier dans les interventions des acteurs sur les motivations liées à leur participation. Un lien de causalité est établi par les participants entre la présence d'une compagnie minière et la contamination de l'environnement : « je ne connais pas de mine qui ne contamine pas », affirme Morales qui renchérit en ajoutant que toute mine contamine, ce qui implique une causalité absolue, sans exception possible⁵⁴. Reyes abonde dans le même sens en affirmant que l'entreprise minière détruit automatiquement l'humanité et les communautés environnantes. Les qualificatifs « énorme » et « fort »⁵⁵ ainsi qu'une comparaison avec la mort⁵⁶ sont utilisés pour désigner la contamination de l'environnement que peut causer un projet minier et ce, par la contamination de l'eau liée à la présence de métaux lourds⁵⁷. En outre, les conséquences sur

⁵⁰ Pour en lire davantage sur cette vision ontologique de la réalité dans le cas des conflits miniers, voir Fabiana Li. *Unearthing Conflict: Corporate Mining, Activism, and Expertise in Peru* (2015, Durham, Duke University Press).

⁵¹ Entrevue avec Osorio, membre de la junta directive de CODIDENA, à Nueva Santa Rosa en mars 2015.

⁵² Entrevue avec Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015; entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015; Entrevue avec Osorio, membre de la junta directive de CODIDENA, à Nueva Santa Rosa en mars 2015. Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015; entrevue avec Ana Sandoval, défenseure du territoire à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

⁵³ Entrevue avec Ana Sandoval, défenseure du territoire à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

⁵⁴ Entrevue avec Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁵⁵ Entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquescuintla en février 2015.

⁵⁶ Entrevue avec Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁵⁷ Entrevue avec Osorio, membre de la junta directive de CODIDENA, à Nueva Santa Rosa en mars 2015.

l'environnement sont mesurées selon leur impact à long terme et sur les générations à venir⁵⁸. En plus des impacts sur l'environnement par la contamination et l'assèchement des sources d'eau⁵⁹, il est également question de son impact sur la santé des communautés environnantes. Alors que certains participants parlent dans des termes généraux des problèmes que peuvent générer l'activité minière sur la santé d'une population, d'autres défenseurs du territoire racontent leur expérience personnelle des impacts qu'aurait eu le projet minier sur leur entourage familial⁶⁰. La présence d'un projet minier est également liée à l'émergence de plusieurs problèmes sociaux. Les défenseurs du territoire soulignent la division et la forte tension au sein des communautés ainsi que l'augmentation de la violence comme étant des impacts sociaux liés à la présence de la mine⁶¹. L'octroi de licences pour l'exploitation minière provoque donc, pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, un fort sentiment d'injustice chez les participants⁶². C'est cette injustice qui les a poussé à s'exprimer et agir publiquement afin de mener à un changement de la situation, à savoir l'annulation du projet minier.

Pour ce faire, les citoyens ont décidé, dans les deux régions, de participer à l'organisation et au déroulement de diverses actions collectives. Dans le cas du mouvement de défense du territoire contre le projet Escobal, la participation citoyenne a commencé en 2010, avant même le début de la phase d'exploitation du projet minier. Le mouvement « La Puya », opposé au projet Progreso VII Derivada, a quant à lui émergé un an plus tard. Ces deux mouvements de défense du territoire ont opté pour un vaste éventail d'actions collectives et contentieuses dans l'espace public. Dans le cas du mouvement de défense du territoire contre le projet Escobal, les actions juridiques ont été très sollicitées alors que le mouvement de défense du territoire contre le projet Progreso VII Derivada a plutôt opté pour la voie des institutions politiques formelles.

Le mouvement de défense du territoire opposé au projet minier El Escobal a pris forme en décembre 2010. Une fois avoir pris connaissance qu'un projet minier allait être octroyé à San Rafael Las Flores, une première manifestation a été organisée avec la participation d'environ 2

⁵⁸Entrevue avec Gonzalez, ancien président du Parlement Xinca, à Jalapa en avril 2015.

⁵⁹ Entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquescuintla en février 2015 et entrevue avec Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁶⁰ Entrevue avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁶¹ Entrevue avec Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁶² Entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquescuintla en février 2015. Entrevue Osorio, membre de la junta directive de CODIDENA, à Nueva Santa Rosa en mars 2015, et Melvin Morales, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

000 personnes (Cardona 2010). D'autres manifestations ont été organisées au courant des mois et des années qui ont suivi, tant à San Rafael Las Flores où est située la mine San Rafael que dans les municipalités environnantes (Cardona et Sandoval 2011 ; Cardona 2012 ; Cardona 2013 ; Oliva 2011). En plus des manifestations, les défenseurs du territoire ont organisé plusieurs consultations communautaires sur la base de la Convention 169 de l'OIT et de l'article 63 du code municipal. Lors de ces consultations, près de 98% des citoyens dans les municipalités environnantes à San Rafael Las Flores ont exprimé leur opposition à l'endroit de l'activité minière (Cardona 2011 ; Oliva 2012 ; Oliva 2013). Les défenseurs du territoire ont également utilisé la voie légale par le biais de recours légaux devant les cours de justice afin de faire reconnaître le statut légal et contraignant des consultations communautaires (Byron Rolando Vasquez 2012). 250 plaintes ont également été déposées par les citoyens de San Rafael Las Flores en avril 2013 auprès du Ministère de l'Énergie et des Mines en vertu de la *Ley de Minería* ; ces plaintes étaient fondées sur la présence d'impacts environnementaux potentiels qui violeraient les droits à l'eau et à vivre dans un environnement sain (MiningWatch Canada 2015).

Le mouvement de résistance contre le projet minier Progreso VII Derivada à San Pedro Ayampuc a quant à lui commencé en juin 2011 avec une manifestation d'opposition au projet El Sastre, un autre projet minier dans la municipalité (Ramírez 2011). Ce fut la première fois que la population de ces deux villes s'organisait pour manifester massivement (Valdez 2011). Quelques mois plus tard, lorsque l'opposition contre l'activité minière a grandi, elle s'est au même moment focalisée sur le projet El Tambor (Lucía González 2012). Outre les manifestations qui ont eu lieu à San José del Golfo (Alvarez 2014; Rojas 2012 ; Valdez 2011), la principale forme de participation de ce mouvement a été l'établissement d'un campement permanent à côté de la propriété privée de la mine (Archila 2012 ; García et Rojas 2012). Ce campement est une idée qui est née en mars 2012 pour empêcher l'entrée des camions sur la propriété de la mine avec la présence de groupes d'environ dix personnes, qui font des rotations à chaque jour, pour assurer une présence permanente⁶³.

Les deux mouvements de défense du territoire en opposition aux projets miniers ont donc pris des chemins différents, avec différents répertoires d'action, dans un même objectif : mettre fin à des projets miniers sur leur territoire. Maintenant que les bases de la défense du territoire en

⁶³ Entrevue avec Carrera, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

Amérique latine et au Guatemala ont été articulées, il est possible de focaliser sur les deux études de cas en examinant la nature et l'origine des pratiques de sécurité qui entravent la participation. Cette analyse devrait nous permettre de dégager s'il y a présence d'un héritage du passé de l'autoritarisme et du conflit armé sur l'espace de participation et, plus précisément, de gouvernance des défenseurs du territoire dans la démocratie guatémaltèque.

CHAPITRE 4 : PARTICIPATION ET DÉFENSE DU TERRITOIRE CONTRE LE PROJET MINIER EL ESCOBAL

Depuis la première manifestation en 2011, le mouvement de défense du territoire a pris de l'ampleur dans la municipalité de San Rafael Las Flores, où est situé le projet minier El Escobal, et dans les municipalités avoisinantes. Cette participation a pris une grande variété de formes : réunions, manifestations, consultations communautaires, plaintes judiciaires et demandes d'un dialogue de haut niveau avec les dirigeants politiques. Les participants ont cependant dû composer avec un environnement parfois hostile à la participation, où des pratiques ont limité leur capacité à participer dans un cadre sécuritaire. Des liens peuvent-ils être établis entre le comportement de l'État envers les défenseurs de droits humains au courant des dernières années et les pratiques développées et mises en œuvre durant la période de l'autoritarisme et du conflit armé ? Bien qu'il ne s'agisse que d'un cas de participation parmi plusieurs autres, l'étude de cette action collective permettra d'observer et d'analyser les dynamiques en cours et, ainsi, évaluer les changements depuis la période autoritaire et le conflit armé dans l'environnement de participation des citoyens.

4.1 La sécurisation du territoire : d'anciennes pratiques déployées par d'anciennes institutions

La sécurisation du territoire peut prendre diverses formes. Durant le conflit armé, le régime autoritaire, et plus spécialement les acteurs militaires et policiers, a développé et utilisé de nombreux outils institutionnels afin de sécuriser et de militariser le territoire. Parmi ceux-ci il y a la *Ley de Orden Público* et les bases militaires. C'est par le biais de ces deux institutions formelles, qui n'ont pas été abolies ni réformées durant la transition démocratique, ni après, que les acteurs étatiques pratiquent la sécurisation du territoire, dont le principal effet est de limiter la participation des défenseurs du territoire. Dans le cas de la *Ley de Orden Público*, il sera possible de voir comment cette loi est utilisée dans un nouveau contexte démocratique, comment les autorités étatiques en justifient l'usage, et enfin, quelle sont les pratiques qui limitent la capacité des défenseurs du territoire à participer. Dans le cas des bases militaires, on verra comment leur présence est liée au contrôle social et à la sécurisation du territoire dans la représentation des défenseurs du territoire et les obstacles institutionnels qui renforcent leur méfiance et leur insécurité.

4.1.1 La *Ley de Orden Público* et la sécurisation du territoire par les forces armées

Les autorités étatiques ont appliqué la *Ley de Orden Público* en 2013 dans les régions de San Rafael Las Flores et de Jalapa, des régions alors connues pour la présence d'un conflit social et d'un mouvement de défense du territoire opposé à l'activité minière. Cette loi a été adoptée en 1965, dans le contexte du début du conflit armé interne. Elle avait pour objectif officiel de répondre aux « cas d'invasion du territoire national, de perturbation grave de la paix, de calamité publique ou d'activités contre la sécurité de l'État », représentés à l'époque par les groupes de guérillas (CENADOJ S.D.).

Cinq états d'exception sont prévus par cette loi pour rétablir « l'ordre public » (CENADOJ S.D.). Parmi celles-ci, deux dispositions, à savoir l'état de siège et l'état de prévention, ont été appliquées en mai 2013 dans les régions de Santa Rosa et Jalapa⁶⁴ (Alvarado et correspondants 2013). L'état de siège est une mesure de sécurité extrême où les faits de violence sont considérés comme étant constitutifs de la guerre civile et comprend toutes les mesures établies pour les états de prévention et d'alarme (article 16). Selon les mécanismes prévus par la loi, le Ministère de la Défense nationale est la principale autorité responsable des opérations (article 17). En plus des mécanismes prévus dans les autres états d'exceptions de moindre ampleur, c'est l'armée qui devient l'autorité pouvant intervenir et mettre fin à toute participation ou association, ordonner la détention de personnes suspectes de conspiration à l'endroit du gouvernement ou d'altérer l'ordre public et réprimer par des moyens adéquats aux circonstances les personnes allant à l'inverse des ordres visant à rétablir l'ordre public (CENADOJ S.A.)⁶⁵. À la différence, l'état de prévention n'est pas exécuté sous une autorité militaire et ne permet que la suspension ou l'interdiction de certaines formes de participation (réunions, grèves).

Comme on pourra le voir, ce sont principalement les mesures autorisées sous l'état de siège qui ont restreint le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire au sein de leur environnement de gouvernance. Avant de se faire, nous allons présenter le contexte qui a précédé la décision des autorités étatiques d'appliquer la *Ley de Orden Público* ainsi que la version officielle des autorités étatiques.

⁶⁴L'état d'exception a été adopté plus précisément dans les municipalités de Casillas, San Rafael Las Flores, Jalapa et Mataquescuintla. L'application de la *Ley de Orden Público* s'est déroulée en deux temps : dans un premier temps, c'est un état de siège qui a été décrété le 1^{er} mai 2013 dans la région et qui a été remplacée dans un second temps par un état de prévention.

⁶⁵ Article 19, sections 1, 2 et 3 de la *Ley de Orden Público*.

Application de la Ley de Orden Público : un contexte marqué par la violence et l'incertitude

La mise en œuvre de ces deux types d'états d'exception survient après plusieurs épisodes de violence dans la région. Selon le quotidien *Prensa Libre*, la montée de l'insécurité et la violence ayant mené à l'imposition de l'état de siège a commencé lorsque des dommages ont été causés dans les installations de la mine, avec des véhicules et des entrepôts brûlés (Cardona 2012a). D'autres incidents similaires se sont produits à l'intérieur de quelques mois. Un de ces incidents s'est produit en décembre 2012 lorsque des véhicules ont été endommagés et qu'une grenade a été lancée dans les bureaux de la mine San Rafael (Cardona 2012b). Un mois plus tard, des véhicules appartenant à l'entreprise minière ont été brûlés durant une tentative d'occupation de la propriété de la mine. Aussi, plusieurs personnes ont été blessées et trois personnes ont été tuées lors d'un blocus entre Casillas et San Rafael Las Flores (Cardona et Oliva 2013). Quelques mois plus tard, d'autres actes de violence se sont produits : il y eut l'enlèvement de policiers par des dirigeants de la municipalité de Santa Maria Xalapan et la mort de l'un d'entre eux, ce qui a engendré des manifestations (Redaccion 2013), ainsi que le blocage d'un passage vers San Rafael Las Flores durant lequel deux personnes ont été blessées (Cardona 2013). D'autres affrontements ont également éclaté entre les forces de sécurité et les habitants lors de la libération des policiers durant laquelle plusieurs policiers ont été blessés (S.A. 2013).

Ces événements constituent le contexte autour de l'application des états d'exception dans les régions de Santa Rosa et de Jalapa qui ont affecté l'environnement de la gouvernance des défenseurs du territoire opposés au projet minier El Escobal : un contexte marqué par la violence, mais qui est aussi porteur d'une grande incertitude et sujet à interprétation par les acteurs. D'un côté, l'État dépeint ces événements comme étant liés au crime organisé et à la violence civile. De l'autre côté, les défenseurs du territoire contestent cette version en l'associant à un prétexte des autorités étatiques; ils insistent qu'au contraire, il s'agit là de la réponse de l'État à leurs revendications. Ce sont ces deux constructions de la réalité qui seront étudiées ci-dessous.

La version officielle derrière l'application de la Ley de Orden Público

À plusieurs reprises, les autorités gouvernementales ont justifié le recours à la mise en œuvre de la *Ley de Orden Público* en faisant allusion, dans leur discours, à la violence civile et aux faibles capacités administratives et coercitives de l'État dans la région. Le 19 mars 2013 a été la première fois que la possibilité de recourir à un état de siège a été présentée et ce, par le Ministre

de l'Intérieur Bonilla, à la suite de l'enlèvement de quatre personnes dans la région. Bonilla a alors affirmé qu'il s'agirait de la manière la plus facile de reprendre le contrôle du territoire puisqu'il était très difficile d'entrer dans le territoire pour y faire les enquêtes nécessaires. Il avait alors justifié son refus d'utiliser cette loi en faisant référence à sa possible instrumentalisation de la part d'organisations de la société civile pour entacher l'image du Guatemala à l'international (Redacción 2013). Le gouvernement a par contre de nouveau mentionné la possibilité de décréter un état d'exception dans les départements de Santa Rosa et Jalapa à la suite de l'enlèvement de 23 policiers en janvier 2013, en précisant que cette décision allait faire l'objet d'une consultation et d'un accord avec le Ministère Public sur le type d'action à entreprendre dans la région (S.A. 2013). Le lendemain, le président a lui aussi évoqué la possibilité d'adopter un état d'exception en raison des attaques survenues au courant de la journée et de l'absence du monopole de la violence légitime de l'État dans la région (Rojas et correspondants 2013).

En lien avec la problématique de la violence, les autorités étatiques ont souvent cité la présence du crime organisé dans la région pour justifier l'imposition d'un état d'exception. Le Ministère de l'Intérieur a affirmé dans un premier temps qu'il craignait que le crime organisé possède les explosifs volés dans la mine en novembre (Morales 2012). Le maire de San Rafael Las Flores a lui aussi affirmé que le crime organisé était contre la mine San Rafael (Cardona 2012b). En outre, le gouvernement a lié les explosifs et les fusils AK-47 à la présence du crime organisé quelques mois plus tard (Contreras et Rojas 2013). Ce lien entre la violence et le crime organisé provient, d'après le discours du gouvernement, d'une enquête menée par le Ministère Public qui prouverait la présence d'une structure criminelle utilisant le prétexte de la mine San Rafael pour commettre des délits (Ramos et correspondants 2013). Le Ministère Public établit aussi une similitude entre cette structure criminelle et le passé du conflit armé puisque les attaques correspondraient au *modus operandi* de la guérilla ou d'anciens membres de l'armée. Le président a renchéri à son tour, disant que son gouvernement n'acceptera pas des attaques comme celles faites durant le conflit armé (Cardona 2013). Les autorités ont par contre dissocié les paysans opposés au projet minier et les cerveaux des épisodes de violence, ces derniers ayant la capacité et les connaissances nécessaires pour planifier de tels événements, ce qui ne serait pas le cas des opposants à l'activité minière (Cardona 2013).

Le discours officiel des autorités entourant la justification de l'application de la *Ley de Orden Público* est fondé sur la violence civile et sur la faiblesse des capacités coercitives de l'État dans

la région. Comme il sera possible de l'observer dans la section qui suit, il est toutefois interprété différemment chez les défenseurs du territoire opposés au projet El Escobal de la compagnie minière Tahoe Resources.

La version officielle et l'impact des pratiques de sécurité sur la participation

La justification officielle des autorités étatiques derrière le décret de l'état de siège a été remise en question par plusieurs acteurs, tant par des députés des partis d'opposition que par les défenseurs du territoire. Les défenseurs du territoire, opposés au projet El Escobal, rejettent catégoriquement les arguments énoncés par les autorités pour justifier la mise en œuvre des dispositions de la *Ley de Orden Público*. Ces arguments ne seraient en réalité qu'un prétexte de la part du gouvernement pour justifier son intervention dans la région et ainsi, mettre fin à la participation des défenseurs du territoire⁶⁶. Cette remise en question de la version officielle de l'État est liée à trois principaux facteurs : la représentation de l'État par les défenseurs du territoire, la conjoncture de l'application de la loi et les impacts de son application sur le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire.

La représentation des motivations derrière la décision de décréter la *Ley de Orden Público* se pose au sein d'une représentation plus générale d'un État; cet État est perçu comme étant déconnecté de la société civile, de ses besoins et de ses revendications. Les défenseurs du territoire lient cette décision de l'État à l'effet d'un pouvoir politique rongé par la corruption et par la primauté des intérêts individuels sur les intérêts de la population. L'« imposition »⁶⁷ d'un état d'exception répond ainsi à la volonté de l'État de venir en aide à l'entreprise Tahoe Resources puisque cette aide lui est également bénéfique, par ses liens étroits avec l'industrie minière. Cette aide passe dans ce cas-ci par l'utilisation de certains mécanismes permis par la *Ley de Orden Público* pour restreindre, voire éliminer la participation des défenseurs du territoire. La conjoncture et les entraves imposées à l'espace de participation des défenseurs du territoire sont des exemples concrets du caractère autoritaire derrière la mise en œuvre des états d'exception dans la région.

⁶⁶ Entrevues avec Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015. Entrevue avec Madonardo, directeur de CALAS et coordinateur juridique, à Guatemala en juillet 2015. Entrevue avec Divas, coordinateur de l'organisation CODIDENA, à Guatemala en juin 2015.

⁶⁷ Ce terme est utilisé à plusieurs reprises dans les entretiens effectués avec des défenseurs du territoire de la région pour illustrer l'absence de représentativité du comportement de l'État qui agit sans égard aux besoins et volontés de la population.

La conjoncture est notée, tant par des députés et d'autres membres du côté législatif que par les militants, comme étant un élément qui prouve la présence d'un lien entre l'application des deux états d'exception et la réponse de l'État face aux revendications autour de l'enjeu des mines. Des députés des partis politiques *Lider* et *Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca* ainsi que la présidente de la Commission législative sur les droits humains ont contesté publiquement la version officielle. Ils ont pointé la conjoncture de la prise de décision, qui correspond au moment où le dialogue entre l'État et les défenseurs du territoire était épuisé (Gramajo 2013), un propos qui a été secondé par des défenseurs du territoire interrogés⁶⁸.

Les états d'exception, décrétés par le président, ont également été liés à certaines pratiques qui ont entravé la participation des défenseurs du territoire. Parmi celles-ci, certaines étaient utilisées durant le conflit armé, par les dictatures militaires, dans l'objectif de mettre fin à tout mouvement de contestation du pouvoir établi. Dans le cas ici étudié, les pratiques de sécurité sont représentées par les participants comme visant non seulement à créer un sentiment de peur à leur endroit, mais également à générer ce même sentiment dans la population afin qu'elle ne joigne pas les rangs du mouvement de défense du territoire.

Une des pratiques ayant découlé de l'application des états d'exception a été la militarisation du territoire. Une fois l'état de siège décrété, le gouvernement a déployé 8 500 militaires et policiers dans la région, soit un militaire ou policier par 25 habitants (Mining Watch Canada 2013). La militarisation du territoire était très visible avec la présence de plusieurs tanks de l'armée⁶⁹ et de nombreux policiers et militaires dans les lieux publics avec leurs armes braquées sur les habitants⁷⁰. La militarisation du territoire a été si visible et forte que des défenseurs du territoire l'ont représentée comme étant constitutive d'une guerre⁷¹: « une telle situation ne se produit que durant une guerre », ⁷² raconte Lemus. Munez raconte que le 2 mai, dans sa municipalité de Mataquesuintla, il y avait : « une grande quantité de soldats, des camions pleins de soldats, des camionnettes de l'armée, pleines, et des tanks de guerre, la police, jamais une quantité aussi élevée de soldats n'était passée comme ce jour-là »⁷³. Un défenseur du territoire de la

⁶⁸ Entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquesuintla en février 2015.

⁶⁹ Idem.

⁷⁰ Entrevue avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁷¹ Entrevues avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en mars 2015 et Munez, défenseure du territoire, à Mataquesuintla en février 2015.

⁷² Entrevue avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁷³ Entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquesuintla en février 2015.

municipalité de Guadalupe (Nueva Santa Rosa) renchérit dans le même ordre d'idée. Il évoque la forte présence de membres des forces de sécurité durant la mise en œuvre de l'état de siège dans la région : « ils ont envoyé la police et l'armée pour nous réprimer. La vérité est qu'au Guatemala le conflit armé n'est toujours pas terminé »⁷⁴, dit-il. Dans tous les discours, le caractère anormal et non-sécuritaire de la situation est relevé par rapport à la paix qui caractérise habituellement la vie dans ces municipalités. Dans le premier cas, un parallèle est établi avec un état de guerre, mais toutefois sans faire une référence directe au passé du conflit armé au Guatemala⁷⁵. Dans le second cas, par contre, le défenseur du territoire trace une similitude entre la pratique de la militarisation et de la sécurisation du territoire et le passé du conflit armé du Guatemala.

Cette pratique de sécurisation du territoire, qui se caractérise par la présence d'un nombre élevé de forces de sécurité sous la *Ley de Orden Público* a été une pratique utilisée régulièrement par les dictatures militaires durant le conflit armé. De plus, à l'image du conflit armé, cette pratique a causé un sentiment généralisé de peur, voire de terreur, au sein de la population. Cette pratique avait pour objectif de dissuader la population de rejoindre les rangs des mouvements de guérilla, mais également de taire toute opposition au régime. Dans le cas du mouvement de défense du territoire contre le projet El Escobal, elle n'a plus un objectif contre-insurrectionnel, dans la mesure où il n'existe plus de groupes appartenant à la guérilla. Elle conserve en revanche une dimension autoritaire qui était présente pendant son application durant le conflit armé. Même si la militarisation des régions n'a duré que quelques jours, sous l'état de siège, ses effets se sont fait sentir bien au-delà, même une fois les états d'exception abrogés. La défenseuse du territoire Lemus indique que durant l'état de siège, « tout le monde avait peur. [...] Les épouses et les enfants ont beaucoup souffert. Ce sont eux qui ont le plus souffert. [...] C'était très tendu. Les enfants étaient effrayés et ils se demandaient pourquoi il y avait autant de policiers et de militaires. [...] Avec les armes pointées en l'air »⁷⁶. Munez relate elle aussi son expérience personnelle durant l'état de siège. À Mataquescuintla où elle habite et travaille, elle a vu une très grande quantité de forces de sécurité avec leurs armes pointées dans les airs. Cela l'a beaucoup

⁷⁴ Conférence organisée par l'organisation MiningWatch Canada à Ottawa en novembre 2015.

⁷⁵ Entrevue avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en mars 2015. Elle dit : « On n'avait juste vu ça dans les films. »

⁷⁶ Entrevue avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

insécurisée et préoccupée, un sentiment renforcé par la suite lorsqu'elle a été mise au courant que des accusations criminelles avaient été portées à son endroit⁷⁷.

La forte présence des forces de sécurité dans les lieux publics, et particulièrement celle de l'armée, a été accompagnée de perquisitions, et notamment dans les résidences des personnes au devant du mouvement de défense du territoire. À la suite des épisodes de violence dans la région, le gouvernement a donné l'autorisation aux forces de sécurité de procéder à 53 perquisitions. Bien qu'il y aurait eu des perquisitions à l'endroit d'acteurs externes à la participation des défenseurs du territoire, elles ont également ciblé des personnes reconnues pour leur militantisme pacifique en faveur de la protection du territoire face au projet minier El Escobal. Lors du premier jour sous l'état de siège, des militaires sont entrés dans la maison de Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y de la Paz, dans l'intention d'y faire des perquisition. Selon lui, les véritables motivations des perquisitions faites par l'État sont liées au mouvement de défense du territoire : « Il y avait environ 60 cas de perquisitions par l'État en recherche de cocaïne, de trafiquants de drogues, de personnes enlevées...mais c'était vraiment contre les leaders. Ici c'est la première maison où ils sont venus »⁷⁸. Ce comportement d'intrusion dans les maisons pour procéder à des perquisitions est associé, dans ce cas aussi, à une volonté de la part de l'État de briser tout mouvement d'opposition à ses politiques en matière de promotion de l'industrie extractive. Gonzalez, qui était au moment alors président du Parlement Xinca⁷⁹, souligne lui aussi l'intrusion dans plusieurs maisons comme étant une pratique ayant été utilisée par les forces de sécurité durant l'état de siège. Il explique que, durant l'état de siège, « il y a eu plusieurs agressions, ils enregistraient et entraient dans les maisons. C'était laid. Les personnes avaient peur à voir cela. [...] Ils l'ont utilisé pour intimider les personnes »⁸⁰. Ces personnes qui ont été à l'avant-plan du mouvement de protection du territoire lient donc la pratique d'intrusion dans les maisons par les forces de sécurité, pour y faire des perquisitions, un comportement visant à générer un sentiment d'insécurité.

⁷⁷ Entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquesuintla en février 2015.

⁷⁸ La résidence de Morales servait souvent de lieu de réunion pour le mouvement d'opposition à la mine San Rafael. Source : Entrevue avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁷⁹ Le Parlement Xinca est une organisation dédiée à la promotion de la culture xinca et active au sein du mouvement de défense du territoire,

⁸⁰ Entrevue avec Gonzalez, ancien président du Parlement Xinca, à Jalapa en avril 2015.

La pratique de l'enregistrement des maisons et des perquisitions chez les opposants au régime était fréquemment utilisée durant le conflit armé sous la *Ley de Orden Público*. Il s'agissait d'une pratique de dissuasion employée par les dirigeants militaires où chaque personne représentait un danger potentiel. Il était donc légitime pour le régime d'entrer dans les résidences sans qu'un acte de violence ait été commis par les résidents. Ce comportement avait donc non seulement une fonction contre-insurrectionnelle, en visant les membres des groupes de guérilla, mais également une visée autoritaire puisqu'elle était également utilisée contre les membres de groupes pacifiques.

Ces deux pratiques, qui ont été déployées lors de l'application de la *Ley de Orden Público* en mai 2013, ont été développées puis utilisées dans le contexte du conflit armé dans une double perspective contre-insurrectionnelle et autoritaire. Cet héritage institutionnel conserve donc sa logique autoritaire puisqu'il est utilisé dans le contexte démocratique actuel à l'endroit d'un mouvement pacifique de participation par les impacts répétés de ce comportement étatique sur le sentiment d'insécurité de plusieurs leaders du mouvement de défense du territoire dans la région. Ce comportement a restreint l'exercice du pluralisme politique dans l'espace public à un point tel que la participation des citoyens a changé de forme à la suite de ces pratiques étatiques. Morales affirme à ce sujet qu'un jour avant l'état de siège, la participation était très élevée et les personnes n'avaient pas peur d'exprimer leur opinion sur la mine. Après l'état de siège, tout le monde a toutefois préféré se taire⁸¹. Divas renchérit sur ce point en disant que l'état de siège a réussi son objectif puisqu'il y a depuis ce moment moins d'actions au niveau local. Aussi, même si la population continue d'être active, elle le fait désormais avec plus de peur et elle a changé la manière de manifester en focalisant davantage sur les pétitions et les actions légales⁸². Les impacts des états d'exception sur la capacité de la population à participer, bien qu'ils n'aient été en vigueur que durant une période restreinte contrairement à l'époque du conflit armé où ils étaient appliqués de manière quasi-permanente, ont ainsi été ressentis bien au-delà de cette période temporelle.

Nonobstant du discours officiel qui établit une distinction entre l'application des états d'exception et la participation des défenseurs du territoire, les mécanismes mis en œuvre sous

⁸¹ Entrevue avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015

⁸² Entrevue avec Divas, coordinateur de l'organisation CODIDENA, à Guatemala en juin 2015.

cette loi par les forces de sécurité ont affecté la capacité des défenseurs du territoire à prendre part à la vie politique dans un environnement de sécurité. À nouveau, le comportement de l'État, et en particulier du président qui était un commandant de l'armée durant le conflit armé, se caractérise par l'utilisation de certains mécanismes dans un objectif autoritaire, mais contre une cette fois-ci nouvelle catégorie d'opposants politiques : les défenseurs du territoire.

4.1.2 Les bases militaires : une institution de contrôle social et de renseignement ?

Les activités de contrôle social et de renseignement au sein de détachements militaires constituent une autre partie du comportement de l'État qui tient ses racines dans l'histoire de l'autoritarisme et du conflit armé du Guatemala. Ces activités sont associées à une fermeture de l'État et à des entraves à l'espace de gouvernance des défenseurs du territoire en raison du secret et du sentiment d'insécurité qui entourent la présence de bases militaires dans la région.

Dans le nouveau contexte politique et économique dans lequel s'inscrit la participation des défenseurs du territoire face à l'activité minière au Guatemala, les leaders du mouvement social conçoivent les bases militaires comme étant un lieu propice à la collecte d'informations par les militaires sur les opposants politiques, une pratique qui étaient exercée au sein de cette institution durant le conflit armé. Morales perçoit les détachements militaires dans les municipalités avoisinantes à San Rafael Las Flores comme étant des institutions qui ont une fonction principale, mais officieuse, de contrôle social. Cette fonction est assurée selon lui par la collecte d'informations sur les leaders et les autres participants au mouvement de défense du territoire⁸³. La directrice de l'organisation SEDEM⁸⁴ affirme à son tour que lorsqu'il y a un détachement militaire dans un lieu, il y a automatiquement des informations qui circulent en permanence parmi un réseau de renseignement afin d'avoir un contrôle social de la situation. Selon ses dires, ce réseau d'informateurs ne sert pas à combattre le crime organisé tel que le prétend le gouvernement, mais plutôt à contrôler la population et les mouvements de résistance contre les entreprises d'exploitation des ressources naturelles⁸⁵. De plus, elle considère que les innovations formelles, telle que la *Ley de Acceso a la Información Pública*, ne favorisent ni une plus grande transparence et réédition de comptes en ce qui a trait aux questions liées à la sécurité nationale,

⁸³ Entrevue avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁸⁴ Cette organisation a pour mission de consolider un système de sécurité qui soit compatible avec le régime politique démocratique au Guatemala (SEDEM S.d.).

⁸⁵ Entrevue avec Hernández, directrice de l'organisation SEDEM, à Guatemala en avril 2015.

ni un contrôle démocratique des activités pratiquées au sein des institutions de sécurité, incluant celles qui touchent les bases militaires. Le secret est ainsi utilisé par les autorités pour bloquer l'accès à l'information, un fait qui a été confirmé sur le terrain lorsqu'une demande d'accès à l'information sur les activités de cette institution a été soumise par la chercheuse au Ministère de la Défense nationale. Selon le document reçu du Ministère de la Défense nationale, seules les fonctions officielles décrites dans les lois, et non les activités pratiquées au sein de ces institutions, sont relayées. Et quant à l'emplacement des bases militaires, aucune information n'est donnée par le ministère qui évoque des raisons de sécurité nationale (voir Annexe 1).

La version officielle des autorités, selon laquelle la présence des bases militaires vise à combattre le crime organisé et la violence civile, est infirmée par les défenseurs du territoire qui lient plutôt sa présence à leur participation. Plusieurs personnes associées au mouvement de défense du territoire face au projet El Escobal ont indiqué lors d'entretiens que la présence de détachements militaires dans la région visait à protéger l'entreprise, en lui assurant sa sécurité et ainsi, permettre la continuité de ses opérations d'extraction⁸⁶. La défenseuse du territoire Lemus précise que la présence de bases militaires dans la région répond à une demande du maire qui ne désire que défendre ses intérêts au détriment de la volonté et de la sécurité de la population. Trois défenseurs du territoire infirment le discours des autorités étatiques selon lesquels les bases militaires sont une réponse aux actions du crime organisé dans la région. Lemus raconte son expérience en tant que membre du Conseil de développement (COCODE) de la ville de San Rafael Las Flores lors d'une réunion avec un commandant de l'armée :

J'ai posé une question au colonel qui était, je pense le responsable de l'opération qui était à San Rafael. Je lui ai demandé s'il considérait que des bases militaires étaient nécessaires parce que nous, nous croyions que non, qu'on était un peuple pacifique et que les accusations portées à notre endroit étaient totalement des mensonges parce qu'ils disaient qu'il y avait du narcotrafic, du crime organisé, des associations illicites, des individus qui font des enlèvements, ahhhh, une montagne de choses. Donc je lui ai demandé s'il y avait réellement cela et si cela existe dans notre municipalité et il m'a dit que non, j'ai enquêté et il n'y a rien de tout cela.⁸⁷

Osorio, membre de la junte directive de l'organisation CODIDENA, conteste elle aussi le discours des autorités qui justifie la présence des bases militaires par la violence civile. Elle nie la présence crime organisé, de Zetas, de trafiquants de drogues ou de terroristes dans la région.

⁸⁶ Entrevue avec Madonaldo, directeur de CALAS et coordinateur juridique, à Guatemala en juillet 2015.

⁸⁷ Entrevue avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

La présence de bases militaires vise plutôt, selon elle, à protéger les intérêts de la compagnie minière⁸⁸. Cette idée est reprise par Morales qui voit en l'absence de détachement militaire dans la ville de San Rafael Las Flores une stratégie du gouvernement. Cette stratégie vise, selon lui, à présenter une image positive du pays à l'étranger et, ainsi, réfuter toute association qui pourrait être établie entre les détachements militaires et la participation des défenseurs du territoire contre le projet minier El Escobal⁸⁹.

La conjoncture de l'ouverture de bases militaires dans la région fait aussi en sorte que les défenseurs du territoire lient cette action de l'État à leur mouvement social. Les autorités ont en effet décidé de leur mise en place *après* la constitution du mouvement de défense du territoire, plus précisément au moment où les autorités ont déclaré l'état de siège dans la région. Comme on a pu le voir précédemment, l'état de siège est lié par les leaders du mouvement de défense du territoire à des pratiques contre-insurrectionnelles et autoritaires (Protection International 2015).

La visée autoritaire de la présence de bases militaires dans la région est donc associée selon les défenseurs du territoire à la présence des pratiques de renseignement et de contrôle social au sein de l'institution, à l'absence de réelles activités criminelles dans la région ainsi qu'à la conjoncture de la volonté de l'État d'ouvrir de nouvelles bases militaires dans la région. Les militants se représentent donc ces bases militaires comme des manifestations du virage autoritaire du régime, qui vise à rendre leur environnement moins sécuritaire et à freiner la capacité de la population à participer publiquement aux débats sur l'enjeu minier. Cependant, l'insécurité générée par la présence des bases militaires est moins grande, par rapport aux pratiques exercées durant les états d'exception, chez les défenseurs du territoire, qui y font moins souvent allusion et dans une moindre ampleur.

Le comportement de l'État se caractérise ainsi, dans une certaine mesure, par l'utilisation de méthodes émanant de deux institutions formelles qui ont leurs origines dans le conflit armé et la période autoritaire du Guatemala. Ces institutions, la *Ley de Orden Público* et les bases militaires, ont survécu à la double transition politique et continuent d'être les lieux des mêmes activités à l'endroit de nouveaux opposants politiques. En revanche, comme il sera possible de l'examiner plus en détails dans le chapitre comparatif, elle ne crée pas le même sentiment

⁸⁸ Entrevue avec Osorio, membre de la junte directrice de CODIDENA, à Nueva Santa Rosa en mars 2015.

⁸⁹ Entrevue avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

d'insécurité chez les défenseurs du territoire que d'autres comportements de l'État et n'est pas utilisée de manière aussi active qu'au courant du conflit armé même si le secret continue à la caractériser.

4.2 Le Groupe interinstitutionnel des affaires minières : une nouvelle institution sous la gouverne d'acteurs étatiques actifs durant le conflit armé

Le Groupe interinstitutionnel des affaires minières (Grupo Interinstitucional de Asuntos Mineros) a été créé le 26 mars 2013 sous l'égide du Conseil national de sécurité. Officiellement, cette nouvelle institution, qui est basée sur la politique nationale de sécurité du pays, a les quatre principales fonctions suivantes: (i) établir des stratégies et recommandations au Conseil national de sécurité sur la problématique environnementale, (ii) promouvoir des processus inclusifs de participation sociale, (iii) recommander des actions en vue de la certitude juridique des concessions minières et (iv) proposer des changements aux lois minière et environnementale en vigueur (voir Annexe 2.1). Dans la liste des activités de l'institution, reçue à la suite d'une demande faite sur la base de la *Ley de Acceso a la Información Pública*, le Conseil national de sécurité précise que cette institution a essentiellement un rôle de coordination des institutions étatiques dans l'objectif de régler le conflit social dans la région, en lien avec le projet minier El Escobal, et de répondre aux revendications émises sur ce sujet par la population locale⁹⁰ (voir Annexe 2.2).

Alors que, dans le discours officiel, les pratiques de cette institution semblent s'inscrire dans un comportement d'ouverture de la part de l'État⁹¹, le Groupe institutionnel des affaires minières est au contraire perçu par les militants comme étant un bureau contre-insurrectionnel visant à contrôler les faits et gestes de la population. L'institution est dépeinte comme étant un bureau de contrôle citoyen, qui a recours à des pratiques d'écoute téléphonique et de surveillance des personnes liées au mouvement de défense du territoire, de leurs déplacements et de la mobilisation. Morales établit un rapprochement direct entre ses activités et les acteurs qui y

⁹⁰ Les membres du Groupe interinstitutionnel des affaires minières incluent : le MEM, le Ministère de l'Intérieur, le MARN, le Secrétariat technique du Conseil national de sécurité, le Secrétariat d'intelligence stratégique de l'État, le Conseil national des aires protégées et la Commission nationale de dialogue (voir Annexe 2.2).

⁹¹ Selon le document reçu sur les activités de cette institution par le Conseil national de sécurité, le Groupe interinstitutionnel des affaires minières a rencontré plusieurs acteurs impliqués dans le conflit social (maires de plusieurs municipalités de la région, entreprise minière, gouverneurs départementaux, Église, institutions étatiques sur les droits de l'homme) et a établi des mesures économiques et environnementales dans la perspective de résoudre le conflit social autour de la mine San Rafael (voir Annexe 2.2).

travaillent : « tous les représentants sont des militaires. Le chef du bureau, c'est un militaire à la retraite qui a participé au conflit armé »⁹². Ces pratiques de surveillance, qui étaient fréquemment utilisées au sein des institutions de sécurité durant le conflit armé, sont représentées par le directeur de l'organisation sociale et écologique Madre Selva comme faisant partie d'un plan contre-insurrectionnel appliqué en période démocratique. Sa représentation de la nature de l'institution est liée à l'acteur qui la supervise, le colonel Ricardo Bustamante, qui est un ancien militaire ayant participé au conflit armé. Il établit aussi un parallèle direct entre les pratiques déployées au sein de cette institution et les coordinations interinstitutionnelles qui existaient durant l'autoritarisme et le conflit armé : « Les coordinations interinstitutionnelles de ce type faisaient partie des stratégies de l'armée durant le conflit armé interne. Ce qui est préoccupant, toutefois, c'est le secret avec lequel ça a été géré »⁹³. Pivaral, un défenseur du territoire et ancien coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y de la Paz, y va de la même veine en affirmant :

Presque personne n'ose dénoncer publiquement que le 'Bureau interinstitutionnel des affaires minières' est [...] un bureau d'intelligence militaire. C'est la même chose que durant les années 1970. C'est lamentable. Nous vivons dans un état d'alerte permanent. Ce bureau nous a toujours paru suspect. Ils classent les noms des leaders, gèrent de l'information sur les communautés. Nous le savons même s'ils affirment le contraire (Hernández 2014).

Cette représentation de l'institution comme étant le berceau d'activités contre-insurrectionnelles visant les défenseurs du territoire provient donc de la nature de l'institution⁹⁴ et des acteurs qui y sont associés. En outre, elle montre l'absence de confiance et de l'absence d'information et de participation des défenseurs du territoire dans le processus de prise de décision. En effet, bien que le Groupe interinstitutionnel des affaires minières se targue d'avoir répondu favorablement aux revendications des défenseurs du territoire (voir Annexe 2.2), les défenseurs du territoire au cœur du mouvement social n'ont pas eu de contact avec l'institution, ce qui la rend donc suspecte et secrète à leurs yeux⁹⁵. Dans le résumé des activités de l'institution, la baisse de participation au sein du mouvement social est associée à une réponse positive à leurs

⁹² Entrevue avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁹³ Entrevue avec Cruz, directeur du collectif Madre Selva, à Guatemala en février 2015.

⁹⁴ Le Groupe interinstitutionnel des affaires minières est chapeauté par le Conseil national de sécurité dans un contexte politique et historique où les institutions et les acteurs liés à la sécurité sont associés à l'usage de la force contre la population.

⁹⁵ Entrevue avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015; entrevue avec Lemus, membre du COCODE de San Rafael Las Flores, à San Rafael Las Flores en mars 2015; entrevue avec Osorio, membre de la junte directive de CODIDENA, à Nueva Santa Rosa en mars 2015.

revendications. En réalité, cette baisse de la participation dans l'espace public a plutôt été un impact, comme on a pu l'observer précédemment, du sentiment de peur généré par les pratiques exécutées par les forces de sécurité sous les états d'exception en mai 2013.

En raison de sa nature sécuritaire, de l'identité de celui qui est responsable de la superviser et de ses activités qui sont secrètes pour les défenseurs du territoire, les défenseurs du territoire de la région se représentent le Groupe interinstitutionnel des affaires minières comme étant liée au passé de l'autoritarisme et du conflit armé. Il suscite une certaine insécurité chez les défenseurs du territoire qui y voient un comportement de l'État pour limiter leur participation. Par contre, il ne figure pas comme étant une entrave à leur participation aussi forte que les pratiques ayant découlé des états d'exception ou la criminalisation, une nouvelle pratique qui a été utilisée à l'endroit de nombreux défenseurs du territoire.

4.3 La criminalisation : une nouvelle pratique qui entrave l'espace de participation

Les entretiens effectués avec les défenseurs du territoire ne font pas seulement état d'un comportement étatique qui soit similaire à celui adopté durant le conflit armé et l'autoritarisme. De nouvelles pratiques, comme la criminalisation, sont relevées comme étant un comportement récurrent de l'État, en connivence avec l'entreprise minière, qui limite leur capacité de participation. Les poursuites pénales ont été utilisées à maintes reprises, tant lors de l'application de la *Ley de Orden Público* en mai 2013 qu'à d'autres moments de la participation des défenseurs du territoire dans la région.

Les poursuites criminelles envers des défenseurs du territoire ont touché de nombreux défenseurs du territoire et ce, à divers moments. Elles ont été utilisées tant en mai 2013⁹⁶, lorsque la région était sous un état d'exception, qu'à d'autres occasions tel que lors d'une expulsion forcée durant une manifestation proche de la propriété de la mine San Rafael (Ruano P. 2012)⁹⁷. Ces poursuites judiciaires sont étroitement liées, selon les défenseurs du territoire, à leur activité de participation. Cette relation est perceptible dans l'utilisation du terme « criminalisation » pour désigner les poursuites pénales auxquels ils ont fait face puisque ce terme renvoie à l'utilisation

⁹⁶ Oscar Morales relate qu'une vingtaine d'ordres d'appréhension ont été faites contre les leaders du mouvement de défense du territoire durant l'état de siège, un chiffre qui est également avancé par Munez. Source : Entrevue avec Oscar Morales, défenseur du territoire, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

⁹⁷ Oscar Morales raconte que durant les manifestations, qui étaient réprimées par la police, des dizaines de personnes étaient capturées et détenues pendant quelques jours avant d'être relâchées et acquittées. Source : Entrevue avec Oscar Morales, défenseur du territoire, à San Rafael Las Flores en mars 2015.

des lois dans l'intention de faire de l'activité de participation un acte criminel (FIDH 2014, 64), un « usage frauduleux du droit pénal » selon la directrice de l'organisation SEDEM⁹⁸. Maldonado, qui a été l'avocat de plusieurs défenseurs du territoire qui ont dû faire face à de tels procès, soutient que la criminalisation a été la véritable motivation derrière la décision d'appliquer un état d'exception dans la région. Maldonado impute ce comportement de criminalisation des défenseurs du territoire à des acteurs étatiques. La version officielle, selon laquelle l'État devait intervenir afin de mettre un frein à la violence civile, n'est, d'après lui, qu'un prétexte servant à renforcer le dossier inventé par le Ministère Public. Ce prétexte permet surtout au Procureur de la section contre le crime organisé, Ronny López de criminaliser les défenseurs du territoire opposés au projet minier El Escobal. Ce lien entre l'application de la *Ley de Orden Público* et la criminalisation des militants vient de son expérience en tant qu'avocat de dizaines de défenseurs du territoire et d'un cas en particulier. Lors du procès intenté à l'endroit de Pivaral, ancien coordinateur du Comité en Defensa de la Vida qui a été accusé durant l'état de siège, Maldonado a pu avoir accès aux preuves présentées par les autorités étatiques (le Ministère Public et la police) contre ce défenseur du territoire. Ces preuves affirmaient que Pivaral avait enlevé des policiers à 50 kilomètres de Santa Maria alors qu'il prenait part à une réunion à San Rafael Las Flores avec le Bureau du Défenseur des droits de l'Homme et le commissaire de la police de Santa Rosa. Ces faits ont pu être démontré durant le procès à la fin duquel Pivaral a été acquitté⁹⁹. Comme le démontre cet exemple, plusieurs défenseurs du territoire interrogés ont affirmé soit avoir fait l'objet d'un processus de criminalisation, soit avoir observé plusieurs cas de criminalisation à l'encontre des défenseurs du territoire dans leur entourage¹⁰⁰. Cette pratique résulte du comportement de deux catégories d'acteurs : d'une part, des acteurs étatiques, notamment le Ministère Public, le Procureur de la section contre le crime organisé au sein du Ministère Public et, dans une moindre mesure, la police ainsi que, d'autre part, la compagnie minière Tahoe Resources par l'entremise de ses employés. Alors que dans certains cas, ce sont des acteurs étatiques qui ont initié des poursuites criminelles contre les défenseurs du territoire, les employés de l'entreprise minière ont aussi, à leur tour, utilisé fréquemment cette pratique dans d'autres situations.

⁹⁸ Entrevue avec Hernández, directrice de l'organisation SEDEM, à Guatemala en avril 2015.

⁹⁹ Entrevue avec Maldonado, directeur de CALAS et coordinateur juridique, à Guatemala en juillet 2015.

¹⁰⁰ Entrevue avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015; entrevue avec Divas, coordinateur de l'organisation CODIDENA, à Guatemala en juin 2015; entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquescuintla en février 2015.

Malgré l'absence totale de condamnation des 60 défenseurs du territoire poursuivis en justice¹⁰¹, le processus entourant les poursuites judiciaires a limité à maintes reprises la capacité des défenseurs du territoire à pouvoir participer en raison de l'insécurité causée par ce processus. Les poursuites pénales ont en effet engendré un fort sentiment de stress et d'insécurité chez les défenseurs du territoire qui ont vécu cette expérience. Morales décrit son expérience comme étant une source importante de problèmes psychologiques¹⁰². Pour Munez, qui a été accusée d'assassinat et de faire partie du crime organisé durant l'état de siège, la criminalisation a eu un impact très fort sur sa sécurité physique et mentale. Durant les mois qui ont précédé la tenue du procès, elle a vécu à l'extérieur de sa résidence, dans le secret, afin de ne pas être détenue par les autorités policières et judiciaires, en qui elle n'a pas confiance. Pendant ce temps, elle affirme avoir beaucoup souffert physiquement et mentalement :

Le système nerveux s'est énormément altéré, énormément. Je dormais un peu, rêvait que l'armée me cherchait et je me réveillais avec des cris et mes nerfs se sont énormément altérés. Je suis ensuite allée à un endroit où ils m'ont amenée voir un médecin pour une consultation et le médecin m'a dit que j'étais sur le point de souffrir d'un infarctus¹⁰³.

L'ancien président du Parlement Xinca relate une expérience stressante similaire :

Je suis allé me cacher dans les montagnes pendant 7 mois. J'allais dans les régions et ils me donnaient à manger. Je ne devais rien à personne. Mais c'était stressant. [...] J'ai passé 7 mois en me cachant et quand je me suis présenté, il n'y avait pas de preuves de ce qu'ils m'accusaient¹⁰⁴.

Les pratiques de criminalisation ont donc été utilisées de façon récurrente pour nuire à la participation d'un très grand nombre de défenseurs du territoire. Cette nouvelle pratique ne s'inscrit pas dans la continuité d'un comportement de l'État qui a ses origines durant l'autoritarisme et le conflit armé, mais plutôt dans un nouveau contexte institutionnel qui permet à des acteurs, tant étatiques et que non étatiques, de profiter des défaillances du système judiciaire pour entraver la participation des opposants politiques.

¹⁰¹ Entrevue avec Maldonado, alors directeur de CALAS et coordinateur juridique, à Guatemala en juillet 2015.

¹⁰² Entrevue avec Oscar Morales, coordinateur du Comité en Defensa de la Vida y la Paz, à San Rafael Las Flores en mars 2015

¹⁰³ Entrevue avec Munez, défenseure du territoire, à Mataquescuintla en février 2015.

¹⁰⁴ Entrevue avec Gonzalez, ancien président du Parlement Xinca, à Jalapa en avril 2015.

Un comportement étatique marqué par l'influence de l'autoritarisme et du conflit armé

Le comportement de l'État face aux revendications autour de la défense du territoire de la population des régions de Santa Rosa et Jalapa se caractérise par son absence d'ouverture à l'endroit des revendications sociales, le tout appuyé sur une multitude de pratiques sécuritaires qui contraignent la participation des défenseurs du territoire. L'État se refuse de répondre positivement à leur principale revendication qui est la fin du projet minier El Escobal et de l'activité minière de manière plus générale sur leur territoire. En plus de cette fermeture, le comportement de l'État guatémaltèque est caractérisé par l'usage de divers mécanismes qui affectent le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire.

Parmi ces mécanismes, certains sont le fruit d'un héritage institutionnel ayant continué à être en vigueur dans la démocratie guatémaltèque. Ces héritages institutionnels sont la *Ley de Orden Público* et les bases militaires. C'est sous ces institutions que des pratiques de militarisation du territoire, de perquisitions dans les résidences et de collecte de renseignement sont perçues par les défenseurs du territoire, des pratiques qui sont interprétées comme étant le comportement de l'État face à leurs revendications. Ensuite, on trouve également une nouvelle institution, le Groupe interinstitutionnel sur les affaires minières, qui est sous la responsabilité d'un militaire retraité qui a participé au conflit armé. L'héritage se situe donc au niveau du comportement de cet acteur qui, par le biais de cette nouvelle institution, est responsable des activités de surveillance et de collecte d'information sur le mouvement de défense du territoire. Enfin, il y a également un nouveau comportement qui est adopté par l'État, en complicité avec la compagnie minière, et qui restreint l'espace de gouvernance des défenseurs du territoire : la criminalisation. Ce nouveau comportement est adopté par les acteurs étatiques (Ministère Public, police), mais également par les acteurs non-étatiques qui profitent de la faiblesse de l'État de droit dans le pays. Ce comportement global de la part de l'État envers les défenseurs du territoire peut être qualifié comme étant autoritaire. D'une part, ces pratiques ont limité l'environnement de sécurité de nombreux défenseurs du territoire, particulièrement dans le cas de la criminalisation qui a affecté plus d'une soixantaine d'individus. D'autre part, elles ont eu un impact très prononcé sur la sécurité de ces individus. Les conséquences de ce comportement de l'État sur la sécurité des défenseurs du territoire ont été très élevées, parfois dans le temps et d'autres fois dans l'intensité de l'insécurité.

CHAPITRE 5 : PARTICIPATION ET DÉFENSE DU TERRITOIRE CONTRE LE PROJET MINIER PROGRESO VII DERIVADA

La participation des défenseurs du territoire opposés au projet minier Progreso VII Derivada émerge et évolue dans un autre milieu, un autre espace de gouvernance, que les défenseurs du territoire opposés au projet El Escobal. Ce deuxième cas de figure permet d'observer et d'analyser en profondeur les caractéristiques du comportement de l'État face aux défenseurs du territoire en relation avec le projet minier Progreso VII Derivada de l'entreprise états-unisienne Kappes, Cassidy & Associates (KCA). Il semble que dans ce deuxième contexte, certaines pratiques ressemblent à celles utilisées dans le premier cas de figure, mais avec des acteurs différents, et dans certains cas, le comportement intenté par l'État n'a pas eu donné lieu à des actions concrètes limitant l'espace de participation des défenseurs du territoire.

5.1 Les anciennes formes de sécurisation du territoire : état de siège et détachements militaires

La sécurisation du territoire est un thème souvent relevé dans les entretiens avec les défenseurs du territoire de la région comme étant la réponse de l'État à leurs revendications. La sécurisation du territoire est associée dans leur représentation aux tentatives de l'État, avortées dans certains cas, de se comporter de manière violente et d'attenter à la sécurité au sein de l'espace public. Dans cette section, il sera seulement question des formes de sécurisation similaires au comportement de l'État sous l'ancien régime, durant le conflit armé, que l'État a tenté d'appliquer cette fois-ci à l'endroit des défenseurs du territoire. Même si l'État n'a pas réussi à décréter un état de siège ni à ouvrir une base militaire dans la région, ces dernières sont tout de même représentées par les défenseurs du mouvement de résistance « La Puya » comme étant le comportement de l'État à leur endroit.

La violence et l'insécurité autour de l'application potentielle d'un état de siège

Même si aucun état de siège n'a été décrété dans la région, les militants du mouvement « La Puya » ressentent une insécurité qui est liée à la possibilité du décret de celui-ci dans la région. Cette insécurité a commencé à la suite de certains épisodes de violence physique et verbale par des employés de la compagnie minière et ce, proche du lieu de réunion des défenseurs du territoire qui est situé vis-à-vis de la propriété du projet minier Progreso VII Derivada. Cet

épisode de violence a commencé plus précisément lorsque des habitants de la municipalité de San José del Golfo ont reçu de l'argent de la part de militaires à la retraite qui travaillaient alors pour la compagnie minière afin d'attaquer les défenseurs du territoire¹⁰⁵. Carrera raconte à ce sujet que :

Du 9 novembre au 23 novembre 2012, pendant deux semaines, les personnes [qui travaillent pour l'entreprise minière] ne travaillaient pas, car elles ont payé des habitants de San José 50 quetzales par jour pour nous attaquer. Ceux-ci disaient une montagne de choses et voulaient causer une bataille pour mettre un état de siège, c'est ce qu'ils voulaient¹⁰⁶.

Ana Sandoval précise que ces personnes les ont insultés à plusieurs reprises à cause de leur participation au sein du mouvement de défense du territoire, en délégitimant leurs arguments et en les qualifiant d'individus stupides et crédules¹⁰⁷. En dépit de ces provocations incitées par l'entreprise minière, les défenseurs du territoire n'ont pas répondu par la violence. Au contraire, ils sont restés pacifiques et plusieurs se sont mis à chanter des chants religieux et l'hymne national lorsqu'ils ont été confrontés à des actes de violence physique et/ou verbale¹⁰⁸.

Ce comportement n'a donc pas atteint en bout de ligne son objectif. Cet objectif est interprété par les défenseurs du territoire comme étant une manière de justifier le décret d'un état d'exception dans la région et, par ce geste, limiter fortement leur espace de gouvernance. Même si ce contexte de violence est associé directement à l'entreprise minière, les défenseurs du territoire attribuent également une part importante de responsabilité à l'État. Les décideurs politiques sont vus comme étant soumis aux volontés de l'entreprise minière, puisque celle-ci les a corrompus¹⁰⁹.

Ce climat de violence a causé une certaine insécurité chez les défenseurs du territoire. Carrera affirme que cette période fut, pour lui, un moment difficile et qu'il ne se sentait pas en sécurité durant ces deux semaines de provocation¹¹⁰. L'insécurité a continué par la suite, même lorsque les provocations ont pris fin. En effet, les militants au sein du mouvement de défense du territoire

¹⁰⁵ Entrevue avec Carrera, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015; Entrevue avec Ana Sandoval, défenseuse du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015; entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹⁰⁶ Entrevue avec Carrera, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹⁰⁷ Entrevue avec Ana Sandoval, défenseuse du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

¹⁰⁸ Entrevue avec Alvaro Sandoval, défenseur du territoire, à Guatemala en juin 2015.

¹⁰⁹ Entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹¹⁰ Entrevue avec Carrera, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

« La Puya » ont affirmé craindre que n'importe quel incident de violence dans la région puisse être utilisé par le gouvernement comme prétexte pour justifier le décret d'un état de siège afin de mettre un terme à leur participation. Donc, malgré l'absence d'un état de siège dans la région, le spectre de l'instrumentalisation de la violence à des fins politiques constitue un trait du comportement de l'État à leur endroit et une entrave à leur sentiment de sécurité.

Une campagne de l'État pour l'ouverture de bases militaires

Un autre épisode de violence a eu lieu dans la municipalité de San Pedro Ayampuc en septembre 2013. Ce jour-là, onze personnes sont massacrées, et plusieurs autres sont blessées, dans la communauté de San José Nacahuil, connue pour son opposition à l'activité minière sur son territoire. Une fois de plus, cet épisode de violence a été interprété par les défenseurs du territoire comme étant une stratégie de la part de l'État pour provoquer la violence. Cette violence lui permettrait par la suite d'installer des bases militaires et de générer un environnement de peur, peu propice à la participation dans l'espace public.

Le jour ayant suivi l'épisode de violence qui a mené à la mort de plusieurs habitants de San Pedro Ayampuc, le maire a manifesté son intérêt auprès de la population et des autorités pour installer une base militaire dans la municipalité. L'armée était également présente et faisait la promotion de l'ouverture d'une base militaire dans la municipalité voisine, à San José del Golfo. Le maire de San José del Golfo a lui aussi manifesté un intérêt pour l'ouverture d'une base militaire dans la municipalité.

L'installation de nouvelles bases militaires dans les deux municipalités n'a toutefois pas eu lieu et donc, n'a pas donné lieu à un comportement de militarisation et de surveillance des actions des défenseurs du territoire tel qu'il en était le cas durant le conflit armé. En outre, le maire de San Pedro Ayampuc devait avoir l'appui de la population s'il souhaitait que les autorités compétentes installent une base militaire dans la municipalité. À la différence de la période autoritaire et du conflit armé, la population a donc pu exprimer son opinion à ce sujet. Non seulement la population représente-elle désormais une source de légitimité qui doit être consultée avant de prendre une décision, du moins si on se base sur le discours des autorités, mais dans la pratique,

aucun détachement militaire n'a été installé à la suite du refus de la population et des défenseurs du territoire¹¹¹.

Ce comportement de violence est interprété par les défenseurs du territoire, dans les deux cas que nous venons d'observer et d'analyser, comme étant de la violence politique orchestrée par des acteurs étatiques. Selon Sandoval, c'est le gouvernement qui souhaite que la population soit violente afin de pouvoir justifier la répression et le contrôle des lieux stratégiques pour les projets de développement; « Ça leur donne de la marge pour justifier la répression » dit-il¹¹². Ces agissements créent de l'insécurité chez les défenseurs du territoire et limitent leur capacité à participer; ceux-ci craignent en effet l'application d'un état d'exception en vertu de la *Ley de Orden Público* et l'ouverture de bases militaires dans la région¹¹³. Ces anciennes formes de militarisation du territoire, qui étaient utilisées avant la double transition politique à l'endroit des opposants politiques, continuent à être représentées comme étant une tendance marquant le comportement de l'État. Le comportement de l'État souligne aussi une nouvelle donne puisque les pratiques n'ont finalement pas eu lieu grâce au veto posé par les défenseurs du territoire.

5.2 Le campement policier: surveillance et contrôle social des militants

À la suite des premiers épisodes de violence survenus en 2012, un campement policier a été érigé en face du lieu de réunion des défenseurs du territoire opposés aux activités d'exploitation du projet minier Progreso VII Derivada par l'entreprise Exmingua. Ce campement policier est une institution temporaire qui est représentée par les défenseurs du territoire comme une menace constante à leur sécurité, par son comportement de surveillance des faits et gestes des défenseurs du territoire.

Garcia, le coordinateur de l'unité de protection des défenseurs des droits humains au sein du Ministère de l'Intérieur, a affirmé en entrevue que cette présence répondait à une demande émanant des deux côtés, autant de l'entreprise minière que des défenseurs du territoire. Cette réponse de l'État ne viserait non pas à restreindre l'espace de participation des défenseurs du territoire, mais au contraire à la protéger en assurant l'intégrité physique de ceux-ci. Selon ses dires, cette décision a été prise à la suite d'épisodes de violence dans la région et en raison de la faible capacité coercitive de l'État dans la municipalité. La municipalité ne comptant que sur un

¹¹¹ Entrevue avec Alvaro Sandoval, défenseur du territoire, à Guatemala en juin 2015.

¹¹² Idem.

¹¹³ Idem.

seul poste de police, elle n'aurait pas les capacités nécessaires pour résoudre efficacement les problèmes et arriver rapidement sur les lieux en cas d'affrontement et de violence civile. Le campement de la police a donc pour objectif d'avoir une présence permanente sur le lieu et assurer la sécurité de la population, dont les défenseurs du territoire¹¹⁴.

Ces arguments sont remis en question par les défenseurs du territoire interrogés qui y voient plutôt un moyen de protéger l'entreprise minière à leur dépend. La forte présence policière, qui s'élève parfois à plusieurs dizaines de policiers, est vue comme un moyen de sécuriser le territoire et de porter atteinte à l'intégrité physique des défenseurs du territoire. En plus de la présence intimidante des policiers, les défenseurs du territoire relèvent l'agressivité de certains d'entre eux qui « manipulent leur arme comme pour tirer » et utilisent leur pouvoir d'autorité à leur égard¹¹⁵. En outre, la proximité du campement de la police et les va-et-vient des policiers ne sont pas vus d'un bon œil; leurs déplacements proches du lieu d'assemblée des défenseurs du territoire sont vus comme étant une manière de recueillir de l'information sur les participants et leurs stratégies d'action. Leurs activités de surveillance ne semblent focalisées que sur les actions des défenseurs du territoire, et non pas sur celles des employés de l'entreprise minière et leur comportement intimide les membres du mouvement « La Puya ». Ces deux éléments forgent la représentation du comportement de la police par les défenseurs du territoire, un comportement qui est caractérisé par des activités de contrôle social visant à rendre leur environnement moins sécuritaire pour la participation publique¹¹⁶.

Bien qu'il y ait des parallèles à établir avec la période autoritaire et du conflit armé, ce comportement est l'œuvre d'une police qui n'est plus sous la responsabilité de l'armée depuis la transition vers la démocratie et donc, qui doit rendre des comptes pour ses actions. La présence policière crée un sentiment de méfiance envers la police, mais ce comportement n'a pas un impact élevé sur le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire.

5.3 De nouvelles pratiques de sécurité : évictions forcées et criminalisation

Le comportement de l'État en réaction aux revendications des membres de « La Puya » se caractérise également par de nouvelles formes : les évictions forcées du lieu de réunion des

¹¹⁴ Entrevue avec Garcia, coordinateur de l'Unité de protection des défenseurs de droits humains, à Guatemala en juillet 2015.

¹¹⁵ Entrevue avec M. Morales, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹¹⁶ Idem.

militants¹¹⁷ et la criminalisation. Celles-ci ont, à la différence des pratiques analysées plus haut, un impact beaucoup plus prononcé sur la capacité des défenseurs du territoire à participer dans l'espace public.

Les évictions forcées

Plusieurs évictions forcées ont été menées par la police à l'endroit des militants du mouvement « La Puya » au courant des dernières années. Quatre évictions des défenseurs du territoire ont été effectuées entre 2012 et 2015 à San Pedro Ayampuc, près de la propriété du projet minier Progreso VII Derivada de KCA¹¹⁸. Au courant de ces évictions forcées, la police a utilisé la force pendant plusieurs heures, ce qui a affecté l'intégrité physique des défenseurs du territoire. La violence a été perpétuée par l'utilisation de plusieurs bombes lacrymogènes¹¹⁹, dont certaines d'entre elles ont été lancées en direction du corps des défenseurs du territoire. Les policiers ont également utilisé la force physique pour évincer les défenseurs du territoire du chemin conduisant à la propriété de la compagnie minière et les ont insulté à maintes reprises¹²⁰.

Ce comportement des forces policières a eu plusieurs conséquences sur le sentiment d'insécurité des défenseurs du territoire présents à ces occasions. Il a eu des répercussions sur la sécurité physique de plusieurs défenseurs du territoire ; plusieurs personnes ont été blessées par les bombes à gaz lacrymogène¹²¹, dont une femme qui a subi un traumatisme crânien¹²². Ana Sandoval relate que le niveau de violence durant les évictions forcées a été très élevé et qu'elle a causé une grande souffrance chez les enfants qui ont également été directement touchés par les bombes lacrymogène¹²³. En plus d'avoir affecté la sécurité des personnes présentes sur le lieu de réunion des militants, les évictions forcées ont aussi eu des impacts sur la famille des défenseurs du territoire. Un exemple est celui d'Oqueli qui a raconté durant l'entretien que sa mère avait

¹¹⁷ Dans notre recherche, nous nous intéressons à l'expulsion forcée du lieu de réunion des opposants politiques, et non aux évictions forcées de populations qui, elles, ont eu lieu durant le conflit armé.

¹¹⁸ Les évictions ont eu lieu le 8 mai 2012, le 7 décembre 2012, le 23 novembre 2013 et le 25 mai 2015. Source : Entrevue avec Ana Sandoval, défenseure du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

¹¹⁹ Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

¹²⁰ Entrevue avec Ana Sandoval, défenseure du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

¹²¹ Entrevue avec Alvaro Sandoval, défenseur du territoire, à Guatemala en juin 2015.

¹²² Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

¹²³ Entrevue avec Ana Sandoval, défenseure du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

peur pour sa sécurité au point où elle pensait que sa fille allait mourir durant les expulsions forcées¹²⁴.

Ce comportement est attribué au lien de connivence entre l'État et l'entreprise minière. Les policiers antiémeutes ont été les acteurs à l'avant-plan de l'application des évictions forcées puisqu'une grande quantité de policiers était mobilisée à ces occasions. Sur le plan des acteurs intellectuels, les défenseurs du territoire lient ces atteintes à leur intégrité physique au gouvernement¹²⁵ et à l'entreprise minière Exmingua, société filiale de Kappes, Cassidy & Associates¹²⁶. Du côté du gouvernement, la responsabilité est attribuée au Ministère de l'Intérieur, l'institution qui chapeaute la police. L'absence du Ministre de l'Intérieur au Congrès pour discuter avec les défenseurs du territoire au sujet de la présence d'une compagnie minière dans leur région est vue comme étant un exemple de sa culpabilité dans les actes de répression lors des évictions forcées, selon Reyes. Il affirme par la suite que « c'est [...] du militarisme parce que la police nationale civile est dirigée par des militaires, aux ordres de Bonilla [le Ministre de l'Intérieur] »¹²⁷. Les actions y sont donc définies en fonction de l'acteur à la tête du ministère responsable de la police et de sa fonction durant le conflit armé.

En ce qui a trait au rôle de l'entreprise minière, les militants accusent les dirigeants de l'entreprise d'être mêlés au moins indirectement aux actions de la police, puisque ce sont eux qui veulent mettre fin au mouvement de résistance au projet minier, voire même qui « ordonnent au gouvernement qu'il réprime les communautés ». De l'avis de ces défenseurs du territoire, c'est l'entreprise qui a le pouvoir final; le gouvernement est représenté comme étant corrompu et donc, subordonné aux volontés et aux ordres de l'entreprise minière. Reyes affirme à ce propos que « devant la connaissance de la réalité des communautés, l'entreprise minière utilise son capital pour acheter le gouvernement qui est tant corrompu »¹²⁸. La compagnie de sécurité, qui a été embauchée pour assurer la sécurité de la propriété du projet minier Progreso VII Derivada, est également accusée de participer aux actions ayant attenté à la sécurité des défenseurs du territoire. Le groupe de sécurité de l'entreprise minière inclut d'anciens militaires qui ont

¹²⁴ Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

¹²⁵ Idem.

¹²⁶ Entrevue avec Alvaro Sandoval, défenseur du territoire, à Guatemala en juin 2015.

¹²⁷ Entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹²⁸ Idem.

participé au conflit armé¹²⁹. Selon Reyes, l'entreprise KCA et sa filière Exmingua « ont cherché des personnes corrompues, assassins, militaires à la retraire pour diriger cette entreprise »¹³⁰.

Ce comportement est facilité par l'absence de pouvoir de veto des autres institutions de l'État¹³¹. Lors des expulsions forcées, des membres de plusieurs organisations de défense des droits humains étaient présents¹³², et notamment du Bureau du Procureur des Droits humains, une institution étatique responsable de la promotion et de la protection des droits humains dans le pays. Bien que des intervenants de la PDH aient facilité la négociation et la reprise du dialogue entre les défenseurs du territoire et les acteurs étatiques, au sein du Système national de dialogue, les défenseurs du territoire soulignent son absence de pouvoir pour contrer les évictions forcées. De leur avis, « quand le Procureur des droits humains se prononce, le gouvernement manipule. C'est une situation difficile » et « cette institution [de défense des droits fondamentaux] n'est pas importante pour le gouvernement » puisqu'elle ne parvient pas à influencer le comportement des décideurs politiques¹³³.

Les défenseurs du territoire voient en ce comportement une action autoritaire qui vise à limiter leur capacité à participer et à exprimer leur opposition face au projet minier. Selon Reyes, les évictions forcées visent à « faire tomber la bouche »¹³⁴, voire à « éliminer certaines personnes »¹³⁵. La répression revient très souvent dans le discours des défenseurs du territoire¹³⁶, une répression qui est toujours l'option favorisée par l'État¹³⁷ et qui est qualifiée comme étant « très forte »¹³⁸ ainsi que « lâche », « bien stupide »¹³⁹. La police est aussi comparée à une force de répression¹⁴⁰. L'utilisation du concept de la répression par les militants sous-entend que la

¹²⁹ Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

¹³⁰ Entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹³¹ Selon Davenport, deux facteurs influencent la capacité de l'État à réprimer sa population : l'imputabilité verticale (Voice) et la réédition de compte horizontale (Veto). Source : Davenport (2010). *State Repression and Domestic Democratic Peace*. Cambridge, Cambridge University Press, 254 p.

¹³² Des représentants du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Guatemala, de l'organisation nationale UDEFEGUA et des organisations internationales PBI et GHRC étaient présents lors des expulsions forcées.

¹³³ Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

¹³⁴ Entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015. Cette expression est utilisée pour indiquer la volonté de l'État de faire en sorte que les défenseurs du territoire se taisent.

¹³⁵ Entrevue avec M. Morales, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹³⁶ Elle revient dans plusieurs interventions, notamment celles d'Oqueli, de Reyes, et d'Alvaro Sandoval.

¹³⁷ Entrevue avec Alvaro Sandoval, défenseur du territoire, à Guatemala en juin 2015.

¹³⁸ Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

¹³⁹ Entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹⁴⁰ Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

violence est conduite pour des motifs politiques et donc, dans ce contexte, pour limiter la capacité des militants à participer dans l'espace public. Le caractère autoritaire est donc très présent dans la représentation de la conduite des évictions forcées par les membres du mouvement de défense du territoire « La Puya ».

Les évictions forcées ont donc été une pratique fréquente de l'État à l'endroit des défenseurs du territoire qui a beaucoup affecté leur représentation de leur environnement de participation comme étant non-sécuritaire. Elles ont créé une forte insécurité dans l'environnement de participation au sein de l'espace public des défenseurs du territoire et sont considérées par ceux-ci comme étant une des facettes du comportement de l'État à leur endroit qui limite le plus leur participation. Ce comportement est principalement l'œuvre de la police, mais cette police est liée à un gouvernement qui est dirigé par d'anciens militaires ayant participé au conflit armé.

La criminalisation : un nouveau comportement et de nouveaux acteurs

Des membres du mouvement de défense du territoire ont été poursuivis en justice à deux reprises par l'entreprise minière et par des acteurs étatiques locaux. À chaque fois, plusieurs défenseurs du territoire ont été interpellés et ont dû faire face à un processus judiciaire qui a duré plusieurs mois. Ce long processus a fortement entravé leur capacité à participer, en plus de rendre l'environnement de participation des défenseurs du territoire moins sécuritaire puisque les autres participants ont peur qu'on leur réserve le même traitement.

Le premier épisode de criminalisation à l'endroit des défenseurs du territoire est survenu en novembre 2012, quelques mois après l'émergence du mouvement de défense du territoire et l'installation d'un campement proche de la propriété minière. Accusés de détention illégale, menaces, coercition et enlèvement, les trois militants ont comparu à plusieurs séances du processus judiciaire au courant de l'année 2013 (PBI 2013) avant d'être condamnés à neuf années de prison avec des amendes très élevées en 2014 (GHRC 2015). Un second épisode de criminalisation a eu lieu en 2014 où quatre défenseurs du territoire ont été accusés par des employés de la compagnie minière¹⁴¹. Tout comme dans le cas du premier épisode de criminalisation, les défenseurs du territoire étaient accusés d'enlèvement, de coercition et de

¹⁴¹ Des accusations ont été portées à l'endroit de cinq défenseurs du territoire par les employés de la mine avant que les accusations soient rejetées par le juge dans le cas de la défenseure du territoire Oqueli. Source : GHRC, « Criminalization », En ligne, <https://ghrcusa.wordpress.com/tag/criminalization/>

menaces contre des employés de la mine El Tambor. Le jugement a toutefois été en faveur des accusés qui ont été déclarés non coupables en février 2015 (GHRC 2015).

Le processus judiciaire a engendré un grand sentiment d'insécurité chez les défenseurs du territoire qui ont dû vivre cette expérience. C'est la menace d'une arrestation et d'une poursuite criminelle lors d'une expulsion forcée qui a incité Oqueli à se cacher dans les montagnes pendant plusieurs heures par crainte d'être arrêtée en lien avec sa participation au sein du mouvement de défense du territoire. Lors de notre entretien, elle a en outre affirmé ne pas se sentir en sécurité sur une base permanente, et non seulement au moment de sa fuite : « Je sais qu'ici, à n'importe quel moment peut arriver une patrouille et m'amener [en prison]. C'est difficile »¹⁴². Carrera affirme également qu'il a eu peur lorsqu'il est revenu au pays après avoir passé un séjour au Canada, où il travaille, parce qu'il y avait un ordre d'arrêt émis à son endroit et qu'il a dû arriver illégalement au Guatemala¹⁴³. Ces deux expériences ont été des événements qui ont grandement affecté le sentiment de sécurité lors de l'exercice de la participation des deux personnes interrogées.

Les militants interrogés utilisent souvent le terme « criminalisation » pour qualifier cette pratique, un concept qui connote une intention de rendre criminel l'expression et la participation contre le projet minier. La nature des preuves soumises par les employés de la mine pour incriminer les membres de « La Puya » en 2014 constitue, selon l'avocat Maldonado, un exemple de l'application d'une politique informelle de criminalisation. Au courant du procès, il a pu constater que les preuves inculpant les quatre défenseurs du territoire étaient fausses et qu'elles avaient été fabriquées de toute pièce par la procureure de la municipalité de Palencia. Selon ces témoignages écrits, les défenseurs du territoire auraient agressé les employés de la mine au même moment, à la même heure, mais à des endroits différents, ce qui était impossible dans la réalité¹⁴⁴. Les mensonges et les contradictions dans les témoignages des employés de la mine laisse aussi croire à Ana Sandoval que le système judiciaire n'est pas objectif et clair dans ses décisions et notamment, lors du procès ayant conduit à l'incarcération de défenseurs du territoire en 2014¹⁴⁵. La volonté de criminaliser les défenseurs du territoire se retrouve également

¹⁴² Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

¹⁴³ Entrevue avec Carrera, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹⁴⁴ Entrevue avec Maldonado, directeur de CALAS et coordinateur juridique, à Guatemala en juillet 2015.

¹⁴⁵ Entrevue avec Ana Sandoval, défenseure du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

dans le discours d'Oqueli qui affirme que l'objectif des poursuites judiciaires à leur endroit est « [d']effrayer les autres »¹⁴⁶.

La responsabilité de la pratique d'une politique de criminalisation est imputée à l'État et à l'entreprise minière. L'entreprise minière, par l'entremise de ses employés, est accusée de fabriquer et de déposer des accusations pour limiter et dissuader la participation des défenseurs du territoire¹⁴⁷. Elle n'est toutefois pas vue comme étant la principale responsable puisqu'il impute à l'État et au système judiciaire, selon les membres du mouvement « La Puya », de rejeter les plaintes déposées par l'entreprise minière. L'État est donc perçu comme un acteur qui agit de connivence avec l'entreprise minière pour lui permettre de travailler librement, sans opposition de la part des défenseurs du territoire¹⁴⁸. L'État, par l'intermédiaire du procureur municipal, est également accusé de fabriquer des preuves pour incriminer les défenseurs du territoire¹⁴⁹.

Les poursuites criminelles représentent, en somme, un nouveau comportement adopté par les employés de l'entreprise minière et l'État afin de restreindre et dissuader la participation des défenseurs du territoire et générer ainsi un fort sentiment d'insécurité. Ce comportement est l'un des mécanismes, avec les expulsions forcées, ayant le plus limité l'espace de participation des membres du mouvement « La Puya ».

L'État, entre restrictions de l'espace public et ouverture de la scène de politique formelle

L'étude de l'environnement dans lequel les défenseurs du mouvement « La Puya » participent met en exergue un comportement étatique caractérisé par l'usage de la force et des pratiques créant l'insécurité chez les défenseurs du territoire. L'héritage du conflit armé et de l'autoritarisme, et notamment l'imposition d'un état de siège et l'établissement de bases militaires, ne s'est pas concrétisé dans ce nouveau contexte politique; les citoyens ont pu dans ces deux cas imposer leur veto à de telles décisions. Le comportement de l'État a cependant continué d'être caractérisé par des pratiques de surveillance et de contrôle des activités des militants. Il continue également d'être focalisé sur l'usage de la force, à l'instar de l'usage de la force lors des expulsions forcées conduites par la police. Ces pratiques, avec la nouvelle

¹⁴⁶ Entrevue avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015.

¹⁴⁷ Entrevue avec Ana Sandoval, défenseure du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

¹⁴⁸ Entrevue avec Reyes, défenseur du territoire, à San Pedro Ayampuc en juin 2015.

¹⁴⁹ Entrevues avec Oqueli, défenseure du territoire, à Guatemala en avril 2015 et avec Ana Sandoval, défenseure du territoire, à San Pedro Ayampuc en mai 2015.

politique de criminalisation, forment un ensemble de stratégies de l'État qui restreignent considérablement l'espace de gouvernance des défenseurs du territoire.

CHAPITRE 6 : **LE COMPORTEMENT DE L'ÉTAT ET LA DÉFENSE DU TERRITOIRE AU** **GUATEMALA: ENTRE HÉRITAGES ET NOUVELLES PRATIQUES**

L'examen du comportement de l'État dans chacun des deux environnements de gouvernance de défense du territoire face à l'activité minière a permis d'analyser en profondeur la nature, les impacts ainsi que les institutions et les acteurs rattachés à ses pratiques à l'endroit de l'environnement de gouvernance des défenseurs du territoire. La question qui se pose maintenant dans ce chapitre est de dresser un portrait plus général en observant les similitudes et les différences dans les deux cas présentés dans les chapitres précédents, tout en gardant en tête la spécificité inhérente à chaque contexte.

6.1 Les traces du passé de l'autoritarisme et du conflit armé

Le contexte historique particulier du Guatemala a influencé à plusieurs égards les pratiques institutionnelles ou extra-institutionnelles ayant caractérisé le comportement de l'État face aux militants au sein des deux mouvements de défense du territoire présentés dans cette étude. Dans le nouveau contexte économique de promotion des investissements étrangers et de l'activité minière au Guatemala, l'État a eu recours, ou a tenté de recourir, à diverses institutions ayant comme effet de militariser l'environnement des militants. Dans le cas des deux mouvements sociaux étudiés, l'application (ou sa tentative) de la *Ley de Orden Público* et l'installation (ou sa tentative) de nouvelles bases militaires dans les régions ont été relevées par les militants comme étant des stratégies de l'État pour rendre leur espace de gouvernance moins sécuritaire. Il s'agit de deux legs institutionnels de l'époque de l'autoritarisme et du conflit armé qui ont été couramment utilisés à l'époque par les régimes en place contre les opposants politiques, qu'ils soient armés ou pacifiques. Ces héritages institutionnels ont été de nouveau appliqués dans le contexte du mouvement de défense du territoire autour du projet El Escobal, mais pas dans le contexte du mouvement « La Puya » .

6.1.1 Militarisation, contrôle social et enregistrement des maisons sous la Ley de Orden Público

La *Ley de Orden Público* est une loi qui a été adoptée en 1965, quelques années après le début du conflit armé. Cette loi a pour objectif officiel de rétablir l'ordre interne et la sécurité du pays dans les situations où les capacités coercitives de l'État ne sont pas suffisantes pour faire face à

la menace interne ou externe à la sécurité. Durant le conflit armé, la *Ley de Orden Público* a été utilisée de manière presque systématique. Dans son rapport sur le conflit armé, la Commission pour l'éclaircissement l'historique (1999, 243-256) a recensé les dizaines de fois où l'état de siège a été appliqué sur la base de la *Ley de Orden Público* et cela, dans plusieurs régions du pays. L'application des états de siège dans le contexte de l'autoritarisme et du conflit armé se traduisait par deux éléments : d'une part, une forte militarisation de la société avec une présence élevée dans l'espace public de militaires et de policiers, sous la responsabilité de l'armée, et, d'autre part, la surveillance des activités des opposants politiques et l'enregistrement des maisons (CEH 1999).

Cet héritage institutionnel a été maintenu durant et après la double transition politique sans subir de modification quelconque. Depuis la signature des Accords de paix en 1996, plusieurs états d'exceptions ont été décrétés par les gouvernements au pouvoir, mais ce fut, la plupart du temps, en réaction à des catastrophes naturelles telles que des sécheresses et des inondations (ONU S.d.). Dans le contexte de la participation au sujet des mégaprojets de développement, des états d'exception ont été décrétés à trois reprises : une première fois dans la municipalité de Barillas, en mai 2012, une seconde fois dans les régions de Santa Rosa et Jalapa en mai 2013 et une troisième fois dans la municipalité de San Juan Sacatepequez en septembre 2013¹⁵⁰. Les trois états d'exception ont donc tous été appliqués sous la présidence de Molina et du parti politique le *Partido Patriota* (PP). Dans le contexte de la participation autour de l'enjeu minier, qui a émergé en 2004 lors du début des travaux d'exploration de la mine Marlin, aucun gouvernement avant Molina n'avait décrété un état d'exception dans leur environnement de gouvernance.

Les deux études de cas de défense du territoire face à l'activité minière depuis 2012 montrent deux réalités relativement différentes. En effet, un état de siège, puis un état de prévention ont été décrétés dans l'environnement des défenseurs du territoire à Santa Rosa et Jalapa tandis qu'aucun état d'exception n'a été décrété dans l'environnement des défenseurs du territoire à San Pedro Ayampuc. Par contre, dans les deux contextes, l'État est caractérisé par sa propension à utiliser la force par l'application de la *Ley de Orden Público* dans l'objectif de rendre l'environnement des opposants politiques sécurisé et non-sécuritaire pour les participants.

¹⁵⁰Le mouvement de défense du territoire à Barillas revendiquait le départ d'une compagnie hydroélectrique espagnole ; celui qui a émergé à San Juan Sacatepequez protestait quant à lui contre la présence de la compagnie de cimenterie Cementos Progresos S.A.

À l'instar de l'époque du conflit armé, les autorités ont justifié le besoin d'intervenir dans les régions en raison de la présence non pas d'une guérilla mais de groupes criminels armés sur le territoire. La justification de l'État continue en ce sens d'être fondée sur l'usage de la violence par des groupes illégitimes et illégaux contre lesquels l'État doit intervenir afin de rétablir l'ordre public. Dans les deux contextes politiques, l'intervention de l'État a eu un caractère autoritaire en employant non seulement la force à l'endroit des individus et groupes armés, mais également en entravant, voire même en éliminant la participation des opposants politiques.

Plusieurs pratiques utilisées sous la *Ley de Orden Público* à l'endroit des défenseurs du territoire avaient également été utilisées contre les mouvements de guérilla et l'opposition politique durant la période autoritaire et du conflit armé. L'étude du mouvement de défense du territoire opposé à la mine San Rafael est un exemple flagrant de l'impact de la *Ley de Orden Público* sur l'espace de gouvernance des participants, par le biais de la militarisation du territoire ainsi que l'intrusion dans les résidences des opposants politiques, deux pratiques qui étaient utilisées durant l'époque précédente. La fréquence de ce comportement de l'État envers les opposants politiques a été moindre dans le contexte de la défense du territoire que durant le conflit armé, et les états d'exception ont été appliqués sur une plus courte durée, mais ses impacts sur les formes et le niveau de mobilisation ont été très élevés. De nombreux défenseurs du territoire ont mis en exergue le climat de peur et d'insécurité qui a été instauré durant les états d'exception et qui s'est poursuivi une fois les états d'exception levés. L'héritage de la *Ley de Orden Público* ne s'est par contre pas traduit par l'imposition d'un état d'exception dans l'environnement du mouvement social « La Puya », mais la présence de cet héritage institutionnel a tout de même eu des impacts sur l'environnement des défenseurs du territoire même s'il n'a pas été décrété dans la région. La seule possibilité qu'il puisse être décrété dans la région représente pour les militants une menace constante à leur sécurité.

Dans les deux études de cas, le comportement des acteurs étatiques a été tempéré, voire rejeté, par d'autres acteurs. Dans le cas de la défense du territoire dans les régions de Santa Rosa et Jalapa, le Congrès a exercé un contrôle législatif qui a forcé le gouvernement à diminuer le degré de l'état d'exception, d'un état de siège à un état de prévention. Dans le second cas, c'est la population qui a joué le rôle de veto en adoptant un comportement pacifique lorsqu'elle fut confrontée à des actes de violence. Ces deux acteurs, étatique et non-étatique, ont donc joué un rôle de contrôle et de veto face au comportement de l'État, un changement majeur par rapport à

l'époque précédente de l'autoritarisme et du conflit armé. À cette époque, tant les partis d'opposition que la population n'avaient pas de pouvoir sur les décisions prises par le pouvoir exécutif qui était entre les mains d'une dictature militaire.

6.1.2 Le contrôle social et le renseignement via la présence de bases militaires

Plusieurs bases militaires ont été installées dans diverses régions du pays durant le conflit armé alors que le pays était sous un régime autoritaire. Ces bases militaires étaient sous la responsabilité du Ministère de la Défense nationale, un Ministère qui avait pour fonction constitutionnelle le maintien de la sécurité interne et externe du pays (MINEX S.d). À l'instar de la *Ley de Orden Público*, le maintien du rôle constitutionnel de l'armée dans les affaires internes du pays est un héritage institutionnel de l'époque précédente qui a entravé, en période démocratique, l'environnement de la gouvernance des défenseurs du territoire.

Durant le conflit armé, les bases militaires étaient une des institutions-clés utilisées par l'État envers les opposants politiques. Les bases militaires servaient durant cette période à collecter des informations sur la population (CEH1999). À la suite de la conclusion des Accords de paix en 1996, plusieurs bases militaires ont été fermées ou sont devenues inopérantes, mais l'armée a conservé un rôle dans la sécurité interne du pays. Selon l'article 244 de la Constitution du Guatemala : « l'armée du Guatemala est une institution destinée à maintenir l'indépendance, la souveraineté et l'honneur du Guatemala, l'intégrité du territoire, la paix ainsi que la sécurité interne et externe » (OAS S.d.). Les bases militaires sont une des institutions militaires sous la direction de l'armée et, comme on pourra le constater, un héritage institutionnel qui a été utilisé sous la présidence de Molina et des ministres de la Défense nationale sous Ulises Noe Anzueto Girón et Manuel Augusto López Ambrosio¹⁵¹ à l'endroit des défenseurs du territoire opposés aux projets miniers.

Les bases militaires ont été de nouveau ouvertes ou installées dans certaines régions du pays au courant des dernières années ; cette mesure fait partie du programme de *mano dura* de la présidence de Molina¹⁵². Certaines d'entre elles ont été ouvertes de nouveau ou installées dans l'environnement de participation des défenseurs du territoire face aux mégaprojets de développement dans diverses régions du pays tel qu'à Barillas et à San Juan Sacatepequez. En ce

¹⁵¹ Anzueto Girón a été en fonction du 14 janvier 2012 au 16 juillet 2013 tandis que López Ambrosio a été en fonction du 16 juillet 2013 au 16 juillet 2015.

¹⁵² Entrevue avec Hernández, directrice de l'organisation SEDEM, à Guatemala en avril 2015.

qui concerne l'environnement des défenseurs du territoire face à l'activité minière, une base militaire, qui était opérante durant le conflit armé, a été réactivée dans la région d'El Estor où un mouvement de défense du territoire est opposé à la présence de la mine Fenix de l'entreprise Skye Resources. Aucune n'a toutefois été posée dans la région de San Marcos où se trouve le mouvement de défense du territoire face à la mine Marlin de la compagnie Goldcorp¹⁵³.

L'État a installé des bases militaires dans l'environnement de participation des défenseurs du territoire dans l'un de deux cas étudiés et a manifesté une volonté d'en poser deux dans la seconde étude de cas. Dans le premier cas, les défenseurs du territoire ont représenté cette institution comme étant le lieu de pratiques de surveillance et de collecte d'information sur leurs activités politiques, des pratiques qui étaient courantes sous le régime précédent au sein de cette institution. De plus, tout comme à cette époque, le comportement des acteurs à l'intérieur des bases militaires demeure secret et ce, malgré l'adoption de la *Ley de Acceso a la Información Pública* en 2008. Les défenseurs du territoire opposés aux projets miniers Progreso VII Derivada et El Escobal représentent les bases militaires comme une manière de militariser le territoire et d'entraver leur environnement de participation et donc, une des pratiques qui caractérisent le comportement autoritaire de l'État guatémaltèque à leur endroit. Le secret qui entoure les pratiques rend difficile l'analyse de la fréquence de ce comportement de l'État qui engendre un certain niveau d'insécurité chez les participants. Ce comportement étatique n'est toutefois pas relevé comme étant une des entraves qui restreignent le plus l'environnement de participation des défenseurs du territoire.

En outre, les participants au sein des deux mouvements sociaux ont pu participer, à un certain degré, aux décisions prises sur l'installation ou l'ouverture des bases militaires dans leur région, ce qui n'était pas possible sous le régime autoritaire. Les membres d'organisations sociales dans la région de Santa Rosa ont réussi à convaincre les dirigeants militaires de ne pas ouvrir une base militaire à San Rafael de Las Flores même si des bases militaires ont été ouvertes dans les municipalités avoisinantes. Les participants au mouvement social « La Puya » ont eux aussi pu exprimer leur refus face à l'installation de bases militaires dans les deux municipalités entourant le projet minier, un refus dont les autorités ont tenu compte puisqu'aucune base n'a été installée dans la région.

¹⁵³ Ceci a été confirmé lors des nombreux entretiens réalisés avec des défenseurs du territoire dans la région de San Marcos.

Les deux héritages institutionnels de l'époque du conflit armé et de l'autoritarisme ont été deux aspects du comportement de l'État qui a restreint l'espace de gouvernance des défenseurs du territoire dans les deux mouvements sociaux étudiés. La militarisation du territoire, les intrusions dans les résidences et la collecte de renseignement sur les activités des défenseurs du territoire étaient des pratiques employées au sein de ces deux institutions par les dictatures militaires durant le conflit armé, et elles ont continué à être utilisées contre les opposants politiques dans le contexte de la défense du territoire autour de l'activité minière. La sécurisation du territoire et la collecte d'information sur les activités des militants au sein de nouvelles institutions et par de nouveaux acteurs ont également été représentées par les défenseurs du territoire comme étant des entraves à un environnement sécuritaire pour leur participation comme on pourra l'observer dans la section qui suit.

6.2 Le Groupe interinstitutionnel des affaires minières et le campement policier: d'anciennes pratiques sous de nouvelles formes

Le Groupe interinstitutionnel des affaires minières (San Rafael Las Flores, département de Santa Rosa) et le campement policier (San Pedro Ayampuc, département de Guatemala) sont représentés par les militants comme étant des institutions de contrôle social, de surveillance, et de collecte d'informations sur les opposants politiques, des pratiques qui étaient utilisées à l'époque précédente. Elles prennent toutefois de nouvelles formes dans le nouveau contexte politique et économique au sein duquel s'inscrit la défense du territoire face à l'activité minière au Guatemala. Ces institutions sont spécifiques aux cas étudiés; elles n'ont pas été mises en place dans d'autres lieux où se trouvent d'autres mouvements de défense du territoire au Guatemala.

Malgré la présence de ces nouvelles institutions formelles, les défenseurs du territoire établissent des parallèles entre les pratiques exercées à l'intérieur de ces institutions et les acteurs, des acteurs ayant été au pouvoir sous le régime précédent, durant le conflit armé, au moment où ces pratiques étaient utilisées par l'État. Le Groupe interinstitutionnel des affaires minières est une institution qui a été créée, officiellement, dans l'objectif précis de résoudre le conflit social autour du projet minier El Escobal de Tahoe Resources. L'héritage de l'époque du conflit armé et de l'autoritarisme n'est ici pas rattaché à l'institution formelle, mais plutôt à l'acteur responsable du Conseil national de sécurité, un acteur qui a été impliqué dans le comportement de l'État contre les opposants politiques lors du passé autoritaire du pays. L'installation d'un

campement policier à San Pedro Ayampuc, à l'entrée de la propriété de la mine appartenant à KCA, est également liée dans la représentation des défenseurs du territoire à un double héritage du conflit armé et de l'autoritarisme en raison du ministre responsable du Ministère de l'Intérieur, un acteur qui a participé activement la mise en œuvre, au sein de l'État de pratiques autoritaires et contre-insurrectionnelles envers les opposants politiques.

La représentation que se font les militants des activités de ces deux nouvelles institutions temporaires est donc rattachée au comportement des acteurs qui sont responsables de ces institutions et, en partie, au secret qui accompagne ces activités. Les deux acteurs responsables de ces institutions de sécurité ont, dans le passé, été impliqués dans la militarisation du territoire et de surveillance des activités des opposants politiques. Bonilla, Ministre de l'Intérieur responsable du campement policier à San Pedro Ayampuc, a été un conseiller du dictateur Ríos Montt, présentement accusé de crimes de génocide et de crimes contre l'humanité, et membre de l'*Estado Mayor Presidencial* (État majeur présidentiel, EMP) sous le Ministère de la Défense nationale, un des principaux centres d'information et d'intelligence du pays durant le conflit armé (CEH 1999). Bustamente Figueroa, responsable du Conseil national de sécurité sous lequel est le Groupe interinstitutionnel des affaires minières, est un ancien général de l'armée qui a été le chef des négociations pour les opérations de contre-intelligence sous la *D-2*, un des grands centres de renseignement de l'État, en plus de travailler au sein de l'EMP au début des années 1990 (Solano 2015).

La représentation des activités de surveillance et de contrôle social au sein de ces deux institutions cause une certaine insécurité chez les défenseurs du territoire. Ce sentiment d'insécurité est surtout marqué par l'incertitude et la crainte de représailles futures liées à ces pratiques de contrôle social, et non pas par une grande peur et insécurité chez les défenseurs du territoire. Ces institutions ne représentent donc pas des entraves majeures à l'espace de gouvernance des défenseurs du territoire étant donné le faible niveau de peur exprimé par ceux-ci, lorsqu'ils y font mention.

Le comportement de l'État prend ainsi de nouvelles formes institutionnelles, mais il demeure lié au passé autoritaire et du conflit armé en raison des acteurs qui sont responsables de ces institutions et de leur comportement au sein des institutions étatiques dans le passé. Le campement policier continue d'être présent à l'entrée du projet minier Progreso VII Derivada,

tandis que le Groupe interinstitutionnel sur les affaires minières a été fermé en décembre 2014 (voir Annexe 2.2).

6.3 Les nouveaux comportements de l'État : poursuites pénales et évictions forcées

Les poursuites pénales et les évictions forcées du lieu de réunion des opposants politiques ont été des pratiques récurrentes contre les défenseurs du territoire qui s'opposent à l'implantation de projets miniers sur leur territoire. Ces nouveaux comportements de l'État, très présents dans plusieurs régions du pays, ont eu une incidence très prononcée sur le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire opposés à l'activité minière sur leur territoire.

Ces pratiques ne faisaient pas partie du comportement de l'État durant le conflit armé, sous l'autoritarisme, mais, elles sont devenues, en démocratie, des instruments utilisés fréquemment contre les opposants politiques. Ce constat est autant présent dans les cas étudiés que dans le contexte d'autres mouvements de défense du territoire dans le pays. Plusieurs dizaines de poursuites pénales ont été initiées contre des défenseurs du territoire au Guatemala au cours des dernières années (PBI 2013), un chiffre qui augmente depuis le début du XXI^e siècle. La criminalisation a également été initiée contre des défenseurs du territoire opposés à l'activité minière dans d'autres régions que celles étudiées. Un des axes de travail du Consejo del Pueblo Maya (Conseil du peuple maya, CPO), une organisation qui est née des revendications des populations autochtones autour de la mine Marlin, concerne la défense des personnes accusées pour leur participation en tant que défenseur du territoire. L'avocat représentant plusieurs défenseurs du territoire opposés à la mine Marlin affirme que la criminalisation a été une réponse très prisée par l'État, qui se fonde en partie sur la faiblesse du système judiciaire et qui privilégie les témoignages à la preuve scientifique¹⁵⁴. La criminalisation a été employée contre les défenseurs du territoire dans les deux régions étudiées, de manière plus fréquente dans les régions de Santa Rosa et de Jalapa, mais celle fut dans les deux contextes une stratégie déployée contre plusieurs défenseurs du territoire, à plusieurs moments. Les poursuites pénales ont généré un fort sentiment d'insécurité chez les défenseurs du territoire, dont certains ont fui dans les montagnes pendant des mois pour éviter ce processus pénal.

Pour ce qui est des expulsions forcées, elles ont également eu lieu dans plusieurs régions marquées par la présence d'un mouvement de défense du territoire, et notamment en 2007 à

¹⁵⁴ Entrevue avec Miranda, membre du CPO, à San Marcos en avril 2015.

l'encontre des défenseurs du territoire opposés au projet Fénix de la compagnie minière Hudbay Minerals. Dans notre première étude de cas, une éviction forcée de participation a été employée à une reprise contre les militants, lorsque ceux-ci ont voulu installer un campement à l'image de celui construit par les militants de « La Puya ». Dans notre seconde étude de cas, les évictions forcées du lieu de réunion ont eu lieu à maintes reprises, comme on a pu l'observer dans le chapitre précédent. Ce comportement, de la part de la police, a été marqué par la violence physique contre plusieurs défenseurs du territoire qui ont été blessés. La violence physique a été très forte à l'endroit de certaines personnes présentes sur les lieux. De ce fait, c'est une pratique qui a fortement marqué plusieurs défenseurs du territoire interrogés sur leur représentation d'un environnement sécuritaire pour leur participation.

Ces pratiques ont été le fruit du comportement de divers acteurs. Les expulsions forcées ont été conduites par la police tandis que les poursuites pénales ont été initiées par soit l'entreprise minière, soit le Ministère public ou du procureur municipal, dépendamment du cas. Les entreprises minières ont déposé plusieurs accusations contre les défenseurs du territoire dans les deux régions. La participation a été moindre de la part des acteurs étatiques qui n'en ont pas moins joué un rôle décisif, puisque les plaintes de l'entreprise minière ont été avalées par le système judiciaire guatémaltèque même si les juges ont acquitté, dans la grande majorité des cas, les défenseurs du territoire.

Bref, ces nouvelles pratiques sont un comportement récurrent de la part de l'État à l'endroit des défenseurs du territoire qui s'opposent à l'activité minière au Guatemala. Ce nouveau comportement a restreint considérablement le sentiment de sécurité de nombreux défenseurs du territoire dans les deux régions.

Le comportement de l'État : un portrait nuancé

L'ensemble de ces pratiques fait partie d'un plus large éventail de pratiques étatiques déployées à l'endroit des défenseurs du territoire opposés à l'activité minière. C'est donc un mélange de pratiques qui sont parfois liées à des institutions héritées du passé, parfois non; des institutions qui sont aussi parfois liées à des acteurs liés au passé de l'autoritarisme et du conflit armé, parfois non; et enfin, de nouvelles pratiques qui émanent de nouveaux acteurs et de nouvelles institutions. Toutes ces pratiques ont cependant un point en commun : elles ont restreint l'environnement de gouvernance des défenseurs du territoire en asphyxiant leur sentiment de

sécurité. Il est donc possible de qualifier le comportement de l'État guatémaltèque comme étant un comportement autoritaire puisqu'il a menacé la sécurité d'un grand nombre de militants.

CONCLUSION :
LE COMPORTEMENT DE L'ÉTAT FACE AUX DÉFENSEURS DU TERRITOIRE :
ENTRE HÉRITAGES ET NOUVELLES PRATIQUES

Dans un contexte économique néolibéral marqué par la course entre les pays pour attirer les investissements directs étrangers et l'accent sur les mégaprojets de « développement » et un contexte politique marqué par une forte scission entre la population et ses représentants élus, les mouvements de défense du territoire prennent une place grandissante dans l'espace public des sociétés latino-américaines. Alors que dans certains pays, les revendications des citoyens trouvent une oreille ouverte chez les représentants, dans d'autres contextes, on assiste à un scénario complètement différent.

Dans l'introduction, nous avons mis en exergue la position de vulnérabilité des défenseurs du territoire, celui-ci étant le point de départ de cette recherche dans l'objectif d'examiner les causes sous-jacentes à cette vulnérabilité. Étant donné la centralité du rôle de l'État pour garantir un espace de participation qui soit sécuritaire pour ses citoyens, une attention particulière a été mise sur le comportement de l'État et ses pratiques envers les défenseurs du territoire qui revendiquent dans l'espace public, d'où la question principale de recherche suivante : comment l'État répond-il aux revendications des défenseurs du territoire dans la démocratie guatémaltèque ? Cette question a donné lieu à plusieurs intuitions de recherche, puis à des hypothèses de recherche une fois le processus de collecte de données terminé. Ces hypothèses stipulaient la présence d'un héritage de l'autoritarisme et du conflit armé au niveau des institutions et des acteurs rattachés aux pratiques étatiques. Elles stipulaient également que ces pratiques affectaient l'environnement de la gouvernance, et plus précisément le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire, au point où elles pouvaient être considérées comme étant des pratiques autoritaires. L'analyse des deux études de cas a permis d'affirmer et de nuancer les hypothèses et d'en arriver à des conclusions plus nuancées, qui font état d'un portrait plus complexe des « pratiques » associées au comportement de l'État qu'imaginé au départ du processus de recherche; un portrait qui fait état d'une pluralité de pratiques, d'acteurs et d'institutions qui s'entremêlent et qui restreignent, à une différente échelle, la capacité des défenseurs du territoire à participer dans l'espace public de manière sécuritaire

D'un côté, il y a les pratiques qui sont similaires à celles qui étaient développées et appliquées par les dictatures militaires dans un contexte de conflit armé interne. Parmi celles-ci, certaines

pratiques sont rattachées à des institutions qui ont été héritées de l'époque du conflit armé et de l'autoritarisme : la militarisation du territoire, les enregistrements des domiciles, la surveillance et la collecte de renseignements sur la population. Ces pratiques continuent d'être utilisées par ces institutions, selon la perspective des défenseurs du territoire. Dans cette même catégorie de pratiques ayant des similitudes avec l'époque précédente, on retrouve également des pratiques qui prennent forme au sein de nouvelles institutions (le Groupe interinstitutionnel des affaires minières et le campement policier), mais qui sont liées à un héritage au niveau du comportement d'acteurs étatiques en particulier. Ces deux nouvelles institutions se caractérisent selon les défenseurs du territoire par le contrôle social, la surveillance et la collecte d'information sur les activités des militants; ce comportement est en outre lié au régime précédant en raison des acteurs qui chapeautent les deux institutions, acteurs qui ont participé à l'exécution des stratégies utilisées par l'État contre les opposants politiques. Un autre ensemble de pratiques qui a été relevé dans cette recherche concerne la présence de nouvelles pratiques (poursuites pénales et évictions forcées) qui ne sont pas liées par les militants à un héritage de la période précédente. Ces nouveaux comportements sont en effet liés à de nouveaux acteurs et de nouvelles institutions dans la représentation des défenseurs du territoire. C'est donc un amalgame de divers comportements qui illustre la nature du comportement de l'État dans les deux régions étudiées.

En plus de l'origine des pratiques, il a également été question de l'objectif de celles-ci, afin de savoir si on peut les qualifier de pratiques autoritaires. La question était donc de savoir ces pratiques se traduisent toujours, à l'époque actuelle, par une forte restriction du sentiment de sécurité au sein de l'espace de gouvernance des opposants politiques. Comme il a été possible de l'observer dans les études de cas, l'intensité de l'impact des pratiques sur le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire varie considérablement d'une pratique à l'autre. Les activités de surveillance et de collecte d'information n'ont, par exemple, pas fortement perturbé le sentiment de sécurité des participants interrogés. La militarisation du territoire, les poursuites pénales et les évictions forcées ont au contraire eu un impact très élevé sur le sentiment de sécurité de nombreux militants.

C'est donc un état des lieux nuancé sur lequel cette recherche se conclut. Le comportement de l'État est moins unidimensionnel que les intuitions et les hypothèses de recherche laissaient suggérer. Un héritage de l'époque du conflit armé et de l'autoritarisme se présente bel et bien dans le comportement de l'État vis-à-vis des défenseurs du territoire, sous de multiples formes.

Toutefois, tout le comportement de l'État ne peut être appréhendé en tant que double héritage étant donné la présence de nouveaux mécanismes qui n'étaient pas employés contre les opposants politiques au Guatemala à l'époque précédente.

Leçons théoriques et empiriques pour le Guatemala et au-delà

Cette recherche a permis de répondre à des lacunes qui ont été relevées dans la littérature sur la participation au Guatemala et en Amérique latine. Ces lacunes concernaient principalement deux aspects : l'un empirique et l'autre théorique. Du côté empirique, cette recherche visait à examiner le comportement de l'État face aux défenseurs du territoire dans le cas spécifique de la problématique minière. Elle a permis d'examiner de manière systématique le comportement de l'État dans l'environnement de gouvernance de deux mouvements de défense du territoire au Guatemala. Il a ainsi été possible de constater la grande variété de mesures prises par l'État contre les défenseurs du territoire; des mesures qui ont parfois un lien, dans l'imaginaire des militants, avec l'époque précédente, parfois non. Il a également été possible d'analyser les différents impacts de ces comportements sur le sentiment de sécurité des défenseurs du territoire, un élément qui n'était pas abordé dans la littérature sur le sujet étudié.

Cette thèse avait également une volonté, certes modeste, de contribuer aux débats théoriques sur la nature des régimes politiques et sur la nature d'un régime politique démocratique. Ceci a été possible en examinant comment articuler la conception de la participation que l'on retrouve au sein de la théorie de la démocratie participative et les notions d'héritage et d'enclave autoritaire, tout cela dans un contexte de double héritage autoritaire et du conflit armé. D'une part, on a pu examiner comment le comportement étatique peut persister sous d'anciennes et de nouvelles formes en période démocratique. D'autre part, on a pu voir l'importance d'utiliser une perspective théorique qui met en exergue l'agentivité des acteurs pour comprendre le phénomène de l'autoritarisme en démocratie et ses impacts sur la participation dans l'espace public.

Certes, cette recherche comporte plusieurs limites, ce qui semble inhérent à tout travail académique et scientifique. Il n'a donc pas été question, par exemple, de la participation politique, c'est-à-dire de la relation entre les défenseurs du territoire et l'État au sein de l'arène des institutions représentatives formelles. Ce sujet, qui a été brièvement abordé lors des entretiens avec les défenseurs du territoire, est particulièrement intéressant puisqu'il rend le portrait du comportement de l'État guatémaltèque envers les opposants politiques plus nuancé et

montre, dans certaines situations, une ouverture de sa part aux revendications des défenseurs du territoire¹⁵⁵. Malgré tout, ce travail présente plusieurs résultats qui amènent un nouvel éclairage sur la problématique de la participation dans l'espace public.

Quelles perspectives pour les recherches futures ?

Cette recherche n'a, bien sûr, pas permis de répondre à toutes les interrogations qui ont émergé à différentes étapes du processus de recherche. Les limites de la recherche ont été soulignées en relation au nombre d'études de cas et d'aspects de l'environnement de la gouvernance qui ont pu être analysés. Ces lacunes peuvent donc être comblées par de futures recherches sur ces aspects en utilisant les mêmes approches théorique et méthodologique qui pourront valider, ou infirmer, les conclusions auxquelles ce travail a abouti. Deux autres sujets connexes pourraient être intéressants à explorer. Étant donné que ce travail n'a focalisé que sur la manière dont le comportement de l'État affectait l'environnement de gouvernance des défenseurs du territoire, il serait intéressant d'examiner les facteurs qui influencent le comportement de l'État à l'endroit des opposants politiques. Pourquoi retrouve-t-on certaines pratiques dans un contexte et des pratiques différentes dans un autre contexte ? Un autre sujet de recherche intéressant serait de choisir un ensemble de pratiques ou une seule pratique liée à l'héritage du passé au Guatemala, que ce soit un héritage institutionnel ou au niveau du comportement d'un acteur en particulier, et de vérifier si cet héritage se manifeste également dans d'autres contextes de post-conflit et de post-autoritarisme et la manière dont il se manifeste. Ces sujets permettraient d'élargir les horizons qui ont été ouverts avec cette recherche.

¹⁵⁵ Il en a été surtout question dans les entretiens effectués sur le comportement de l'État envers le mouvement de défense du territoire à San Pedro Ayampuc et plus particulièrement du Système national de dialogue. Le coordinateur de cette institution, qui a été créée en 2003, note qu'il s'agit d'un tournant important dans le comportement de l'État au courant des dernières années. Source : Entrevue avec Gomez, coordinateur du Système national de dialogue, à Guatemala en juin 2015.

BIBLIOGRAPHIE

AGAMBEN, Giorgio (2005). *State of Exception*, Chicago, University of Chicago Press, 104 p.

ALVAREZ, Carlos. « Celebran dos anos de resistencia », *Prensa Libre*, 3 mars 2014, Actualidad Nacional, p.5.

ALVARADO, Hugo et correspondants « Estado de Sitio deja 16 capturados », *Prensa Libre*, 3 mai 2013, Primer plano, p.2-3.

ARCHILA, Omar. « Continuan bloqueos en San José del Golfo », *Prensa Libre*, 15 mars 2013, p.8

ARCHIVO HISTORICO DE LA POLICIA NACIONAL - AHPN (2011). *Del Silencio a la Memoria. Revelaciones del Archivo Historico de la Policia Nacional* : 522 p.

ARNSON, Cynthia (2012). *In the Wake of War. Democratization and Internal Armed Conflit in Latin America*, Stanford, Stanford University Press, 430 p.

ATCHISON, Chris et Ted PALYS (2008). *Research Decisions. Quantitative and Qualitative Perspectives*. Toronto, Thomson Nelson, 486 p.

AZPURU, Dinorah. « Democracy and Governance in Conflict and Postwar Latin America : A Quantitative Assessment », dans ARNSON, Cynthia (2012). *In the Wake of War. Democratization and Internal Armed Conflit in Latin America*, Stanford, Stanford University Press, 35-79.

BASTOS, Santiago et Quimy DE LEON (2014). *Dinamicas de despojo y resistencia en Guatemala. Comunidades, Estado y empresas*. Guatemala, Servi Prensa: 168 p.

BEAUDRY, Jonas-Sébastien (2008). *Dialogues démocratiques en Amérique latine. La liberté d'expression comme droit d'accès à l'espace public*, Québec, Presses de l'Université Laval, 378 p.

BERTELSMANN TRANSFORMATION INDEX (2003). *Guatemala*. Document PDF, http://bti2003.bertelsmann-transformation-index.de/fileadmin/pdf/laendergutachten_en/lateinamerika_karibik/Guatemala.pdf

BERTELSMANN TRANSFORMATION INDEX (2006). *Guatemala*, Document PDF, https://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2006/pdf/BTI_2006_Guatemala.pdf

BERTELSMANN TRANSFORMATION INDEX. (2008). *Guatemala Country Report*, Document PDF, https://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2008/pdf/BTI_2008_Guatemala.pdf

BERTELSMANN TRANSFORMATION INDEX (2010). *Guatemala Country Report*, En ligne, <http://www.bti-project.org/en/reports/country-reports/detail/itc/gtm/ity/2010/itr/lac/> (page consultée le 20 juin 2014)

BERTELSMANN TRANSFORMATION INDEX (2012). *Guatemala Country Report*. Document PDF, http://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2012/pdf/BTI_2012_Guatemala.pdf

BERTELSMANN TRANSFORMATION INDEX (2014). *Guatemala Country Report*. En ligne, <http://www.bti-project.org/en/reports/country-reports/detail/itc/gtm/ity/2014/itr/lac/> (page consultée le 20 juin 2014)

BIGLAISER et DEROUEN Jr. (2004). « The Expansion of Neoliberal Economic Reforms in Latin America », *International Studies Quarterly* 48 (3) : 561-578.

BOOTH, John A., Christine S. WADE et Thomas W. WALKER (2010). *Understanding Central America. 5th Edition*. Westview Press, Colorado : 338 p.

BOOTH, Ken (1991). « Security and emancipation », *Review of International Studies*, vol. 17, n°4 : 313-326.

BRETT, Roddy et Antonio DELGADO (2005) « The Role of Constitution-Building Processes in Democratization. Case Study Guatemala » (IDEA) : 57 p.

BRETT, Roddy (2008). *Social Movements, Indigenous Politics and Democratization in Guatemala, 1985-1996*, BRILL, Leiden (Pays-Bas), 232 p.

BRODIER, Janine et Sandra REIN (2008). *Critical Concepts : An Introduction to Politics (4^e édition)*, Toronto, Pearson Canada, 432 p.

CAMPENHOUDT, Luc Van et Raymond QUIVY (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Éditions Dunod, 272 p.

CARDENAL, Ana Sofia (2006). « Transition Modes and Institutional Outcomes in El Salvador and Guatemala », Institut de Ciències Polítiques i Socials, Barcelone (Espagne), 13 p.

CARDONA, Oswaldo. «« Iglesia y vecinos rechazan minera », *Prensa Libre*, 30 décembre 2010, p.34

CARDONA, Oswaldo et Mario Antonio Sandoval. « Pueblos rechazan acción de mineras », *Prensa Libre*, 10 mai 2011, Actualidad: Departamental, p.38

CARDONA, Oswaldo. « Vecinos deciden sobre minería », *Prensa Libre*, 4 juillet 2011, Actualidad: Nacional, p.10

CARDONA, Oswaldo. « Disturbios dejan danos en mina », *Prensa Libre*, 19 septembre 2012, Actualidad Sucesos p.12.

CARDONA, Oswaldo. « Estalla granada en oficinas de minera », *Prensa Libre*, 12 décembre 2012, Actualidad Departamental, p.24.

CARDONA, Oswaldo et Hugo OLIVA. « Tres mueren durante ataque armado a mina », *Prensa Libre*, 13 janvier 2013, Actualidad Nacional, p.10

CARDONA, Oswaldo. « Tension y temor cerca de minera », *Prensa Libre*, 14 janvier 2013, Actualidad Nacional, p.14.

CARDONA, Oswaldo. « Pobladores se instalan junto a mina San Rafael » *Prensa Libre*, 9 avril 2013, Actualidad Departamental, p.21

CARDONA, Oswaldo. « Turba quema trailer con insumos de mina », *Prensa Libre*, 17 avril 2013, Actualidad Nacional, p.4.

CARDONA, Oswaldo. « Hieren a seis frente a mina », *Prensa Libre*, 29 avril 2013, Actualidad Nacional, p.14.

CARLOS LEMUS, Juan (2014). « De regreso a los ochentas », *Prensa Libre*, 5 juillet 2014 (page consultée le 15 avril 2014)

CASTILLO, Mike. « Rechazan mineria », *Prensa Libre*, 26 juillet 2006, Actualidad: Nacional, p.8

CENADOJ (S.A). *Ley de Orden Publico*. En ligne, <http://www.oj.gob.gt/es/QueEsOJ/EstructuraOJ/UnidadesAdministrativas/CentroAnalisisDocumentacionJudicial/cds/CDS%20leyes/2006/pdfs/normativa/D007.pdf> (page consultée le 6 juillet 2014)

CESARINI, Paola et Katherine HITE (dir.) (2004). *Authoritarian Legacies and Democracy in Latin America and Southern Europe*. Italie, Presses de l'Université de Notre Dame, 360p.

COMISIÓN PARA EL ESCLARECIMIENTO HISTÓRICO - CEH (1999). *Memoria del Silencio*, Guatemala, Bureau des services pour les projets des Nations Unies, 4383 p.

CONTRERAS, Geovanni et Alex ROJAS « Gobierno insiste en vinculacion criminal », *Prensa Libre*, 3 mai 2013, Actualidad Nacional, p.4.

CORBIN, Juliet et Anselm STRAUSS (2008). *Basics of Qualitative Research : Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory* (3^e édition), Californie, Thousand Oaks, 379 p.

CÓRDOVA MACIAS, Ricardo et Carlos G. RAMOS, « The Peace Process and the Construction of Democracy in El Salvador : Progress, Deficiencies, and Challenges » dans

ARNSON, Cynthia (2012). *In the Wake of War. Democratization and Internal Armed Conflict in Latin America*, Stanford, Stanford University Press : 79-106.

CROCKER, Daniel (2008). *Ethics of global development: agency, capability, and deliberative democracy*. Cambridge New York: Cambridge University Press, 432 p.

CRUZ, José Miguel (2011). « Criminal Violence and Democratization in Central America : The Survival of the Violent State », *Latin American Politics & Society* 53 (4) : 1-33.

CUTZAL CUMEZ, Julio Eliseo (2006). *Proceso de rearcimiento, un mecanismo de dignificación a las víctimas del conflicto armado interno en Guatemala*, Guatemala, USAC, 144 p.

DABÈNE, Olivier, Vincent GEISSER et Gilles MASSARDIER (dir.) (2008), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIème siècle*. Convergences Nord-Sud, Paris, La Découverte, 336 p.

DELUCHEY, Jean-François (2005). « Architectures de la sécurité intérieure en Amérique latine : entre héritages et nouvelle donne », *Revista de la CEPAL*, Numéro spécial, p.219-230.

DIAMOND, Larry Jay et Leonardo MORLINO (2005). *Assessing the Quality of Democracy*, Maryland, Johns Hopkins University Press, 283 p.

DOMINGO CABRERA, Jose Mariano (2011). *Políticas y prácticas contrainsurgentes contra la organización estudiantil de la Universidad de San Carlos de Guatemala 1970-1985*. Guatemala, USAC: 160 p.

DOMÍNGUEZ, Jorge I. et Marc LINDENBERG (1997). *Democratic Transitions in Central America*, Gainesville, University Press of Florida, 210 p.

DROUIN, Marc (2012). *La guerre contre-insurrectionnelle guatémaltèque: sa généalogie, le déni des responsables et les sources historiques*, Montréal, Université de Montréal, 479 p.

DURAZO HERMANN, Julián (2011). « Procès de l'autoritarisme subnational : un regard sur l'Oaxaca », *Politique et Sociétés*, vol. 30, n°2 : 71-92.

ECHEVERRÍA. « El consenso imaginario », *Públicogt.com*, 18 juillet 2012, En ligne, <http://publicogt.com/2012/07/18/el-consenso-imaginario/> (page consultée le 14 avril 2014)

ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICAN AND THE CARIBBEAN (2013). *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean*. Nations Unies, Economic Commission for Latin America and the Caribbean : 37 pages.

EGGERS-BRASS, Teresa, Marisa GALLEGO et Fernanda GIL LOZANO (2013). *Historia Latinoamericana 1700-2005*, 508 p.

EPE, Matthia et José Rodolfo KEPFER (2014). *El enemigo interno en Guatemala*. Guatemala, CAFCA, 296 p.

EXMINGUA (S.A.). « Inicio », En ligne, <http://exmingua.com/exmingua/> (page consultée le 5 février 2015)

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME – FIDH (2006). *La protesta social pacífica : ¿ Un derecho en las Américas ?*, Document PDF, <https://ciddhu.uqam.ca/fichier/document/rapport-fidh-protestation-sociale.pdf>

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME – FIDH (2014). « *No tenemos miedo* ». *Defensores del derecho a la tierra : atacados por enfrentarse al desarrollo desenfrenado*. Paris, 174 p.

FIGUEROA IBARRA. « Guatemala : Del terror militar a la violencia neoliberal », *Rebellion* 1^{er} mai 2012, En ligne, <http://www.rebellion.org/noticia.php?id=167496> (page consultée le 14 avril 2014)

FIORAMONTI, Lorenzo et Olga KONONYKHINA (2015). « Measuring the Enabling Environment of Civil Society : A Global Capability Index », *Voluntas*, vol. 26, n°2 : 466-487.

FRONT LINE DEFENDERS (2006). *Ataques en contra de defensoras y defensores de derechos humanos 2000-2005*, 176 p.

GARCIA, Óscar et Alex ROJAS. « Vecinos piden cerrar mina de oro y plata », 9 mars 2012, *Actualidad Nacional*, p.12.

GARRETÓN, Manuel Antonio (2003). *Incomplete Democracy. Political Democratization in Chile and Latin America*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 240 p.

GARRETON, Manuel Antonio (1989). *La posibilidad democratica en Chile*, San José, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLASCO), 72 p.

GARRETÓN M., Manuel Antonio et Roberto GARRETÓN (2010). « La democracia incompleta en Chile : la realidad tras los rankings internacionales », *Revista de ciencia política*, vol. 30, n°1, p. 115-148.

GIBSON, Edward L. (2010). « Politics of the Periphery : An Introduction to Sub-national Authoritarianism and Democratization in Latin America », *Journal of Politics in Latin America*, vol. 2 : 3-12.

GOLDSTONE, Jack A. (2003). *State, Parties, and Social Movements*. Cambridge, Cambridge University Press, 312 p.

GONZALEZ, Lucía. « Rechazan minería », *Prensa Libre*, 11 mars 2012, *Actualidad Nacional*, p.4.

GOMEZ GRIJALVA, Francisca. « Represion continua (I) », *Prensa Libre*, 12 décembre 2012, Section Opinion, p.17.

GOMEZ GRIJALVA, Francisca. « Minería e impunidad », *Prensa Libre*, 17 juillet 2013, Section Opinion, p.17.

GOMEZ GRIJALVA, Francisca. « Justicia para La Puya », *Prensa Libre*, 28 mai 2014, Section Opinion.

GOMEZ GRIJALVA, Francisca. « Contra la paz social », *Prensa Libre*, 9 juillet 2014, Section Opinion, p.17.

GORDON, Todd et Jeffery R. WEBBER (2008) « Imperialism and Resistance : Canadian mining companies in Latin America », *Third World Quarterly* 29 (1) : 63-87.

GRAMAJO, Jessica « Rechazo a medida impuesta », *Prensa Libre*, 3 mai 2013, Actualidad Nacional, p.4.

GRAMAJO VALDÉS, Silvio René (2008) *Los llegados autoritarios imprimen su huella en en la Ley de Acceso a la Informacion Publica en Guatemala*, San José, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLASCO), 245 p.

GUATEMALA HUMAN RIGHTS COMMISSION – GHRC. « GRHC’s Human Rights Blog », En ligne, <https://ghrcusa.wordpress.com/tag/criminalization/> (page consultée le 19 juin 2015)

HAARSTAD, Håvard (2008). «Globalización, narrativas y redes: conflictos sobre la actividad minera en Tambogrande, Piura », *Espacio y Desarrollo*, n° 20 : 87-107

HAGGARD, Stephan et Robert KAUFMAN (1995). *The Political Economy of Democratic Transitions*, Princeton, Princeton University Press : 379 p.

HERNÁNDEZ, Oswaldo J. « La oposición a la minería, la nueva amenaza a la seguridad nacional », *Plaza Pública*, 16 juillet 2014, <https://www.plazapublica.com.gt/La%20oposición%20a%20la%20miner%C3%ADa,%20la%20nueva%20amenaza%20a%20la%20seguridad%20nacional> (page consultée le 5 août 2014)

HOGENBOOM, Barbara et Alex E. FERNÁNDEZ JILBERTO (2009). « The New Left and Mineral Politics : What’s New ? », *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, 87 (Octobre) : 93-201.

HUMAN RIGHTS WATCH – HRW. *World Report 2014*, Document PDF, https://www.hrw.org/sites/default/files/wr2014_web_0.pdf

JACKSON, Winston et Norine VERBERG (2007). *Methods : Doing social research* (4^e édition), Toronto, Pearson Canada, 592 p.

JONAS, Susan (1991). *The Battle for Guatemala : Rebels, Death Squads and U.S. Power* Boulder, Westview Press : 310 p.

LAMOUREUX, Diane (2013). *Le trésor perdu de la politique*, Montréal, Écosociété, 112 p.

LAWSON, Chappell (2000). « Mexico's Unfinished Transition : Democratization and Authoritarian Enclaves in Mexico », *Mexican Studies/Estudios Mexicanos*, vol. 16, n°2 : 267-287.

LI, Fabiana (2015). *Unearthing Conflict : Corporate Mining, Activism, and Expertise in Peru*. Durham, Duke University Press, 280 p.

LINZ, Juan J. (2000). *Totalitarian and Authoritarian Regimes*. Lynne Rienner Publishers, Londres, 343 p.

LONGSTRETH, Franck, Sven STEINMO et Kathleen THELEN (1992), *Structuring Politics: Historical Institutionalism in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 257 p.

LORA, Eduardo et Mauricio OLIVERA (2005). « The Electoral Consequences of the Washington Consensus », *Economia* 5(2) : 1-61.

LOPEZ OVANDO, Olga. « Marcharan contra minería », *Prensa Libre*, 25 janvier 2005 Actualidad: Nacional, p.4

MACHADO, Jesús E. (2009). « Participación social y consejos comunales en Venezuela », *Revista Venezolana de Economía y Ciencias Sociales*, vol.15, n°1 : 173-185.

MARN (S.A.). « Productos y Servicios », En ligne, http://www.marn.gob.gt/paginas/Productos_y_Servicios (page consultée le 8 novembre 2015)

MARQUES-PEREIRA, Bérengère (2005). « Le Chili : une démocratie de qualité pour les femmes », *Politique et Sociétés*, vol. 24, n°2-3 : 147-169.

MARROQUIN, Aroldo. « Se oponen a exploración », *Prensa Libre*, 21 février 2014, Actualidad : Departamental, p.30.

MASSARDIER, Gilles. « Les espaces non pluralistes dans les démocraties contemporaines » dans DABÈNE, Olivier, Vincent GEISSER et Gilles MASSARDIER (dir.) (2008), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIème siècle*. Convergences Nord-Sud, Paris, La Découverte : 29-56.

MÁXIMO BÁ TIUL, Kajkok « De Panzos a la Puya », *Prensa Libre*, 31 mai 2014, Section Opinion.

MILBRATH, Lester W. (1965) *Political Participation: How and Why Do People Get Involved in Politics?* Chicago, Rand McNally & Company, 192 p.

MINING WATCH CANADA. « Alerta sobre Tahoe Resources para inversionistas : una inversión peligrosa », 8 de mayo de 2013, http://www.miningwatch.ca/sites/www.miningwatch.ca/files/alerta_inversionistastahoe_mayo2013.pdf (page consultée le 12 février 2014)

MINISTERIO DE ENERGIA Y DE MINAS – MEM (2012). « Derechos mineros. Departamento de Guatemala », Document PDF, http://www.mem.gob.gt/wp-content/uploads/2015/06/Ot_guatemala.pdf (page consultée le 6 novembre 2015)

MINISTERIO DE ENERGIA Y DE MINAS – MEM (2015). « Derechos mineros. Departamento de Santa Rosa », Document PDF, http://www.mem.gob.gt/wp-content/uploads/2015/06/Ot_santarosa.pdf (page consultée le 6 novembre 2015)

MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES – MINEX (S.D.). « Constitucion de la Republica de Guatemala Decretada por la Asamblea Constituyente En 15 de septiembre de 1965 », En <http://www.minex.gob.gt/adminportal/data/doc/20100930182101427consti1965.art.1transi.pag.65.pdf>

MISION PERMANENTE DE GUATEMALA ANTE LAS NACIONES UNIDAS. *Acuerdo de paz firme y duradera*. réf. du 20 janvier 2014 <http://www.guatemalaun.org/bin/documents/Acuerdo%20de%20Paz%20Firme%20y%20Duradera.pdf> s

MONTAMBEAULT, Françoise (2009). *Models of (un)changing state-society relationships: urban participatory governance and the deepening of democracy in Mexico and Brazil*, Montréal, McGill University, 391 p.

MORALES, Sergio. « Alcaldes exigen mas informacion a minera », *Prensa Libre*, 29 novembre 2012, Actualidad Nacional p.6.

MOUFFE, Chantal (2013). *Agonistics : Thinkings The World Politically*, Londres, Verso, 224 p.

MUCHA, Witold (2013). « Does conterinsurgency fuel civil war ? Peru and Syria compared », *Critical Studies on Terrorism* 6 (1) : 140-166.

NIE, Norman H. et Sidney VERBA (1972). *Participation in America : Political democracy and social quality*, New York, Harper & Row, 428 p.

OFICINA DE DERECHOS HUMANOS DEL ARZOBISPADO DE GUATEMALA (1998). *Nunca Mas*. 332 pages.

OGLESBY, Elizabeth et Amy ROSS (2009). « Guatemala's Genocide Determination and the

Spatial Politics of Justice », *Space and Polity*, Volume 13, número 1 : 21-39.

OLIVA, Hugo. « Marchan contra la minería », *Prensa Libre*, 13 août 2011, Actualidad: Departamental, p.30

OLIVA, Hugo « Mataquescuintla vota contra cuatro minas », *Prensa Libre*, 12 novembre 2012, Actualidad Nacional p.8

OLIVA, Hugo. « Vecinos de Jalapa dicen no a minería », *Prensa Libre*, 11 novembre 2013, Actualidad Nacional p.10

ORGANISATION DES NATIONS UNIES – ONU (S.d.). « Collection des traités », En ligne, https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-4&chapter=4&lang=fr#EndDec (page consultée le 8 novembre 2015)

ORGANISATION OF AMERICAN STATES - OAS. « Decreto número 14-2002 », Document PDF, http://www.oas.org/juridico/spanish/gtm_res68.pdf

OXFAM (2015). *Solo queremos ser humanos*. Guatemala, 23 p.

PAILLÉ, Pierre et Alex Mucchielli (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Éditions Armand Colin, Paris, 424 p.

PEACE BRIGADES INTERNATIONAL – PBI (2013). *Guatemala*, bulletin 30, document PDF, http://www.peacebrigades.org/fileadmin/user_files/projects/guatemala/files/english/BOLETIN_ingles_PBI_final.pdf

PEACE BRIGADES INTERNATIONAL – PBI (2013). *La criminalización de la protesta social continúa*, Document PDF, http://www.pbi-guatemala.org/fileadmin/user_files/projects/guatemala/files/spanish/PBI_Diciembre_2013_La_criminalización_de_la_protesta_social_continúa.pdf

PEACE BRIGADES INTERNATIONAL GUATEMALA PROJECT (2014). « Women human rights defenders speak out », Document PDF, http://www.peacebrigades.org/fileadmin/user_files/projects/guatemala/files/english/PBI_Guatemala_Bulletin_31.pdf

PEACE BRIGADES INTERNACIONAL (2010). *States of prevention : a solution or a cause of violence ?* Guatemala, 16 p.

PEACOCK, Susan C. et Adriana BELTRÁN. (S.A.) *Poderes ocultos. Grupos ilegales armados en la Guatemala post conflicto y las fuerzas detrás de ellos*. Oficina En Washington Para Asuntos Latinoamericanos – Wola : 129 p.

PETERS JR., Ronald (1978). *The Massachusetts Constitution of 1780: A Social Compact*, University of Massachusetts Press, Amherst, 256 p.

PICARD, Élisabeth. « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme » dans DABÈNE, Olivier, Vincent GEISSER et Gilles MASSARDIER (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIème siècle*. Convergences Nord-Sud, Paris, La Découverte : 303-329.

PROCASUR. Ford Foundation. 2011. *Extractive Industries in the Andean region : Issues, actors, challenges* : 23 p.

PROCURADORIA DE DERECHOS HUMANOS – PDH (2014). « Expedientes acumulados 4639-2012 y 4646-2012 », En ligne, http://www.infile.com/leyes/visualizador_demo/index.php?id=69104 (page consultée le 7 octobre 2015)

PROCURADORIA DE DERECHOS HUMANOS – PDH (2014). *Informe Anual Circunstanciado. Informe de Situación*. PDH, Guatemala, 396 p.

PROCURADORIA DE DERECHOS HUMANOS (2013). *Informe Anual Circunstanciado 2012. Situación de los derechos humanos de Guatemala*, PDH, Guatemala, 288 p.

PROTECTION INTERNATIONAL (2015). « Guatemala : ataque armado a miembro de resistencia pacífica ». En ligne, <https://protectioninternational.org/es/2015/10/22/guatemala-ataque-armado-miembro-de-resistencia-pacifica/> (page consultée le 8 novembre 2015)

PUTNAM, Robert D. (2000) *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*. New York, Simon & Schuster, 544 p.

RAMIREZ, Alberto. « Pobladores rechazan construcción de mina », *Prensa Libre*, 16 juin 2011, Actualidad: Nacional, p.8

RAMIREZ, Alberto. « Cunen rechaza la minería », *Prensa Libre*, 31 octobre 2009, Actualidad: Nacional, p.6

RAMOS, Jerson et correspondants. « MP detecta banda de secuestradores », *Prensa Libre*, 4 mai 2013, Actualidad Nacional, p.4.

REDACCION, « Confuso secuestro genera protestas », *Prensa Libre*, 19 mars 2013, Primer plano, p.2-3.

REY ROSA, Magali. « Las mentiras de Montana », *Prensa Libre*, 20 août 2004 Opinion, p.16

REY ROSA, Magali. « ! Ejemplar manifestación pacífica ! », *Prensa Libre*, 28 janvier 2005 Opinion, p.16

REY ROSA, Magali. « ! Que se escuche la voz de Sipacapa ! », *Prensa Libre*, 10 juin 2005, Opinion, p.16

REY ROSA, Magalí, « Quien es criminal ? », *Prensa Libre*, 21 septembre 2012, Section Opinion, p.18

REY ROSA, Magalí. « Maligna confusion », *Prensa Libre*, 10 mai 2013, Section Opinion, p.18.

REY ROSA, Magalí. « ? Justicia ? al revés ... », *Prensa Libre*, 2 mai 2014, Section Opinion p.18.

REY ROSA, Magalí. « Mentirosos », *Prensa Libre*, 30 mai 2014, Section Opinion.

REY ROSA, Magalí. « La nueva amenaza », *Prensa Libre*, 18 juillet 2014, Opinion p.18.

RIVERA-BATIZ, Francisco L. (2000) *Foreign direct investment in Latin America: current trends and future prospects* : 161-191.

ROJAS, Alex. « Protesta antimina suma cinco meses », *Prensa Libre*, 18 août 2012, Actualidad Nacional p.8

ROJAS, Alex et correspondants. « Regresa la calma a area en conflicto », *Prensa Libre*, 2 mai 2013, Primer plano, p.2.

RUANO P., Victor M., « Mentirosos », *Prensa Libre*, 7 octobre 2012, Opinion, p.22.

S.A. « MP pide capturar a 18 por retencion », *Prensa Libre*, 1 mai 2013, Primer plano, p.2-3.

SAENZ J., Luis Felipe (2001). « La regulacion de los estados de excepcion en Guatemala y la necesidad de reforma de la Ley de Orden Publico que los contiene, para su congruencia con la Constitucion Politica de la Republica » : 203-227.

SCHIRMER, Jennifer (1998). *The Guatemalan Military Project. A Violence Called Democracy*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 368 p.

SCHUMAKER, Paul D.(1975). « Policy Responsiveness to Protest-Group Demands », *The Journal of Politics*, Vol. 37, n°2 (mai) : 488-521.

SECRETARIA TECNICA DEL CONSEJO NACIONAL DE SEGURIDAD (2013). *Secretaría Técnica Del Consejo Nacional De Seguridad*, Guatemala : 58 p.

SEDEM (S.A.). « ¿ Quiénes somos ? », En ligne, <http://www.sedem.org.gt/sedem/?q=about> (page consultée le 20 janvier 2015).

SEIJO, Lorena. « Indigenas adversan concesiones mineras », *Prensa Libre*, 1^{er} mai 2004, Actualidad : Nacional, p.8.

SEN, Amartya (1999). *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press, 384 p.

SIBIRIAN, Anabella et Chris VAN DER BORGH (2014). « La Criminalidad de los Derechos : La Resistencia a la Mina Marlin », *Oñati Socio-Legal Series* 4 (1) : 68-84.

SOLANO, Luis. « #CasoSAT: ¿la punta del iceberg? », *Centro de medios independientes*, 21 avril 2015, En ligne, <https://cmiguate.org/casosat-la-punta-del-iceberg/> (page consultée le 8 novembre 2015)

STANLEY, William et David HOLIDAY, « Broad Participation, Diffuse Responsibility : Peace Implementation in Guatemala » dans JOHN STEDMAN, William, Donald ROTHCHILD et Elizabeth M. COUSENS (2002) *Ending Civil Wars. The Implementation of Peace Agreements*, Boulder, Lynne Rienner Publishers : 421-462.

TARROW, Sidney G. (2011). *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, Third Edition, Cambridge, Cambridge University Press, 352 p.

TARROW, Sidney et Charles TILLY (2015). *Contentious Politics*. Second Edition. Oxford, Oxford University Press, 288 p.

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAM - UNDP (2013). *Citizen Security with a Human Face: Evidence and proposals for Latin America*. UNDP, Nations Unies, 265 p.

UNIDAD DE PROTECCIÓN A DEFENSORAS Y DEFENSORES DE DERECHOS HUMANOS – UDEFEGUA (2013) *Quitémonos el Tabú. Informe sobre situación de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos Enero a Diciembre de 2012* : 100 p.

UNITED STATES INSTITUTE OF PEACE - USIP (1998). « Peace Agreements Guatemala », En ligne, <http://www.usip.org/publications/peace-agreements-guatemala> (page consultée le 20 octobre 2015)

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND RIME - UNODC (2013). *Global Study on Homicide 2013*. Vienne, UNODOC, 166 p.

VALDEZ, Sandra. « Vecinos marchan contra la minería », *Prensa Libre*, 27 juin 2011, Actualidad: Nacional, p.8

VASQUEZ ARAYA, Carolina « Las mujeres de La Puya », *Prensa Libre*, 10 décembre 2012, Section Opinion, p.17.

VÁSQUEZ, Byron Rolando. « Consulta no tiene caracter vinculante », *Prensa Libre*, 29 décembre 2012, Actualidad Nacional, p.8

VÁSQUEZ, Byron Rolando. « Congreso debe avalar Estado de excepcion », *Prensa Libre*, 18 avril 2013, Actualidad Nacional, p. 6.

YAGENOVA, Simona V. (2010a). *Los movimientos sociales frente al Estado, la democracia y los partidos políticos. Tomo 1*, Guatemala, FLACSO-Guatemala, 206 p.

YAGENOVA, Simona V. et comp (2010b). *Los movimientos sociales y el poder : concepciones, luchas y construccion de contrahegemonia, Tomo II*, Guatemala, FLACSO-Guatemala, 260 p.

YAGENOVA, Simona V. (2012). *La industria extractiva en Guatemala : politicas publicas, derechos humanos, y procesos de resistencia popular en el periodo 2003-2011*, Guatemala, FLACSO-Guatemala, 312 p.

YASHAR, Deborah (2005). *Contesting Citizenship in Latin America. The Rise of Indigenous Movements and the Postliberal Challenge*, Cambridge, Cambridge University Press, 388 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Réponse du Ministère de la Défense nationale à une demande d'accès à l'information sur les fonctions et l'emplacement des bases militaires



DEPARTAMENTO DE INFORMACION PÚBLICA DE LA DGAMDN

República de Guatemala, C. A.

A. Referente a las funciones laborales sobre los Destacamentos Militares en Casillas y Mataquesuintla, del dos mil trece al dos mil quince.

R/ Las funciones laborales de los Destacamentos Militares y Bases de Patrullaje, basan su accionar en lo establecido en las Leyes siguientes:

1. Artículo 244 de la Constitución Política de la República de Guatemala.
2. Artículos 1 y 3 del Decreto número 40-2000, "Ley de Apoyo a las Fuerzas de Seguridad Civil".
3. Acuerdo Gubernativo número 285-2012, "Protocolo de Actuación Interinstitucional".


B. Respecto a la ubicación de los Destacamentos Militares en Guatemala.

R/ En cuanto a la ubicación de los Destacamentos Militares, dicha información está relacionada a terrenos y puntos críticos con valor estratégico que se considera un asunto militar de seguridad nacional, los cuales están protegidos Constitucionalmente.


II) Notifíquese.

Annexe 2 : Réponses du Conseil national de sécurité à une demande d'accès à l'information à propos du Groupe interinstitutionnel des affaires minières

2.1 Fonctions du Groupe interinstitutionnel des affaires minières



Gobierno de Guatemala



Comisión de Asesoramiento y Planificación del Consejo Nacional de Seguridad

Art.13. Creación de la Comisión de Asesoramiento y Planificación. Se crea la Comisión de Asesoramiento y Planificación para apoyar al Consejo Nacional de Seguridad. Su trabajo debe ser desarrollado dentro del ámbito de la Secretaría Técnica. Se integra por profesionales en materia de seguridad, nombrados por el Presidente de la República, a propuesta de los miembros del Consejo Nacional de Seguridad. Son funciones de la Comisión: a) Asesorar al Consejo Nacional de Seguridad; b) Formular y proponer la Agenda Estratégica de Seguridad de la Nación; c) Formular y proponer el Plan Estratégico de Seguridad de la Nación; y, d) Promover la tecnificación y profesionalización de los miembros del Sistema Nacional de Seguridad.

Guatemala, 03 de Julio 2015
REF.: CAP-CNS-026/2015

Licda. Fabiola del Cid
Unidad de Información Pública
Secretaría Técnica del Consejo Nacional de Seguridad

Estimada Licenciada:

Atentamente me dirijo a usted, en respuesta al oficio de fecha 02 de julio de 2015, Ref.: STCNS/UIP 77-2015.

La creación del Grupo Interinstitucional para Asuntos Mineros fue aprobada en reunión ordinaria del Consejo Nacional de Seguridad, de fecha 26 de marzo de 2013 y al cumplirse el objetivo de dicha creación, por haberse minimizado la conflictividad entre pobladores y la empresa extractiva, el Consejo Nacional de Seguridad aprueba su desintegración en reunión ordinaria de fecha dieciocho de diciembre de dos mil catorce, según acta número cero doce guion dos mil catorce (No. 012-2014).

El Grupo Interinstitucional para Asuntos Mineros que en su implementación también fue conocido como Comisión Interinstitucional para el Desarrollo Integral, tenía asignadas las siguientes funciones:

- a) Elaborar lineamientos, estrategias y recomendaciones de carácter técnico, social y económico al Consejo Nacional de Seguridad para la atención integral de la problemática ambiental, generada por la exploración y aprovechamiento de recursos naturales no renovables;
- b) Promover procesos de participación social incluyente, en las comunidades de las áreas de influencia para facilitar la resolución de conflictos entre las comunidades, el poder local, las organizaciones ambientalistas, de derechos humanos, las empresas, y el Gobierno;

3ª. Calle 4-08 zona 1, Tels. 2504-4800 www.stcns.gob.gt

- c) Recomendar acciones que generen certeza jurídica de las distintas concesiones mineras, tanto en el ámbito nacional como local, para garantizar las inversiones autorizadas y las que se realicen en el futuro;
- d) Proponer los cambios que se crean convenientes a la legislación minera y ambiental vigente;
- e) Presentar al Presidente de la República y al Consejo Nacional de Seguridad, informes periódicos de sus labores, recomendaciones y acciones realizadas; y,
- f) Otras que le determine el Consejo Nacional de Seguridad.

Sin otro particular,

Atentamente;

2.2 Actividades del Grupo interinstitucional des affaires minières (2013-2014)



COMISIÓN DE ASESORAMIENTO Y PLANIFICACIÓN –CAP–
SECRETARÍA TÉCNICA DEL CONSEJO NACIONAL DE SEGURIDAD

“ACTIVIDADES DEL GRUPO INTERINSTITUCIONAL PARA ASUNTOS MINEROS 2013-2014”

ANTECEDENTES:

El **Sistema Nacional de Seguridad –SNS-** es el marco institucional, instrumental y funcional del que dispone el Estado para hacer frente a los desafíos que se le presenten en materia de seguridad, mediante acciones de coordinación interinstitucional al más alto nivel y sujeto a controles democráticos, para un abordaje integral.

En este sentido, el **Consejo Nacional de Seguridad –CNS-** como ente coordinador del **SNS**, con el objeto de analizar los problemas sociales derivados de la exploración y aprovechamiento minero en el país, aprobó el 26 de marzo 2013, en su Tercera reunión ordinaria, la conformación del Grupo Interinstitucional para Asuntos Mineros, delegando en la Secretaría Técnica del Consejo su coordinación, para que formule recomendaciones con respecto a las diferencias y problemas que esta actividad genera. El Consejo Nacional de Seguridad por medio de la Secretaría Técnica estableció como punto focal de actividades, el municipio de San Rafael Las Flores, Santa Rosa.

El **Grupo Interinstitucional para Asuntos Mineros** a su vez, convocó y promovió institucionalmente, la creación de una **Comisión Interinstitucional de Asuntos Mineros**, ubicando una sede de **Oficina Interinstitucional** en el Municipio de San Rafael las Flores, con delegados de las siguientes instituciones:

- a. Ministerio de Energía y Minas, quien lo preside.
- b. Ministerio de Gobernación.
- c. Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales.
- d. Secretaría Técnica del Consejo Nacional de Seguridad.
- e. Secretaría de Inteligencia Estratégica del Estado.
- f. Consejo Nacional de Áreas Protegidas y
- g. Comisión Presidencial Sistema Nacional de Diálogo.

Derivado de la actividad desarrollada por dicha Comisión Interinstitucional se detalla el presente informe de actividades realizadas desde su conformación hasta el cierre (2013-2014), atendiendo la problemática de seguridad y desarrollo así como promoviendo la mejora de la calidad de vida de la población y la protección de las condiciones ambientales.

I. ACTIVIDADES:

1. INTERACCIÓN CON ALCALDES MUNICIPALES:

Representantes de la Secretaría Técnica del Consejo Nacional de Seguridad, realizaron visitas de campo a los Alcaldes Municipales de San Rafael las Flores, Casillas, Santa Cruz Naranjo, Nueva Santa Rosa, Santa Rosa de Lima, Cuilapa, Barberena del departamento de Santa Rosa, y el Alcalde Municipal de San Carlos Alzatate del departamento de Jalapa (área de influencia del Proyecto El Escobal).

Los Alcaldes Municipales tomaron con beneplácito este proyecto que indudablemente será de beneficio para el Desarrollo integral y la seguridad de los municipios circunvecinos, manifestando su interés por ser parte del mismo y trabajar en forma conjunta para alcanzar los objetivos trazados. Ver apartado III del presente informe.

2. PRESENCIA EN LA OFICINA INTERINSTITUCIONAL PARA EL DESARROLLO INTEGRAL:

Los representantes de las instituciones que conforman El Grupo Interinstitucional para Asuntos Mineros designaron enlaces ante esta Oficina, para integrar una comisión interinstitucional, los cuales se encuentran distribuidos de la manera siguiente:

Ministerio de Energía y Minas: Dos delegados con presencia no permanente, uno del Vice despacho de Minería e Hidrocarburos específicamente de la Dirección General de Minería y el otro del Vice despacho de Desarrollo Sostenible específicamente de la Unidad de Diálogo y Participación Comunitaria.

De acuerdo con los delegados, el Vice despacho de Desarrollo Sostenible tiene contemplada la contratación de un representante permanente en el Oficina para el año 2014.

Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales: Dos delegados con presencia no permanente, un titular y un suplente del Vice despacho de Ambiente, Delegado Regional y el coordinador de la Unidad de Desconcentración y Descentralización de la Gestión Ambiental.

De acuerdo con los delegados, este Ministerio tiene contemplada la contratación de un representante permanente en la Oficina para el año 2014.

Ministerio de Gobernación: un delegado con presencia no permanente del Primer Vice despacho (Seguridad).

Secretaría Técnica: Tres delegados con presencia no permanente y contratación de una secretaria y un técnico agrónomo ambos permanentes.

Secretaría de Inteligencia Estratégica del Estado: Un delegado no permanente.

Consejo Nacional de Áreas Protegidas: Un delegado no permanente.

De acuerdo con el delegado, este Consejo tiene contemplada la contratación de un representante permanente en la Oficina para el año 2014.

Comisión Presidencial del Sistema Nacional de Diálogo: un delegado permanente.

3. EQUIPAMIENTO DE LA OFICINA DE SAN RAFAEL LAS FLORES :

Se finalizó el equipamiento de la oficina, trasladando todos los muebles y enseres de oficina que proporcionó la Secretaría Técnica, estos fueron debidamente distribuidos en las instalaciones y puestos a disposición de los técnicos.

4. ESTRUCTURACIÓN Y APROBACIÓN DE LA HOJA DE RUTA Y PLAN INTEGRAL DE TRABAJO:

Como resultado de las reuniones técnicas sostenidas, se estructuró y aprobó la hoja de ruta para El Grupo Interinstitucional para Asuntos Mineros, en el marco de la Oficina, y el Plan Integral de Trabajo que contiene las líneas de acción de cada una de las instituciones que lo conforman para el cumplimiento de los objetivos trazados.

Dichos objetivos son los siguientes:

OBJETIVO I: Implementar la oficina interinstitucional en el municipio de San Rafael Las Flores.

OBJETIVO II: Mejorar los procesos de participación social incluyente.

OBJETIVO III: Armonizar procesos de socialización y sensibilización.

OBJETIVO IV: Desarrollar acompañamiento Monitoreo, seguimiento y evaluación de las actividades mineras (Inspeccionar, vigilar, supervisar y fiscalizar las actividades).

5. PLAN DE CAPACITACIONES:

Se desarrolló y aprobó un Plan de Capacitaciones, con el propósito de fortalecer al recurso humano que se encuentra como enlace en la Oficina Interinstitucional para el Desarrollo integral y adquirir herramientas que permitan la eficiencia y eficacia en el desempeño de las funciones y atribuciones que realizan para el cumplimiento de los objetivos.

6. MONITOREO AMBIENTAL COMUNITARIO:

Se ha establecido un canal de comunicación con el Director del Centro de Estudios Superiores de Energía y Minas (CESEM) de la Universidad de San Carlos de Guatemala, con el propósito de abordar la implementación del proyecto de Monitoreo Ambiental Comunitario en la Mina El Escobal, el cual tendrá como propósito verificar los parámetros para el seguimiento y comprobación de la calidad de los diferentes componentes ambientales, que podrían ser afectados durante la ejecución del Proyecto, así como los sistemas de control y medidas establecidos en el plan de Manejo Ambiental.

7. REUNIÓN CON LA EMPRESA SAN RAFAEL, S.A.:

El 27 de noviembre del año 2013, en las instalaciones del Ministerio de Energía y Minas, los integrantes de la Comisión Interinstitucional realizaron una reunión con los representantes de la Empresa Minera, San Rafael, S.A. con el propósito de conocer a profundidad los procesos de exploración y explotación de la Empresa, el trabajo social y conflictividad y el manejo responsable con el Medio Ambiente.

8. SEGUIMIENTO DE LA HOJA DE RUTA:

El 28 de noviembre del año 2013, en las instalaciones de la Oficina Interinstitucional para el Desarrollo Integral, se realizó una reunión técnica, con los delegados de la Comisión Interinstitucional, con el propósito de darle cumplimiento a las líneas de acción priorizadas en la hoja de ruta aprobada.

a. Objetivo IV: Procesos de socialización y sensibilización

- **Generar material didáctico amigable para todos los sectores involucrados (información técnica)**

Con el objeto de darle cumplimiento a esta línea de acción, se elaboró un tríptico y un folleto con información sobre la Oficina Interinstitucional, su constitución y objetivos e información técnica sobre la actividad minera y los controles estatales y se socializará con los Consejos Comunitarios de Desarrollo y comunidad en general.

9. REUNIÓN CON GOBERNADORES DEPARTAMENTALES DE SANTA ROSA, JALAPA Y JUTIAPA:

El 02 de diciembre del año 2013, en las instalaciones de la Oficina Interinstitucional para el Desarrollo Integral, se llevó a cabo una reunión con los Gobernadores Departamentales referidos, con el objeto de darles a conocer el trabajo coordinado que el gobierno realiza desde este espacio y poder unificar esfuerzos para el logro de los objetivos.

10. CAPACITACIÓN:

El 10 de diciembre del año 2013, para darle continuidad al Plan de capacitaciones, el Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales impartió en las instalaciones de la Oficina Interinstitucional los temas siguientes:

- Desechos y Residuos Sólidos Domiciliarios
- Desechos Peligrosos
- Reglamento de Descargas de Aguas Residuales

11. REUNIÓN CON MONSEÑOR BERNABE SAGASTUME:

El 13 de diciembre del año 2013, representantes de la Secretaría Técnica y de la CPSND, realizaron una visita a Monseñor Bernabé Sagastume, en la Parroquia de Cuilapa Santa Rosa, con el propósito de darle a conocer el trabajo que el gobierno realiza desde la Oficina Interinstitucional en el municipio del San Rafael las Flores.

Monseñor reconoció el buen trabajo que el gobierno realiza en el municipio, puso de manifiesto su preocupación por los temores que existen en las comunidades y consecuencias adversas al ambiente derivados de la presencia del proyecto El Escobal, tal es el caso del supuesto agotamiento pozos de riego en la comunidad los planes. Rechazó a lo que él llamó, acciones represivas del Estado en contra de las manifestaciones, que indico eran, “pacíficas” que los pobladores realizaron en el municipio de San Rafael las Flores. Manifestó que la iglesia continuará apoyando la realización de estudios y monitoreo de agua que realizan las Organizaciones ambientalistas.

Como resultado de esta reunión, se acordó mantener una comunicación abierta, que permita darle seguimiento a las actividades de protección del ambiente con la producción minera y de las relaciones sociales en el área.

12. MESA INTERINSTITUCIONAL E INTERSECTORIAL DE ANALISIS Y DISCUSION (DIALOGO):

El 13 de diciembre del año 2013, en las instalaciones de la Oficina Interinstitucional, como parte de los objetivos trazados en la hoja de ruta, se realizó una reunión a la que asistieron el Alcalde Municipal de San Rafael las Flores y el secretario del Gobernador Departamental de Santa Rosa.

Se les dio a conocer el objetivo principal de la mesa de análisis y discusión como parte de la estrategia para enfrentar los conflictos sociales en caso de resurgimiento en el año 2014.

13. SUPERVISIÓN OFICINA INTERINSTITUCIONAL PARA EL DESARROLLO INTEGRAL:

Representantes de la Secretaría Técnica del Consejo Nacional de Seguridad, realizaron una visita de campo el día miércoles 08 de enero del año 2014, en las instalaciones de la Oficina Interinstitucional con el propósito de darle continuidad a las acciones plasmadas en la hoja de ruta aprobada por la Comisión Interinstitucional. El representante de la Comisión Presidencial del Sistema Nacional de Diálogo, solicitó atender los temas siguientes: a) Pronta ubicación y presencia de los delegados de las distintas instituciones en la Oficina Interinstitucional. b) Seguridad permanente en las instalaciones. c) Movilización vehicular para la Oficina Interinstitucional.

14. VISITA A LA MUNICIPALIDAD DE SAN RAFAEL LAS FLORES:

Se realizó una visita a la Municipalidad de San Rafael las Flores, el miércoles 08 de enero del año 2014, para hacer entrega al señor Alcalde el documento respecto al financiamiento de producción de aves de postura que otorga el Ministerio de Agricultura a través de FONAGRO.

El Alcalde Municipal agradeció la colaboración brindada y manifestó que iniciara la promoción y apoyo a las organizaciones de mujeres para la producción avícola en el municipio.

15. REUNIÓN EN EL MINISTERIO DE ENERGÍA Y MINAS:

El día jueves 09 de enero del año 2014, representantes de la Secretaría Técnica del Consejo Nacional de Seguridad, sostuvieron una reunión con los delegados del Ministerio de Energía y Minas, de los Viceministerios de Energía e Hidrocarburos y de Desarrollo Sostenible, específicamente de la Dirección General de Minería y de la Unidad de Diálogo y Participación Comunitaria respectivamente, con el propósito de abordar los puntos siguientes:

- a) **Coordinación de la Oficina Interinstitucional:** Se concretó la necesidad de que el Ministerio de Energía y Minas, asuma la presidencia y coordinación de la Oficina Interinstitucional tal como lo establece la directriz emanada en punto de acta de reunión ordinaria del Consejo Nacional de Seguridad con fecha 26 de marzo de 2013.

En ese sentido, el representante de la Dirección General de Minería, manifestó que debido a los cambios que se están realizando en la organización del Ministerio de Energía y Minas, por cuestiones administrativas no ha sido posible realizar la contratación de la persona del Viceministerio de Desarrollo Sostenible que estará de forma permanente en la Oficina Interinstitucional.

- b) **Campañas de desinformación realizadas por el Colectivo Madre Selva en relación a la contaminación del agua:** Se discutió la importancia de aprovechar este espacio para que como Gobierno se le transmita información oficial y fidedigna a las comunidades relacionada a las actividades que realizan las instituciones representadas en la Oficina Interinstitucional, haciendo énfasis en los resultados de los monitoreos interinstitucionales que realizan los Ministerios de Energía y Minas, Ambiente y Recursos Naturales y Salud Pública y Asistencia Social.
- c) **Monitoreo Ambiental Comunitario:** Con el propósito de no duplicar las acciones, se hizo la solicitud al Ministerio de Energía y Minas para tener acceso al proyecto de monitoreo ambiental comunitario que se encuentra en el Viceministerio de Energía e Hidrocarburos que podría satisfacer una de las acciones que se tiene contemplada dentro de la hoja de ruta de la Comisión Interinstitucional.

II. LÍNEAS DE ACCIÓN PRIORIZADAS DE LA HOJA DE RUTA:

Dentro de las líneas de acción priorizadas para alcanzar los objetivos trazados en la hoja de ruta se encuentran las siguientes:

OBJETIVO I: Implementar la oficina interinstitucional en el municipio de San Rafael Las Flores.

Líneas de Acción:

- Plan de capacitaciones para personal de la Oficina Interinstitucional para el Desarrollo Integral.

Con el propósito de iniciar la implementación del plan de capacitaciones aprobado, el día viernes 22 de noviembre de 2013, la Secretaría de Inteligencia Estratégica (SIE) impartió en sus instalaciones los cursos de “Manejo estratégico de crisis y de medios de comunicación” así como el de “Planificación estratégica”, y la Comisión Presidencial del Sistema Nacional de Diálogo (CPSND) el curso de “Relaciones comunitarias y transformación de conflictos”.

El Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales (MARN) impartió el curso de Recursos Hídricos y Desechos Sólidos, las fechas dependerán de la agenda de los coordinadores y de los técnicos en ambas materias.

El Consejo Nacional de Áreas Protegidas (CONAP) impartió el curso sobre la ley de Áreas Protegidas, Decreto número 4-89.

OBJETIVO II: Mejorar los procesos de participación social incluyente:

Líneas de Acción:

- Mesa interinstitucional e intersectorial de análisis y discusión (diálogo).

Para dar cumplimiento a esta línea de acción, por medio la Comisión Presidencial del Sistema Nacional de Diálogo, se instaló una mesa de análisis y discusión (que se podrá transformar en mesa de diálogo al momento de resurgir la conflictividad en el área) con el objetivo de crear un espacio permanente, con las Instituciones de Estado y los COCODES del Municipio de San Rafael las Flores, así como otros del área circunvecina que en su momento podrían generar conflictos por la presencia del Proyecto El Escobal, tiene previsto realizarla en tres fases:

Primera fase: Convocar además de las instituciones que conformar la Comisión Interinstitucional, a la Procuraduría de los Derechos Humanos (PDH) y La Comisión Presidencial Coordinadora de la Política del Ejecutivo en materia de Derechos Humanos (COPREDEH), con el propósito de velar por la gobernabilidad local y el total respeto de los Derechos Humanos.



Segunda fase: Invitar a la mesa al Alcalde Municipal de San Rafael las Flores y al Gobernador departamental del municipio de Santa Rosa.

Tercera fase: En esta fase se tiene contemplado que se encuentren integrados los COCODES y se inicie el abordaje al tema.

La primera fase dio inicio con una reunión que se sostuvo en las instalaciones de la Oficina Interinstitucional, el día martes 19 de noviembre de 2013, en la que participaron los representantes técnicos de las instituciones que conforman la Comisión Interinstitucional y la presencia de delegados de la PDH y COPREDEH.

Esta reunión tuvo como objetivo, contextualizar a los participantes sobre la dimensión de la conflictividad del municipio de San Rafael las Flores y áreas circunvecinas derivada de la presencia del proyecto minero El Escobal, la presentación a cargo de la Unidad de Diálogo y participación comunitaria del Vice despacho de Desarrollo Sostenible del Ministerio de Energía y Minas (MEM), plasma un plan de abordaje que tiene como estratégica general: “Establecer un espacio de diálogo y participación que permita a los diferentes sectores y comunidades del área de influencia del Proyecto referido, alcanzar consensos y acuerdos con el fin de superar el conflicto” cuyos lineamientos empatan con las líneas de acción establecidas en la hoja de ruta consensuada.

El escenario esperado: Sectores involucrados en el conflicto y comunidades del área de influencia del proyecto Minero Escobal consensan ruta que permite:

- a) Desarrollar proyecto minero.
- b) Que las instancias responsables y sectores sociales ejecuten un plan de monitoreo en temas ambientales y de salud.
- c) Desarrollar un plan de Responsabilidad Social Empresarial.
- d) Transparencia en el aporte y utilización de regalías.

La COPREDEH realizó una síntesis de la conflictividad en los últimos 3 años, y ve este espacio como una acción positiva de gobierno de abordar de una manera integral y responsable esta problemática que en algún momento pueda resurgir en el área.

El MEM hace del conocimiento a los participantes que el Alcalde Municipal de Casillas se adherirá al Acuerdo Voluntario de Regalías en los próximos días.

OBJETIVO III: Armonizar procesos de socialización y sensibilización.

Línea de Acción:

- Campaña informativa sobre los mecanismos de control de protección al medio ambiente.
- Campaña informativa sobre los beneficios que genera la actividad minera al desarrollo.
- Generar material didáctico amigable para todos los sectores involucrados (información técnica).

Estas líneas de acción se pretenden ir desarrollando simultáneamente con la mesa de análisis y discusión.

OBJETIVO IV: Desarrollar acompañamiento Monitoreo, seguimiento y evaluación de las actividades mineras (Inspeccionar, vigilar, supervisar y fiscalizar las actividades).

Línea de Acción:

- Monitoreo ambiental en conjunto. (Aguas, ruido, polvo) utilizando las líneas bases del Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales (MARN) y el Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social (MSPYAS) para agua potable y aguas residuales.

El MARN, tiene contemplado la realización de muestreos de aguas residuales en el área de influencia, los cuales podrían iniciar en diciembre de 2013 o a más tardar enero 2014.

VISITA AL PROYECTO MINERO EL ESCOBAL:

La Comisión Interinstitucional realizó una visita a las instalaciones de proyecto El Escobal, durante la semana del 25 al 29 de noviembre del año 2014, con el propósito de conocer a profundidad las áreas del proyecto y en especial las medidas de mitigación que actualmente están implementando.

En visita realizada al Director General de Minería, se acordó que el día jueves 27 de noviembre del año 2014, los gerentes de las áreas del proyecto El Escobal llegarán a las instalaciones del MEM para realizar la presentación correspondiente y el día viernes 29 de noviembre del año 2014, se realizará la visita de campo al proyecto.

III. SOLICITUDES REALIZADAS POR LOS ALCALDES MUNICIPALES:

a) San Rafael las Flores:

Asfalto tramo carretero Sabana Redonda-El Portezuelo, aproximadamente 6 Km hasta la Laguna de Ayarza.

b) Casillas:

Reparación de una patrulla del destacamento militar que se encuentra fuera de funcionamiento. En este sentido se realizaron las gestiones pertinentes con el Comandante de la Brigada Militar de Jutiapa quien indico que se realizaría la reparación de manera inmediata.

c) Santa Cruz Naranjo:

En el tema de seguridad el Municipio se encuentra bastante desprotegido, actualmente solo hay 4 elementos de PNC en la subestación con una auto patrulla, a la cual no le brindan los servicios requeridos ni se le proporciona el combustible necesario para los recorridos que realiza; la Municipalidad ha apoyado en la reparación, servicios y combustible, sin embargo hace la solicitud de que sea el Ministerio de Gobernación quien atienda esta necesidad.

d) Nueva Santa Rosa:

Sugiere que este proyecto de gobierno no se mezcle con ningún beneficio que la empresa privada proporcione, para que tenga más credibilidad y aceptación con los pobladores ya que éstos rechazan cualquier actividad en la que exista presencia de la Empresa Minera.

La preocupación actual del Alcalde Municipal, se centra en la conflictividad que según él podría reactivarse en el momento en que se realice la repartición de las regalías a todas las Municipalidades que suscribieron el Convenio de aporte voluntario de regalías que a esta Municipalidad no se le proporcione ningún beneficio.

El problema radica principalmente por la presencia de Organizaciones ambientalistas con sede en esta circunscripción municipal, quienes reaccionan en forma inmediata organizando manifestaciones, tal el caso de CALAS, MADRE SELVA entre otras, que influye en la población para la oposición.

El alcalde se manifiesta proclive a encontrar soluciones a través del diálogo con la población, siempre y cuando este sea imparcial, evitando al máximo la intervención de la Empresa Minera.

e) San Carlos Alzatate:

Las vías de acceso no están en óptimas condiciones, lo que impide una comunicación constante con los municipios circunvecinos; los agricultores transportan con dificultad el producto de sus cosechas para la venta lo que constituye uno de los mayores problemas que afrontan.

Se sugiere que se prioricen los municipios con más necesidad tal es el caso de San Carlos Alzatate del departamento de Jalapa, trasladando para el efecto la solicitud realizada por el Alcalde como un primer punto de partida.